

DE LA MAISON À L'ÉCOLE :
LA PLACE ET LE RÔLE DU *KREOL REPIBLIK MORIS* À L'ÎLE MAURICE

SHERRILYNN JADE PEN HA TSE-CHI-SHUM

A THESIS SUBMITTED TO THE
FACULTY OF GRADUATE STUDIES
IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS
FOR THE DEGREE OF MASTER OF ARTS

GRADUATE PROGRAM IN FRENCH STUDIES,
GLENDON CAMPUS, YORK UNIVERSITY
TORONTO, ONTARIO

June 2022

© Sherrilynn Jade Pen Ha Tse-Chi-Shum, 2022

Résumé

Ce mémoire de maîtrise s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique et traite de l'évolution statutaire du *Kreol Repiblik Moris* (KRM). Le KRM, maintenant langue nationale de la République de Maurice, était, à l'origine, une langue purement orale. Au fil du temps, l'*Akademi Kreol Repiblik Moris*, le *Creole Speaking Union* et d'autres organismes non-gouvernementaux, tels que l'Église catholique et *Ledikasyon Pu Travayer*, ont œuvré pour que le KRM soit désormais une langue codifiée et standardisée. Cette langue est aussi un symbole d'unité entre les communautés. Enfin, le KRM a évolué de langue orale, parlée à la maison, à langue écrite, enseignée dans les établissements scolaires et utilisée dans d'autres domaines formels.

Mots-clés : *Kreol Repiblik Moris*, sociolinguistique, identité, revendication, culture, identité, revendication, standardisation, enseignement, *Akademi Kreol Repiblik Moris*, *Creole Speaking Union*, politique

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Prof. Jerzy Kowal, et ma co-directrice de mémoire, Prof. Marie-Elaine Lebel pour leur encadrement, leur aide, et surtout leurs conseils. Leurs commentaires ont guidé mes réflexions et les échanges que nous avons eus en visio-conférence m'ont aidée à cerner la problématique de mon sujet ainsi que la direction de mes recherches.

Je remercie aussi ma famille qui a toujours été là pour moi. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Avant-propos

Rédiger ce mémoire n'a pas été facile compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur dans le monde, et à l'île Maurice, à cause de la pandémie de la Covid-19. De ce fait, il a été impossible d'organiser des études de terrain et de rencontrer les principaux acteurs qui ont grandement contribué à l'évolution du KRM. De plus, les données disponibles en ligne sont limitées. Cependant, après des recherches acharnées et un travail sans fin, j'ai pu recueillir les données nécessaires pour mener à bien ce projet. En outre, étant originaire du pays et témoin direct de cette évolution, j'y ai apporté mes connaissances personnelles, ce qui contribue davantage à la pertinence et à l'originalité de ce mémoire, car il n'existe pas, du moins pas encore, de travail retraçant l'évolution statutaire du KRM.

Nous espérons que ce mémoire encouragera d'autres recherches sur le sujet et contribuera davantage à l'évolution statutaire du KRM car les autorités ne s'arrêteront pas là quand il s'agit de la promotion de la langue, symbole d'unité nationale.

Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	iii
Avant-propos	iv
Table des matières	v
Table des figures.....	vii
Introduction générale.....	8
Chapitre 1 : Problématique.....	11
1. Introduction	11
2. Contexte linguistique mauricien	11
2.1 Île Maurice, une île plurilingue	12
2.1.1 Structure sociale.....	12
2.1.2 Diversité linguistique	14
2.1.3 Locuteurs du KRM	19
2.2 Usages linguistiques.....	23
2.2.1 Usages des autres langues.....	24
2.2.2 Usages du KRM.....	25
2.3 Contexte diglossique de l'île Maurice.....	27
2.3.1 Qu'est-ce que la diglossie ?	28
2.3.2 Situation diglossique : variété haute et variété basse.....	28
2.4 Alternance codique.....	29
2.4.1 Qu'est-ce que l'alternance codique ?	29
2.4.2 Alternner entre l'anglais, le français et le KRM dans le discours	30
3. Objectifs de la recherche	34
3.1 Évolution statutaire du KRM à l'île Maurice.....	34
3.2 Facteurs régissant l'évolution du KRM à l'île Maurice	36
4. Conclusion.....	36
Chapitre 2 : Évolution statutaire du KRM à l'île Maurice	38
1. Introduction	38
2. Genèse du KRM	38
2.1 Qu'est-ce qu'un créole ?	39
2.2 Qu'en est-il du KRM ?	41
2.3 Influence d'autres langues dans le KRM	42
2.3.1 Langues indiennes.....	42
2.3.2 Langues chinoises.....	43
2.3.3 Langues européennes.....	44
3. Évolution des fonctions sociales du KRM.....	45
3.1 KRM dans l'espace culturel	46
3.1.1 Chansons en KRM.....	46
3.1.2 Littérature en KRM.....	47
3.1.2.1 Littérature multilingue	48
3.1.2.2 Maisons d'édition.....	48

3.1.2.3	Introduction de la littérature en KRM dans l'enseignement	49
3.1.3	Médias.....	50
3.2	KRM dans l'espace éducatif	52
3.2.1	Lois sur l'éducation.....	52
3.2.2	Système éducatif.....	54
3.2.3	KRM comme langue d'enseignement.....	55
3.2.4	KRM comme langue enseignée	56
3.2.5	Formation des enseignants.....	58
3.3	KRM dans l'espace politique	58
3.3.1	Lois sur les tribunaux.....	59
3.3.2	Introduction du KRM à l'Assemblée nationale	60
3.3.2.1	Lexicologie et formation	61
4.	Conclusion.....	61
Chapitre 3 :	Facteurs régissant l'évolution statutaire du KRM à l'île Maurice	63
1.	Introduction	63
2.	Malaise créole	65
2.1	Qu'est-ce que le « malaise créole » ?.....	65
2.2	Malaise créole : un fléau social	66
3.	Revendication identitaire et culturelle	67
3.1	Mauricianité avant ethnicité.....	67
3.2	Chansons en KRM	69
3.3	Littérature en KRM.....	72
3.3.1	Évolution de la littérature d'expression KRM	72
3.3.2	Aides financières et concours	72
4.	Politique linguistique.....	73
4.1	Création de deux organisations gouvernementales	74
4.1.1	Akademi Kreol Repiblik Moris	74
4.1.2	Creole Speaking Union	76
4.2	Accroissement des locuteurs	78
4.3	Codification du KRM.....	80
4.3.1	Standardisation du KRM.....	81
4.3.2	Tentative d'écriture avant la standardisation du KRM	84
4.3.3	Premières graphies publiées.....	88
4.3.4	Grafi larmoni.....	89
4.3.5	Lortograf Kreol Morisien.....	91
4.3.5.1	Redoublement des voyelles.....	92
4.3.5.2	Symboles retenus dans Lortograf Kreol Morisien	92
4.4	Enseignement du KRM	98
4.4.1	Apprentissage dans la langue première.....	98
4.4.2	Hausse du taux de réussite scolaire.....	99
4.4.3	Insécurité linguistique	103
5.	Conclusion.....	106
Conclusion générale	107	
Bibliographie.....	110	

Table des figures

Figure 1 – Groupes communautaires en 1972.....	13
Figure 2 – Langues parlées par communautés	16
Figure 3 – Langues parlées entre 1983 et 2000.....	18
Figure 4 – Population de l'île Maurice vs locuteurs du KRM.....	20
Figure 5 – Locuteurs bilingues en 2018	21
Figure 6 – Locuteurs bilingues en 1990 et 2000	21
Figure 7 – Langues parlées dans le foyer.....	22
Figure 8 – Langues utilisées dans les domaines formels et informels	24
Figure 9 – Usages du KRM.....	25
Figure 10 – Dates de création des maisons d'édition	48
Figure 11 – Drapeau national de l'île Maurice	68
Figure 12 – Promotion des cours de KRM.....	77
Figure 13 – Étapes de standardisation du KRM.....	81
Figure 14 – Publication des graphies du KRM	83
Figure 15 – Extrait de l'ouvrage de Chrestien en KRM	85
Figure 16 – Extrait de l'ouvrage de Baissac en KRM	86
Figure 17 – Extrait de l'ouvrage de Baissac en français.....	87
Figure 18 – Symboles communs proposés pour la <i>Grafi larmoni</i> (2005).....	89
Figure 19 – Symboles harmonisés proposés pour la <i>Grafi larmoni</i>	90
Figure 20 – Consonnes proposées pour <i>Lortograf Kreol Morisien</i> (2011).....	93
Figure 21 – Voyelles proposées pour <i>Lortograf Kreol Morisien</i> (2011)	94
Figure 22 – Voyelles nasales proposées pour <i>Lortograf Kreol Morisien</i> (2011).....	94
Figure 23 – Groupes de symboles proposés pour <i>Lortograf Kreol Morisien</i> (2011).....	95
Figure 24 – Taux de réussite en KRM aux examens nationaux.....	101
Figure 25 – Taux de réussite aux examens du PSAC	101
Figure 26 – Taux de réussite aux examens du NCE	102

Introduction générale

À environ 15 000 km du Canada se trouve une petite île paradisiaque et volcanique de 2 007,2 km² (*Statistics Mauritius*, 2021) au cœur de l'Océan Indien. C'est l'île Maurice, un petit pays de l'archipel des Mascareignes entourée de l'île de la Réunion à l'ouest et de l'île Rodrigues à l'est. De plus, l'île Maurice, l'île Rodrigues, Agaléga et St. Brandon forment à eux quatre la République de Maurice. Au 1^{er} juillet 2021, *Statistics Mauritius* (2021) estimait la population de l'île Maurice à 1 221 844, celle de l'île Rodrigues à 44 216 et celles d'Agaléga et de St. Brandon à 274, totalisant un nombre de 1 266 334 pour la République de Maurice. Toujours selon *Statistics Mauritius* (2021), la République compte 626 177 hommes et 640 157 femmes. En outre, l'île Maurice est très dense et compte 654 personnes par km².

L'île s'inscrit dans un plurilinguisme, un multiculturalisme et une multiethnicité qui lui sont propres. Plusieurs langues sont parlées par les différentes communautés, notamment l'anglais, le français, l'hindi, le bhojpuri, le mandarin, le hakka. Outre ces langues, il en existe une autre qui est parlée par 80 % la population mauricienne : le *Kreol Repiblik Moris* (KRM). Notre mémoire relève du domaine de la linguistique, plus précisément de la sociolinguistique et traite de l'évolution du KRM. Le terme *Kreol Morisien*, en référence à la langue créole, est toujours utilisé, mais comme cette langue est désormais une langue nationale, nous reprenons le nom de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* et nous parlerons donc du *Kreol Repiblik Moris* au cours de ce mémoire. Le titre de notre travail, « De la maison à l'école : la place et le rôle du *Kreol Repiblik Moris* à l'île Maurice », est explicite en lui-même : ce mémoire étudie l'évolution statutaire du KRM. Nous tâcherons de comprendre comment et pourquoi une langue issue de la colonisation, originellement réservée à des usages informels, devient une langue codifiée, à usage formel.

D'ailleurs, étant originaire de l'île Maurice, je suis témoin de cette évolution. Sur le plan personnel, ce n'est que plus tard, à mon arrivée à Toronto que j'ai commencé à parler régulièrement le KRM avec la communauté mauricienne qui y réside. À la maison, on parlait principalement en français, et à l'école, l'anglais et le français étaient de rigueur. Par ailleurs, paradoxalement, compte tenu de la grande communauté mauricienne qui vit à Toronto, l'immersion canadienne a fait que nous parlions davantage la langue, car le KRM permettait de briser les barrières. La rencontre avec les autres Mauriciens se fait automatiquement à travers le KRM, et nous nous sentons tout de suite

« chez nous ». En effet, lorsque nous sommes à l'étranger, le KRM nous permet de nous rapprocher de notre communauté ; il nous unit, indépendamment de notre ethnie.

L'évolution statutaire du KRM représente un tournant historique pour la petite île de l'Océan Indien, car la langue n'est plus associée à l'histoire coloniale, mais est reconnue en tant que langue. La création des organismes gouvernementaux, tels l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* et le *Creole Speaking Union*, marque également une évolution quant au statut du KRM ; ils le reconnaissent comme langue nationale et mettent en place des stratégies de promotion au sein de la communauté mauricienne. C'est pour la reconnaissance accordée au KRM que nous avons décidé de rédiger notre mémoire de maîtrise sur ce sujet. Cependant, avant de découvrir les prochains chapitres de ce mémoire, il importe de situer l'île Maurice, d'un point de vue historique en présentant brièvement les dates clés des périodes de colonisation.

- 1500 : Arrivée des « marins arabes » (République de Maurice) à *Dina Arabi*, ancien nom de l'île Maurice.
- 1511 : Arrivée des Portugais, dont Domingo Fernandez Pereira, à *Cirne*, nom ensuite donné à l'île en référence au dodo, oiseau emblématique de l'île¹.
- 1638 à 1710 : Installation des Hollandais sur l'île qui la nomment *Mauritius* (République de Maurice²) en l'honneur de leur prince Maurice de Nassau.
- 1715 à 1810 : Colonisation française de l'île, qui porte le nom d'Isle de France durant cette période.
- 1810 : Victoire des Anglais sur les Français à la bataille du Vieux Grand-Port.
- 1810 à 1968 : Colonisation britannique.
- 1814 : L'île de France, ainsi que ses dépendances, l'île Rodrigues et les Seychelles³, est renommée *Mauritius* et devient une colonie britannique, conformément au Traité de Paris.
- 1835 : Abolition de l'esclavage
- 1968 : Indépendance de l'île Maurice le 12 mars 1968

¹ <https://www.indian-ocean.com/le-dodo-loiseau-emblématique-de-lîle-maurice/>

² <http://www.govmu.org/French/ExploreMauritius/Pages/History.aspx>

³ Les îles Rodrigues et Seychelles étaient alors dépendantes de l'île de France.

- 1992 : L'île Maurice devient une république le 12 mars 1992 (Fon Sing *et al.*, 2021 : 54).

En tenant compte de l'histoire de l'île Maurice, ce mémoire explique l'évolution statutaire du KRM. Pour ce faire, nous divisons notre mémoire en trois chapitres principaux : la problématique, la description des faits régissant l'évolution statutaire du KRM et l'explication de ces faits. Ainsi, dans le premier chapitre, nous présentons notre problématique qui est l'évolution statutaire du KRM. Nous présenterons cette évolution à travers la situation de plurilinguisme et de diglossie dans laquelle s'inscrit le KRM. Diverses communautés présentes à l'île Maurice pratiquent plusieurs langues, et nous établirons alors la place du KRM parmi celles-ci. De plus, compte tenu de la diversité linguistique, nous discuterons également du phénomène de l'alternance codique. Ce chapitre se clôt avec la présentation des objectifs de la recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons la genèse du KRM et les langues superstrats, substrats et adstrats qui ont contribué à sa configuration et à son évolution. Ce chapitre décrit également les fonctions sociales du KRM dans l'espace culturel, l'espace éducatif et l'espace politique. Nous verrons ainsi son évolution statutaire, du domaine informel au domaine formel.

Enfin, le troisième et dernier chapitre de ce mémoire explique les facteurs qui régissent l'évolution statutaire du KRM. Nous expliquons l'importance de l'histoire et les conséquences du malaise créole dans cette évolution, qui a mené à la revendication identitaire et culturelle. L'identité et la langue sont étroitement liées, et c'est par la revendication identitaire que le KRM a acquis autant de reconnaissance. Ce dernier chapitre discute également de la politique linguistique de la langue et des projets mis en place pour la promouvoir, et de la codification de la langue et son introduction dans le système éducatif. L'accroissement des locuteurs est aussi un facteur permettant d'expliquer l'évolution et le transfert linguistique vers le KRM.

Le KRM est une langue qui a gagné en reconnaissance sociétale et nationale. Il est aujourd'hui une langue parlée et de plus en plus utilisée dans les domaines officiels, comme nous le présentons dans le prochain chapitre.

Chapitre 1 : Problématique

1. Introduction

De par sa diversité culturelle, l'île Maurice a une situation linguistique particulière. En effet, entre la langue officielle, la langue sociale et les langues ancestrales, la langue la plus parlée est la langue nationale, le *Kreol Repiblik Moris* (KRM).

Ce chapitre est axé sur les usages et le statut du KRM dans la société mauricienne. Notre recherche se situe dans une perspective sociolinguistique pour étudier le rôle et la place du KRM dans la société mauricienne. Au fil des années, le KRM joue un rôle de plus en plus important pour les Mauricien.ne.s. En effet, l'intégration du KRM dans le système éducatif et dans la politique témoigne d'un changement considérable quant au statut de cette langue.

Ce chapitre est organisé en deux grandes parties, présentant respectivement le contexte linguistique mauricien et les objectifs de la recherche. Pour ce faire, nous présentons des données expliquant le contexte plurilingue et diglossique de l'île, ainsi que l'emploi des langues selon le contexte. Nous poursuivons ensuite en présentant les objectifs de notre recherche.

2. Contexte linguistique mauricien

L'île Maurice est une île plurilingue composée de langues occidentales, indiennes, chinoises et du KRM, apparu lors de la colonisation française. Ainsi, comme le KRM évolue graduellement au cœur de la société mauricienne, il importe d'expliquer le rôle de ces langues pour ensuite situer celui du KRM et voir son évolution statutaire.

Dans cette section, nous faisons état, en premier lieu, de la diversité linguistique. En second lieu, nous décrivons l'usage de ces langues dans les différents domaines. En troisième lieu, nous discutons de la situation diglossique de l'île Maurice. Enfin, nous terminons par l'alternance codique, phénomène très présent sur l'île à cause de la pléthore de langues qui y sont parlées.

2.1 Île Maurice, une île plurilingue

La première partie de ce chapitre a trait à la situation plurilingue et multiculturelle de l'île Maurice. Nous voyons dans cette section la structure sociale de l'île Maurice ainsi que les langues qui y sont parlées par les communautés respectives.

2.1.1 Structure sociale

Dans cette section, nous présentons des données qui donnent un aperçu de la population mauricienne et de la diversité du pays. Les seules données dont nous disposons pour définir la diversité de l'île datent de 1972, et nous reprenons la terminologie actuelle employée par le gouvernement mauricien qui se fonde sur des critères hétérogènes, à la fois ethniques, géographiques et religieux pour reconnaître trois communautés, ainsi que l'indique l'annexe 1 de la Constitution de 1968 ci-dessous, cité par Leclerc (2020) :

Aux fins de la présente annexe, la population de Maurice est considérée comme comprenant une communauté hindoue, une communauté musulmane et une communauté sino-mauricienne ; toute personne qui, par son mode de vie, ne peut être considérée comme appartenant à l'une de ces trois communautés, est réputée appartenir à la population générale, laquelle forme elle-même une quatrième communauté. (Leclerc, 2020)

À ces trois communautés identifiées par les critères mentionnés plus haut, il faut en ajouter une quatrième : la population générale. La population générale regroupe la partie de la population qui « ne peut être considérée comme appartenant à l'une de ces trois communautés » (Leclerc, 2020). Ceux qui font partie de cette communauté sont les Créoles, les Franco-Mauriciens et les Anglo-Mauriciens. Il importe de mentionner que la communauté créole réfère aux descendants des colons et des esclaves africains et malgaches et fait partie de la population générale. Plus précisément, la communauté créole se divise en deux groupes : les « Tit's Créoles » (Chilin, 2017 : 55), descendants d'esclaves africains et malgaches, et les « gens de couleur » (Chilin, 2017 : 55) descendants d'un mariage mixte entre les colons et ces mêmes esclaves africains ou malgaches. Au niveau de l'échelle socioéconomique, ces derniers sont considérés supérieurs aux « Tit's Créoles », mais inférieurs aux Franco-Mauriciens, qui sont, eux aussi, les descendants des colons, connus comme les « blancs » mieux lotis. Les « gens de couleur » se battent aussi pour une reconnaissance et une égalité auprès des Franco-Mauriciens, car cette partie de la communauté créole se considère « comme équivalente aux descendants des colons français » (Chilin, 2017 : 56). Cependant, nous

nous focaliserons principalement sur les « Tit's Créoles » en référant aux « Créoles ». De plus, la communauté créole est distincte des communautés franco-mauricienne et anglo-mauricienne, bien que ces dernières fassent également partie de la population dite générale.

La figure 1 montre le nombre de citoyens appartenant aux groupes communautaires présents à l'île Maurice.

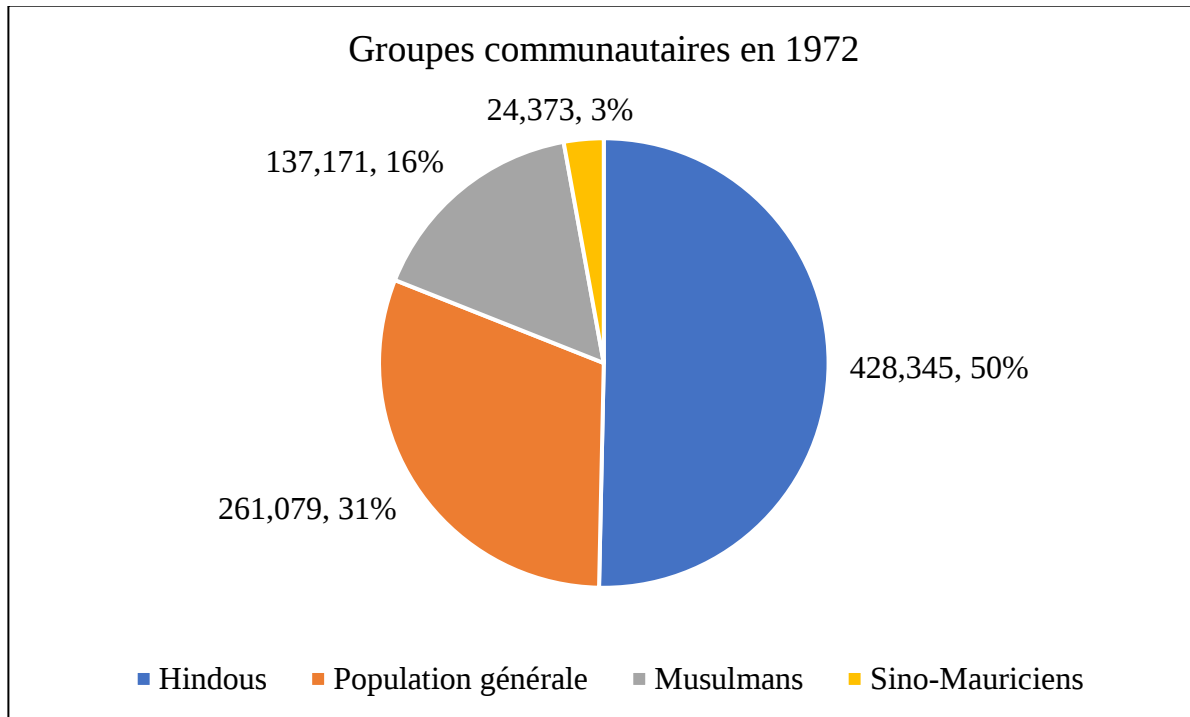


Figure 1 – Groupes communautaires en 1972

Source : *Statistics Mauritius* (2021)

Nous observons qu'en 1972, la population générale s'élevait à 31 %, soit plus d'un quart de la population mauricienne. Cette communauté ne constituait pas la majorité de la population bien qu'elle ait été parmi les premières à être amenée sur l'île. Comme l'explique Chan Low (2004 : 405), « [c]'est l'esclavage qui fonde la communauté créole. » La langue et l'identité créoles viennent de l'époque esclavagiste et nous voyons que les différents esclaves de diverses origines et les colons arrivés à l'île Maurice contribuent à la société mauricienne. Il ne nous est pas possible d'obtenir, presque 50 ans plus tard, des données démographiques qui pourraient attester d'une augmentation ou d'une baisse des citoyens faisant partie de la population générale.

En outre, compte tenu des différentes origines de ces communautés et de la période coloniale et esclavagiste, nous notons une richesse linguistique au pays. En effet, en plus du KRM, qui est apparu lors de la colonisation française, d'autres langues sont parlées notamment le bhojpuri, l'hindi, le télougou⁴, le mandarin, le hakka. Celles-ci sont appelées des langues ancestrales. Contrairement au KRM, chacune de ces langues est parlée par une communauté donnée et n'est comprise en majorité que par cette même communauté. Par ailleurs, comme le KRM est la langue nationale et première de la majorité des Mauricien.ne.s, cette langue est parlée en plus des langues communautaires, ou ancestrales⁵, mentionnées. De ce fait, le lexique de ces langues se mélangent et influencent celui du KRM. Comme le mentionne Florigny (2010 : 25), le KRM s'est « ensuite enrichi de mots tirés des autres langues, et notamment des langues indiennes », donnant ainsi au KRM une originalité qui lui est propre. De plus, chaque communauté contribue à l'évolution du KRM, car celui-ci est la langue première de la majorité des Mauricien.ne.s. En d'autres mots, le KRM est le fil conducteur linguistique de toutes les communautés. C'est cette langue qui unit chaque individu indépendamment de ses origines.

Les quatre communautés présentes à l'île Maurice jouent un rôle important dans le statut et l'évolution linguistique du KRM. Dans la prochaine section, nous discutons de la diversité linguistique qui y est présente.

2.1.2 Diversité linguistique

La diversité linguistique est au cœur de l'île Maurice. Selon Leclerc (2020), l'anglais et le français sont les langues officielles *de facto* et le KRM est la langue première de presque 80 % de la population mauricienne⁶. Après les périodes coloniales, l'île Maurice a en effet hérité de deux des langues les plus parlées au monde : l'anglais et le français. Selon le site *Ethnologue*⁷, l'anglais est en tête du classement des langues les plus parlées au monde en 2021, par des locuteurs natifs et non natifs, et le français est classé septième, sur 200 langues. Bien que ces langues ne soient pas

⁴ Dans ce mémoire, nous allons adopter la terminologie de Leclerc (2020). Cependant, nous allons garder la terminologie utilisée par les auteurs dans les figures.

⁵ Ce terme a été introduit au XIX^e siècle pour parler des langues indiennes et chinoises (Fon Sing *et al.*, 2020 : 63). Dans notre mémoire, nous parlerons de « langue ancestrale ».

⁶ Selon les données de Leclerc (2020), la proportion parlant le KRM est de 77,3 %.

⁷ <https://www.ethnologue.com/guides/ethnologue200>

officielles, selon la Constitution, elles sont plus ou moins comprises de tous, dépendamment du niveau d'instruction.

Établir le statut du français et de l'anglais à l'île Maurice n'est pas aussi facile qu'au Canada où ces langues sont inscrites dans la loi. Il existe deux écoles : ceux qui considèrent l'anglais et le français comme des langues officielles (Miles, 1999 : 221 ; Ramharai, 2006 : 175) et ceux qui considèrent qu'elles ne sont que des langues officielles *de facto* (Fon Sing *et al.*, 2021 : 63 ; Florigny, 2010 : 13). En effet, Leclerc (2020) et Fon Sing *et al.* (2021 : 63) expliquent qu'il n'y aurait aucun document qui mentionnerait explicitement que l'anglais est la langue officielle, contrairement au Canada où le statut officiel est conféré par une loi. À cet effet, Fon Sing *et al.* (2021) expliquent que :

The Republic of Mauritius has no official language but de facto this status seems to have been bestowed on English which is in use in administration and government. (Fon Sing *et al.*, 2021 : 63)

Florigny explique toutefois que « le français et l'anglais furent désignés comme langues officielles » (Florigny, 2010 : 28) après l'indépendance en 1968. De plus, l'anglais est utilisé dans plusieurs domaines officiels, tels que la politique et l'éducation, mais est une langue écrite plutôt qu'orale (Bissoonauth, 2021 : 66), tandis que le français est utilisé dans les médias, à l'église (Florigny, 2010 : 28) et dans l'enseignement comme langue enseignée et langue d'appui.

Afin de faciliter la compréhension et la rédaction de ce mémoire, nous adoptons la position que l'anglais est la langue officielle, que le français est la langue sociale et que le KRM est la langue nationale du pays (Florigny, 2010 : 13). Comme déjà mentionné, à part l'anglais, le français et le KRM, plusieurs langues ancestrales, telles que le bhojpuri, l'hindi, le mandarin et le hakka, viennent compléter la mosaïque linguistique mauricienne, mais elles ne sont utilisées que par les communautés spécifiques (Florigny, 2010 : 25).

Des données illustrant les langues parlées à l'île Maurice sont présentées par Jacques Leclerc (2020). La figure 2 montre la présence des langues parlées par différentes communautés. Il importe de rappeler que les critères sur lesquels sont basées les communautés sont l'ethnicité, la religion et la géographie. Néanmoins, seule la communauté sino-mauricienne est basée sur des critères géographiques. En effet, bien que la communauté sino-mauricienne parle hakka ou

mandarin, ceci n'a aucun rapport avec la religion vu que les locuteurs sino-mauriciens sont de foi religieuse différente, par exemple le christianisme et le bouddhisme. Ce tableau nous permet également de voir qu'à chaque communauté sont associées différentes langues.

Ethnie	Population	Pourcentage	Langue	Religion
Mauricien	976 000	77,3 %	Créole mauricien	Christianisme / hindouisme ⁸
Asiatique du Sud	66 000	5,2 %	Bhodjpouri	Hindouisme
Français	51 000	4,0 %	Français	Christianisme
Hindi	36 000	2,8 %	Hindi	Hindouisme
Panjabi	25 000	1,9 %	Panjabi oriental	Autre
Chinois ⁹	19 000	1,5 %	Chinois mandarin	Aucune
Télougou	19 000	1,5 %	Télougou	Hindouisme
Marathe	17 000	1,3 %	Marathi	Hindouisme
Bengali	6 660	0,5 %	Bengali	Islam
Chinois hakka	4 100	0,3 %	Chinois hakka	Aucune
Européen	2 400	0,1 %	Anglais	Christianisme
Gujarati	2 000	0,1 %	Gujarati	Hindouisme
Malgache	1 300	0,1 %	Malgache	Christianisme
Chinois mandarin	1 200	0,0 %	Chinois mandarin ¹⁰	Aucune
Tamoul	1 100	0,0 %	Tamoul	Hindouisme
Arabe	800	0,0 %	Arabe levantin ¹¹	Islam
Ourdou	800	0,0 %	Ourdou	Islam
Britannique	700	0,0 %	Anglais	Christianisme
Autres	38 000	3,0 %	-	-
TOTAL 2018	1 261 400	100 %		

Figure 2 – Langues parlées par communautés

Source : Leclerc (2020)

⁸ Nous notons que la religion associée aux locuteurs du KRM est le christianisme et l'hindouisme. Or, selon notre expérience personnelle, nous pouvons dire que le KRM est aussi parlé par d'autres communautés également et il est leur langue première (Florigny, 2010 : 87).

⁹ Une autre remarque que nous faisons est la catégorisation du chinois, du mandarin et du hakka. Nous savons que le mandarin et le hakka sont deux langues différentes et sont parlées par ces Chinois venant de différentes régions.

¹⁰ Nous ne pouvons expliquer pourquoi il y a deux entrées du chinois mandarin dans ce tableau.

¹¹ Nous avons repris la terminologie de Leclerc (2020).

Nous voyons qu'en 2018, 19 langues ont été recensées par Leclerc (2020) et que le KRM arrive en première position avec 77,3 % de locuteurs. Arrivent ensuite le bhojpuri, le français et l'hindi avec 5,2 %, 4,0 % et 2,8 % de locuteurs respectivement. Nous notons une différence majeure entre les locuteurs du KRM et ceux des autres langues, et cela confirme que la majorité des Mauricien.ne.s parlent KRM.

La figure 3 représente les langues parlées à l'île Maurice selon Carpooran (2005). Nous observons qu'il y a moins de langues recensées par rapport à celles de Leclerc (2020) et que les recensements datent d'avant 2018. Les figures 2 et 3 nous permettent alors de voir l'évolution du KRM durant ces 35 dernières années. À titre d'information, la population s'élevait à 966 863 en 1983, à 1 056 827 en 1990 et à 1 178 848 en 2000 et nous avons ajouté le total de locuteurs par langue à la fin du tableau.

Langue / Date	1983	1990	2000
Anglais	2 028	2 240	3 512
Arabe	1 813	280 000	82 000
Bhojpuri	197 050	201 618	142 387
Chinois ¹²	4 707	2 620	6 796
Créole	521 950	652 193	826 152
Français	36 048	34 455	39 953
Hakka	1 249	765 000	610 000
Hindi	111 134	12 848	7 250
Mandarin	116 000	95 000	996 000
Marathi	12 420	7 535	1 888
Tamil	35 646	8 002	3 623
Telegu	12 364	6 437	2 169
Urdu	23 572	6 810	1 789
Total	1 075 981	2074 758	2 723 519

Figure 3 – Langues parlées entre 1983 et 2000

Source : tableau intitulé *Langue d'expression (orale) usuelle affirmée* (adapté de Carpooran, 2005 : 117)

Ce qui frappe dans les données présentées par Carpooran (2005 : 117), c'est le déclin considérable du nombre de locuteurs des langues communautaires entre 1990 et 2000. Ce déclin montre une transition vers le KRM au fil des années, car nous notons une hausse croissante à chaque recensement. En effet, les données de Carpooran (2005 : 117) sont importantes, car elles permettent de voir cette évolution entre 1983 et 2018 ainsi que le transfert d'une langue occidentale, indienne ou chinoise au KRM. Nous verrons davantage dans la prochaine section l'accroissement du nombre de locuteurs du KRM.

¹² Nous faisons la même remarque concernant la terminologique : nous savons que le chinois, le hakka et le mandarin sont langues différentes et sont parlées par les Chinois venant de différentes régions. Néanmoins aucune distinction particulière n'est faite par Carpooran (2005 : 117).

De plus, une légère hausse est notée pour l'anglais et le français depuis le recensement de 1983 mené par le gouvernement. L'accroissement concernant l'anglais et le français peut s'expliquer par l'importance de ces langues dans la société et le fait qu'elles soient utilisées notamment dans les médias, à l'Église et dans l'enseignement. Ce qui ressort aussi de cette figure concerne les chiffres des langues chinoises. Nous notons une hausse des locuteurs du mandarin et du chinois en 2000 après une baisse en 1990 et une hausse du hakka en 1990 suivie d'une légère baisse. Cette fluctuation peut s'expliquer par l'arrivée des travailleurs engagés chinois durant ces périodes. Les esclaves chinois sont arrivés durant la colonisation française au XVIII^e siècle (Chilin, 2017 : 53) et les travailleurs engagés, vers 1871, après l'abolition de l'esclavage (Miles, 1999 : 215) où ils ont ouvert des boutiques chinoises dans les quartiers port-louisien (Chilin, 2017 : 32). Ces arrivants ont donc conservé leur langue d'origine tout en apprenant le KRM. Bien qu'une hausse de ces locuteurs soit notée en 2000, Leclerc (2020) en note un faible taux en 2018, conséquence « des mariages mixtes » (Leclerc, 2020).

Les données présentées précédemment montrent un accroissement du nombre de locuteurs du KRM. Dans les figures 2 et 3, nous voyons que le nombre de locuteurs varie pour chaque langue depuis ces dernières années. Comme mentionné, nous notons, dans la figure 2, un faible taux de locuteurs des langues ancestrales comparé au KRM. Dans la figure 3, nous observons une baisse considérable du nombre de locuteurs de l'arabe, du bhojpuri, du hakka, de l'hindi, du marathi, du tamil, du télougou et de l'urdu (ou « ourdou »). La baisse de locuteurs en ces langues et la hausse de ceux du KRM montrent un transfert linguistique vers le KRM.

Dans la prochaine section, nous discutons du nombre de locuteurs du KRM, à la suite du transfert linguistique, en tant que langue unique ou au côté d'une langue ancestrale.

2.1.3 Locuteurs du KRM

Les locuteurs du KRM augmentent. La figure 4 illustre les hausses notées dans la population par rapport aux locuteurs du KRM durant ces 40 dernières années, à partir des données récoltées par Carpooran (2005 : 117) et Leclerc (2020).

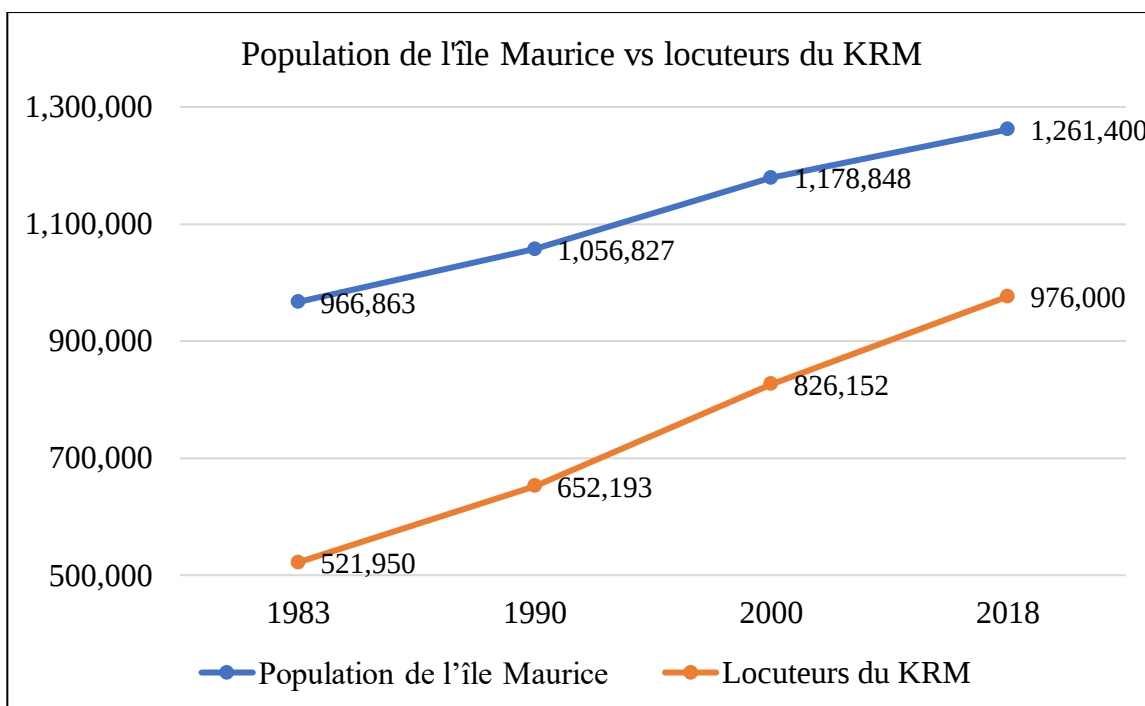


Figure 4 – Population de l'île Maurice vs locuteurs du KRM

Source : Carpooran (2005 : 117) ; Leclerc (2020)

Dans cette figure, nous observons que 54 % de la population mauricienne parlent KRM en 1983 ; 61,1 % en 1990 ; 70 % en 2000 et 77,4 %¹³ en 2018. Ainsi, nous remarquons une hausse de 7,7 %, 8,4 % et 7,3 % entre chaque recensement. De plus, entre 1983 et 2018, soit en 35 ans, nous notons une hausse moyenne de 8 416 personnes et de 12 973 locuteurs par an. De ce fait, durant cette période, le nombre de locuteurs du KRM se voit augmenter de 154 % par rapport à la population mauricienne. Ces données montrent encore qu'il y aurait un transfert linguistique des locuteurs des langues ancestrales vers le KRM. Ainsi, bien que le KRM n'ait pas de statut officiel au sein de la société mauricienne, il est parlé par une majorité de la population, soit 77,4 % (ou 77,3 % – cf. figure 2).

¹³ $976\,000 / 1\,261\,400 = 77,37\%$. Lors de notre calcul, nous avons arrondi ce chiffre au premier décimal mais Leclerc (2020) ne l'a pas fait. Au cours du mémoire, nous utiliserons les données de Carpooran (2005), soit 77,3 % ou la locution « presque 80 % ».

Les figures 5 et 6 illustrent les combinaisons possibles de bilinguisme entre le KRM et une autre langue ancestrale (Carpooran, 2005 : 118-119). Ces données sont présentées par Leclerc (2020) et Carpooran (2005).

Langue	Nombre	Pourcentage
Créole + chinois	5 661	0,45 %
Créole + anglais	798	0,06 %
Créole + français	29 361	2,3 %
Créole + hindi	11 001	0,88 %
Créole + marathi	7 903	0,63 %
Créole + tamoul	26 927	2,1 %
Créole + télougou	7 401	0,6 %
Créole + ourdou	13 198	1,06 %
Créole + autre langue	1 403	0,08 %
Créole + bhodjpouri	228 729	18,4 %

Figure 5 – Locuteurs bilingues en 2018

Source : Leclerc (2020)

Langue / Date	1990	2000
Créole & Bhojpuri	48 579	64 105
Créole & Français	21 387	33 795
Créole & Urdu	6 479	3 536
Créole & Tamil	5 312	3 274
Créole & Hindi	3 428	4 572
Créole & Chinois	2 069	1 506
Créole & Telegu	1 797	2 841

Figure 6 – Locuteurs bilingues en 1990 et 2000

Source : tableau intitulé *Pratiques bilingues usuelles affirmées* de Carpooran (2005 : 117)

Selon les données de 2011 (Leclerc, 2020), 30% de la population seraient bilingues. Nous avons mentionné plus haut que la communauté hindoue est importante et qu'elle essaie de garder ses langues d'origine. Les figures ci-dessus montrent que le bhojpuri est, de loin, la langue la plus parlée aux côtés du KRM. D'ailleurs, il fut un temps où le bhojpuri comptait plus de locuteurs que le créole avant que ce dernier ne prenne le dessus (Carpooran, 2005 : 116). Il est à noter aussi que le bhojpuri est la langue indienne la plus parlée par la communauté hindoue et que, comme le montrent les figures 5 et 6 ci-dessus, 18,4 % et 5,4 % de la population sont bilingues en bhojpuri et en créole. Nous notons donc une hausse de 13 % entre 2000 et 2011. De ce fait, le bilinguisme bhojpuri/créole serait plus important que le bilinguisme français/créole, avec seulement 2,8 % des locuteurs en 2000 et 2,3 % en 2011, soit une baisse d'environ 0,5 %. En outre, l'importance du bhojpuri et des autres langues ancestrales se confirme par leur enseignement comme matière optionnelle au niveau du primaire (Sonck, 2005 : 40). Nous élaborons sur ce sujet dans les prochains chapitres. Nous observons ici la valorisation de ces langues par l'État alors que le KRM n'a obtenu de statut que très récemment.

Par ailleurs, Bissoonauth (2021 : 68) présente les langues parlées à la maison entre les membres de la famille dans la Figure 1.

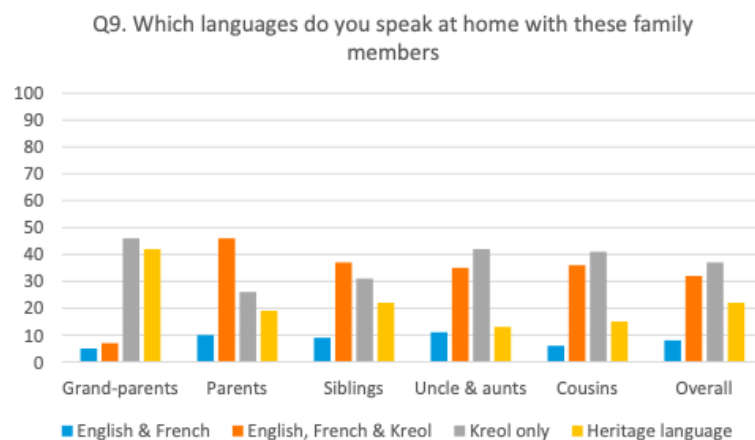


Figure 1. Language combinations spoken at home.

Figure 7 – Langues parlées dans le foyer

Source : Figure 1 (Bissoonauth, 2021 : 68)

Cette étude a été faite auprès de 12 écoles secondaires en août et octobre 2018. Les données de ce tableau montrent que les élèves parlent le KRM à la maison, soit en tant que langue unique soit avec l'anglais et le français, majoritairement avec leurs parents, leurs frères et sœurs et leurs oncles, leurs tantes et leurs cousins. Avec les grands-parents, c'est le KRM et les langues ancestrales qui sont privilégiés. De manière globale, il note un transfert linguistique vers le KRM depuis les 20 dernières années, faisant de cette langue la langue « de maison » à l'île Maurice alors que les langues ancestrales sont de moins en moins parlées par les générations à venir (Bissoonauth, 2021 : 69).

Ce qui ressort de ces données est la place du KRM dans la société mauricienne et l'importance qui lui est donnée au quotidien. Le KRM reste la langue principale des Mauricien.ne.s, que ce soit en tant que langue unique ou pratique bilingue, bien que le français soit entendu et écouté de façon journalière dans les médias. Comme mentionné, le français n'acquiert qu'un statut de langue sociale. De plus, ces chiffres témoignent d'un transfert linguistique important vers le KRM.

Dans la section suivante, nous voyons les domaines dans lesquels sont utilisées les langues parlées à l'île Maurice, tant les langues ancestrales et celles des colons que le KRM.

2.2 Usages linguistiques

Nous avons présenté depuis le début de ce chapitre les langues parlées à l'île Maurice et nous avons vu que chaque langue contribue à la mosaïque linguistique du pays. Nous avons également vu que le plurilinguisme est très présent dans cette société multiculturelle. Néanmoins, le KRM y tient une place particulière. Ainsi, il est important de se pencher sur les usages linguistiques afin de voir l'évolution des langues et leur emploi dans les domaines socioculturels, politiques et éducatifs.

En premier lieu, nous voyons où sont employées les autres langues parlées à l'île Maurice. Ensuite, nous voyons le cas du KRM, qui devient une langue formelle utilisée dans différents domaines de la société et qu'il n'est donc plus réservé à la maison.

2.2.1 Usages des autres langues

Les différentes langues parlées à l'île Maurice sont aussi présentes dans différents domaines formels et informels. Nous avons regroupé les informations présentées par Carpooran (2005), Ramharai (2006), Cuniah (2013) dans la figure 8. Nous reprenons ici le terme de Carpooran (2005), « langues ancestrales », pour référer au bhojpuri, à l'hindi, à l'arabe, entre autres, soit les langues les plus parlées par ces communautés.

Domaines	Langues
Assemblée nationale	Anglais ou Français
Cour suprême	Anglais ou Français ou autre langue maîtrisée
Éducation	Anglais, Français, langues ancestrales ¹⁴
Littérature	Anglais, Français, langues ancestrales
Médias	Anglais, Français, langues ancestrales
Musique	Anglais, Français, langues ancestrales

Figure 8 – Langues utilisées dans les domaines formels et informels

Nous observons dans la figure 8 que plusieurs langues peuvent être utilisées dans différents domaines. Outre ces langues, il y a aussi le KRM qui est utilisé et dont nous discuterons l'usage dans la prochaine section. L'emploi de ces langues illustre bien le multiculturalisme et le multilinguisme du pays où plusieurs langues se côtoient, que ce soit en politique, dans l'éducation ou dans les domaines culturels. En ce qui concerne les langues acceptées à l'Assemblée nationale, seuls l'anglais et le français y ont le droit de cité. Toutefois, un projet introduisant le KRM dans cette instance a été lancé.

Dans la section suivante, nous discutons des usages du KRM, dans les domaines formels et informels.

¹⁴ Il s'agit ici de l'enseignement de et en l'anglais, du français mais des langues ancestrales.

2.2.2 Usages du KRM

Les usages du KRM s'inscrivent dans plusieurs domaines et la figure 9 présente les domaines dans lesquels le KRM est utilisé depuis 1822. Les données concernant l'Assemblée nationale, la Cour suprême, les médias et l'enseignement proviennent de Carpooran (2005), Harmon (2007), Florigny (2015) et des journaux hebdomadaires mauriciens.

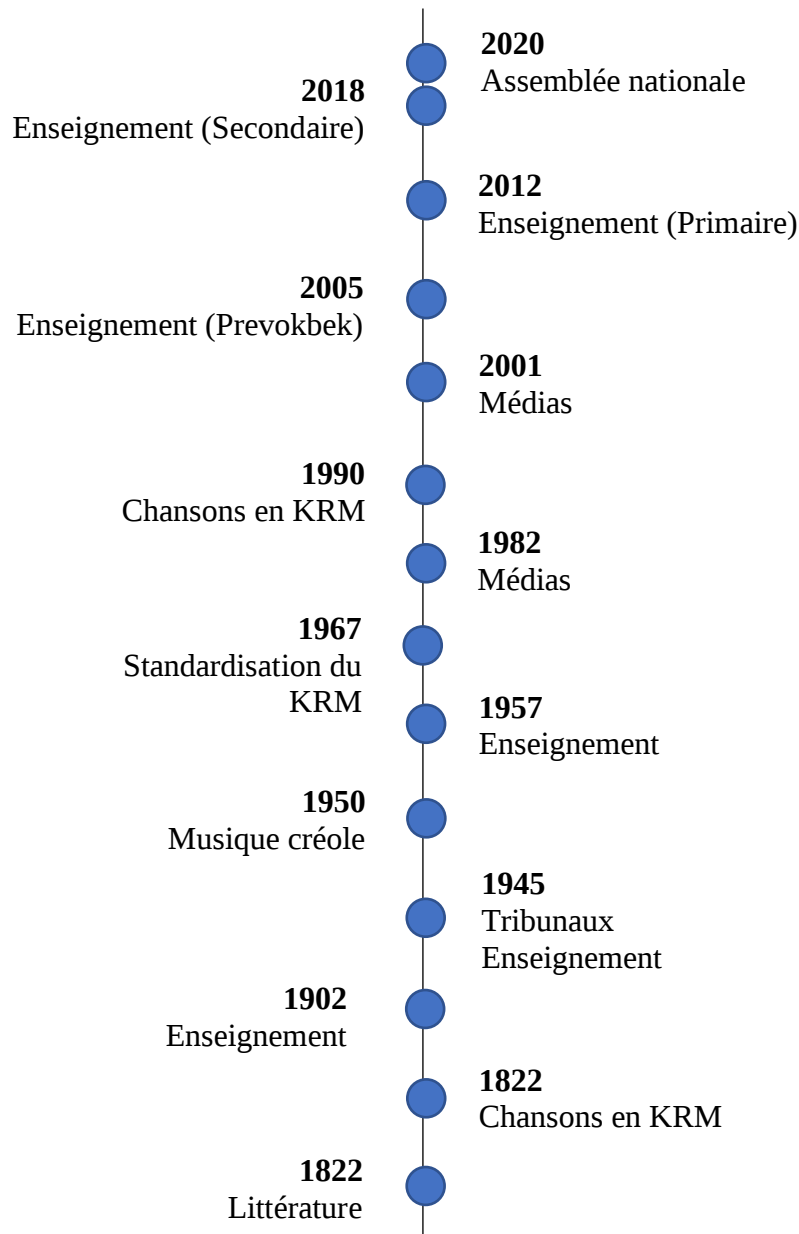


Figure 9 – Usages du KRM

Cette figure montre qu'en deux siècles, les usages du KRM ont évolué en commençant par s'inscrire dans la littérature en 1822 (Ramharai, 2006 : 177). Jusqu'à cette date, la littérature mauricienne était écrite en français ou en anglais. Le premier ouvrage en KRM écrit par François Chrestien est publié en 1822 et est intitulé *Les Essais d'un bobre africain*¹⁵ (Ramharai, 2006 : 177). En outre, selon l'Association musique et culture mauricienne (2010), le terme « séga » apparaît en 1822 et fait référence à une danse. Peu après, les esclaves africains ont commencé à faire de la musique avec les tambours africains qu'ils avaient ramenés afin de se remémorer leurs origines. Puis, ils utilisaient le matériel mis à leur disposition pour produire du son (cailloux, bois, etc.). Le séga est donc avant tout une danse et devient graduellement la chanson typique mauricienne. La chanson créole se modernise en 1950 et se commercialise à partir de 1990. Elle continue encore d'évoluer aujourd'hui, surtout avec la graphie officielle du KRM. D'ailleurs, le 11 février 2022, un article publié dans le journal mauricien *Défimédia* mentionne que « le 21 février est désormais la Journée nationale du Seggae et cela en mémoire de feu Joseph Réginald Topize, de son nom d'artiste Kaya. Cette décision a été avalisée par le Conseil des ministres ce vendredi 11 février » (Seetamonee, 2022). Nous verrons dans notre mémoire que Kaya a été un pilier dans la revendication identitaire des Créoles.

Après la littérature et la chanson mauriciennes, des lois sur l'éducation évoquent, tantôt implicitement, tantôt explicitement, l'emploi du KRM comme langue d'enseignement. En 1902, l'enseignement en KRM se fait de manière implicite. Ce n'est qu'en 1957 que le KRM est évoqué explicitement, mais son emploi reste à la discrétion de la direction de l'établissement, en tant que langue d'appui. Il est clair que le gouvernement n'impose pas son emploi dans les écoles. Nous voyons qu'en 2005, 2012 et 2018, le KRM se fraye une place officielle en tant que langue enseignée dans les écoles.

Sur le plan politique, la loi sur les tribunaux de 1945 stipule indirectement que le KRM peut être parlé si l'anglais et le français ne sont pas maîtrisés par ceux et celles qui comparaissent en Cour. Cependant, il n'y a rien d'officiel concernant le KRM et aucune information n'est disponible pour attester si le KRM est utilisé en Cour. Enfin, le projet *Preparasion Terin pou Introdiksion Kreol Repiblik Moris dan Parlman* (Préparation du terrain pour l'introduction du Kreol de la

¹⁵ Nous avons obtenu la 3^e édition, en version numérique, de cet ouvrage, publiée en 1869. Le titre de celui-ci est *Le Bobre africain*.

République de Maurice au Parlement [notre traduction]) qui vise à introduire le KRM à l'Assemblée nationale a été annoncé en 2020 et est en cours d'élaboration par un comité réunissant plusieurs acteurs de l'éducation mauricienne.

À travers l'usage du KRM dans ces domaines officiels, nous constatons que le KRM évolue et gagne en prestige. Nous passons du domaine culturel au domaine officiel¹⁶, de la littérature à la politique et au KRM. Cette transition et ce gain en prestige montrent également que le KRM parvient graduellement à se défaire du statut d'infériorité. La revendication identitaire et le phénomène du malaise créole s'estompent à mesure que le KRM est valorisé par l'État, notamment par la codification de la langue, son introduction dans le système éducatif, et bientôt à l'Assemblée nationale, et plus récemment, par le décret de la Journée nationale du Seggae.

2.3 Contexte diglossique de l'île Maurice

Nous avons vu que plusieurs langues peuvent être utilisées dans un domaine donné, mais ces langues ont toutefois différents niveaux de prestige au sein de la société du fait de leur nombre de locuteurs. Or, le KRM est parlé et compris par presque 80 % de la population car c'est une langue vivante qui ne cesse d'évoluer et de gagner en importance.

L'évolution statutaire accorde au KRM plus d'importance. Cependant, l'emploi de l'anglais et le français dans les domaines formels connotent toujours un prestige social élevé. Ainsi, ces trois langues s'inscrivent dans une situation diglossique, avec l'anglais et le français, considérés comme des variétés hautes, et le KRM, considéré comme une variété basse. Cependant, le KRM est au cœur de la société mauricienne qui unit et réunit tout un chacun autour d'une même langue. Cela montre que cette *lingua franca* est source de l'identité mauricienne. En outre, le KRM est désormais une langue codifiée avec la standardisation de l'orthographe et la publication des dictionnaires en KRM.

Nous expliquons brièvement, dans cette section, ce qu'est la diglossie et comment les langues se côtoient dans ce système linguistique. En effet, comme le KRM a évolué au niveau

¹⁶ Nous discutons davantage de l'usage du KRM dans la section 3 de ce chapitre, grâce à la description de son évolution.

sociétal, il importe de le situer aux côtés de l'anglais, la langue « officielle », et du français, la langue sociale, et de travail, afin de voir comment chaque langue se complète au quotidien.

2.3.1 Qu'est-ce que la diglossie ?

La diglossie est un concept qui a été étudié par Psichari, Ferguson et Fisher. Psichari parle de domination « d'une variété sur l'autre » et de « pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires, mais politiquement et culturellement en position de force » (Boyer, 2015 : 70). Ferguson parle de diglossie « lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes, mais parfaitement complémentaires » (Boyer, 2017 : 71). Fisher parle de deux langues et non de deux variétés de langues en contact avec des fonctions complémentaires (Boyer, 2017 : 71). De ce fait, selon ces définitions, celles de Psichari et de Fisher se rapprochent le plus de la situation mauricienne. En effet, les colons français avaient le pouvoir sur les esclaves durant la colonisation et ils ont imposé le français aux esclaves. C'est ainsi que le KRM est un créole à base française. Toutefois, alors que Psichari parle de « variété » de langue, Fisher parle de deux langues distinctes, ce qui est le cas du KRM et du français.

2.3.2 Situation diglossique : variété haute et variété basse

L'anglais est la langue « officielle » de l'île Maurice et a plus de prestige que le KRM, mais moins que le français. Le niveau social et d'éducation se définit par la maîtrise du français. Par rapport à l'anglais et au français, le KRM et les langues ancestrales sont des variétés basses, parlées dans des situations informelles et du quotidien, mais les variétés hautes sont les langues les moins parlées et maîtrisées par la communauté, qui sont utilisées dans des situations formelles.

Toutefois, l'anglais, le français et le KRM sont complémentaires en ce sens que, bien que le niveau de maîtrise varie selon les locuteurs, ces langues ont des rôles spécifiques menant à une société fonctionnelle. Mooneeram (2007 : 69) mentionne que les deux langues en situation diglossique ont des fonctions complémentaires. En effet, le taux de francophones et d'anglophones sont respectivement de 4 % et 0,1 % (voir figure 2). Parmi eux, 2,3 % et 0,06 % (voir figure 5) sont considérés comme étant bilingues. Nous constatons que les langues les moins parlées acquièrent le plus de prestige sur le sol mauricien et sont les langues utilisées dans les instances officielles.

Néanmoins, nous voyons à travers les données de la figure 8 que le KRM se présente davantage dans des situations formelles.

Dans le contexte diglossique s'y trouve le concept de l'identité mis en avant par l'évolution statutaire du KRM. En effet, comme mentionné plus haut, grâce à cette progression hiérarchique, l'identité créole est valorisée et décolonisée. Il devient une langue à variété haute. Nous voyons dans la section suivante l'alternance codique, un phénomène très commun à l'île Maurice.

2.4 Alternance codique

Nous avons vu que le plurilinguisme et la diglossie sont très présents sur la petite île de l'Océan Indien. Des occurrences d'alternance codique (*code-switching*) se font également beaucoup entendre. Bien que le KRM soit parlé par presque 80 % de la population, le français et l'anglais ont aussi leur place. Le prestige donné à ces langues est élevé bien qu'elles soient des langues étrangères pour la plupart des Mauricien.ne.s et ne sont entendues au quotidien que grâce aux médias.

Ainsi, dans cette section, nous expliquons ce qu'est l'alternance codique et les situations dans lesquelles ce concept se fait entendre. Nous faisons aussi une brève référence au système éducatif où l'anglais, le français et le KRM sont utilisés à des degrés différents.

2.4.1 Qu'est-ce que l'alternance codique ?

L'alternance codique est un « phénomène grammatical » (Brasart, 2013 : 4) qui vise à alterner des éléments lexicaux de deux ou plusieurs langues dans une même phrase ou un même discours. Après avoir analysé les définitions des auteurs, notamment Gumperz (1982), Bullock et Toribio (2009) et Gardner-Chloros (2009), Brasart définit l'alternance codique comme étant « l'usage fluide de deux langues ou plus au cours de la même conversation par un ou plusieurs locuteurs bilingues » (Brasart, 2013 : 2). Ainsi, dans une même phrase, nous pouvons entendre du vocabulaire français, anglais, KRM et/ou autres langues ancestrales, selon le locuteur. Baker (1993 : 76-77) ajoute que l'alternance codique permet de montrer son statut social et de prestige et, par extension, son niveau d'éducation (Salehmohamed et Rowland, 2014 : 557). L'alternance codique est un phénomène international, notamment en Australie où les immigrants iraniens

alternent entre l'anglais et le perse, ou encore en Espagne où les immigrants alternent entre le catalan et l'espagnol (Salahmohamed et Rowland, 2014 : 557-558).

Dans la section suivante, nous inscrivons l'alternance codique dans la situation plurilingue mauricienne.

2.4.2 Alternar entre l'anglais, le français et le KRM dans le discours

Auckle et Barnes (2011 : 112-113) ont conduit une étude de cas avec trois locutrices qui parlent français, anglais, KRM, bhojpuri et hindustani (un mélange d'hindi et d'urdu) mais dont la langue principale est le KRM (Auckle et Barnes, 2011 : 110). Ces chercheurs constatent que ces interlocutrices emploient des mots français ou bhojpuri au cœur d'un discours en KRM dans un magasin où elles vont acheter une tenue pour un mariage. Selon Auckle et Barnes (2011), c'est dû à la présence de la vendeuse que les interlocutrices ont inclus des expressions françaises, par exemple, pour montrer le prestige qu'évoque la langue française (Auckle et Barnes, 2011).

Speaker A : Sanla pli zoli non ? Selman no kuzinn ena enn linz inpe kumsa. [to salesgirl] Li Presque dans sa genre la. Mo kontan ban lezot couleurs anfen a pepre meme model, wi. [to speakers B and C] Aay mo pou pren enn ar Nabila pour lavey¹⁷. [Celui-là est plus joli, n'est-ce pas ? Cependant ma cousine a un vêtement un peu comme celui-ci. [à la vendeuse] C'est presque ce modèle-ci. J'aime les autres couleurs, enfin plus ou moins dans le même style, oui. [aux interlocuteurs B et C] Eh bien, je vais emprunter une tenue à Nabila pour la porter la veille du mariage. (Auckle et Barnes, 2011 : 112)

Dans ce discours, nous observons l'emploi de « *dans sa genre la* » (de ce genre-là) et « couleurs », des mots prononcés en français dans un discours en créole.

Dans un autre discours, les filles alternent KRM et bhojpuri en parlant d'un gâteau que la locutrice C offre aux deux autres. Les mots soulignés sont en bhojpuri alors que tout le discours est en KRM. Notons toutefois qu'en KRM, les expressions « *lag lag* » et « *kol kole* » se réfèrent à la même idée de « coller » (verbe) ou « collant » (adjectif) (Auckle et Barnes, 2011).

¹⁷ Des traductions anglaises sont disponibles dans l'article de Auckle et Barnes (2011).

*Speaker C : ee li **lag lag**. [Eh ! ça colle !]*

*Speaker A : e li **lag lag**, mo lamain inn vinn katch katch. [eh ça colle, ma main est toute collante !]*

LAUGHTER [RIRES]

Speaker B : kav li ... manze taa. [cela se peut ... mange-le donc!]

Speaker A : we. [Oui.]

*Speaker A : **lag lag**. LAUGHTER. Mo lamain (2.0) **kol kole**. [collant. RIRES. Ma main colle.]*

*Speaker B : ki liete? **lag lag**. [Comment était-ce ? Collant]*

(Auckle et Barnes, 2011 : 112-113).

Auckle et Barnes (2011 : 115) ont séparé l'alternance codique du mélange codique. Toutefois, nous n'allons pas dans notre mémoire distinguer les deux concepts mais nous les englobons sous le concept de « l'alternance codique ». Ainsi, selon l'exemple ci-dessous, nous voyons que des expressions anglaises et françaises sont incorporées dans le discours en KRM de nos locutrices, qui parlent d'une nouvelle marque de glace, en l'occurrence « *promotion* », « *award winning* » et « *cookies and cream* » et « *chocolat* » et « *s'il vous plaît* », respectivement.

Speaker A : e get tip top, ena promotion san katrovin diznefrupi get la. Laba. Mari bon sa ton deza manz sa? So chocolat ekstra bon. [Tiens, regarde Tip Top (c'est une nouvelle marque de glace), c'est en promotion. Cent quatre-vingt-dix-neuf roupies ! Regarde ici, là-bas ! C'est super bon ! En as-tu déjà mangé ? Le chocolat est super bon.]
Speaker C : vre ? [Vraiment?]

Speaker A : We. [Oui.]

Speaker C : Sa paret bon. [Elle a l'air délicieux.]

Speaker A : Sa si, ee award winning sa s'il vous plaît ! Ee cookies and cream la paret ekstra bon. To rapel nu ti pe get so foto? Mo pou aste ene kan mo ena kas. [Celle-ci aussi. Elle mérite un prix, s'il vous plaît ! Tiens, le biscuit et crème aussi a l'air délicieux ! Tu te rappelles, on regardait la publicité ? J'achèterai une boîte quand j'aurai de l'argent.]

(Auckle et Barnes, 2011 : 115)

Tous ces exemples discursifs nous montrent que plusieurs langues se côtoient au cours d'une même conversation à cause du nombre de langues parlées à l'île Maurice. L'emploi de l'anglais et du français, dans certains cas, sert aussi à montrer que l'on maîtrise ces langues et donc,

à montrer ses connaissances. Par ailleurs, en tant que locutrice du KRM, de l'anglais et du français, nous pouvons attester que les phénomènes d'alternance codique se produisent naturellement et inconsciemment, car le bilinguisme et le plurilinguisme sont tellement présents dans la société. Bissoonauth (2021 : 70) note également qu'un « mélange » de KRM, d'anglais et de français est parlé à la maison par 32% de gens, bien que l'anglais reste la langue écrite et le français, la langue orale.

L'alternance codique est fortement présente dans l'enseignement où le KRM sert de langue d'appui, en plus de français. Ces langues sont utilisées pour approfondir l'explication lorsque l'anglais n'est pas suffisant. Salehmohamed et Rowland (2014 : 557) ont fait une étude de cas sur l'enseignement des mathématiques. Ils expliquent que l'enseignement en langue maternelle est essentiel pour favoriser l'apprentissage et la compréhension des concepts et pour les clarifier et que, afin de parer à ce problème, les enseignants ont recours à l'alternance codique (Salehmohamed et Rowland, 2014 : 557). Il importe de préciser que l'anglais étant la langue officielle de l'enseignement, les manuels scolaires sont nécessairement en anglais, à l'exception de ceux utilisés pour les cours de français et pour les langues ancestrales. De ce fait, l'alternance codique entre l'anglais, le français et/ou le KRM est inévitable.

L'alternance codique ne sert pas uniquement à clarifier l'explication, mais également à interagir avec les élèves. Dans son étude de cas, Salehmohamed et Rowland (2014 : 564) expliquent que les enseignants utilisent le français plus que l'anglais (langue officielle d'enseignement) pour communiquer alors que ce dernier n'est utilisé que pour lire les questions et les explications primaires. Ci-dessous sont quelques exemples d'énoncés de Merritt *et al.* (1992) cités par Salehmohamed et Rowland (2014 : 563). Il convient de noter que les auteurs ont gardé en italique la traduction anglaise des phrases et mis en gras les énoncés en français. De plus, « T » représente l'enseignant et « Ss », les élèves.

T : **C'est bon ?** (*It's ok?*) If you have any doubts, come here. Sum of interior angles, **c'est** n minus two times hundred and eighty. **n c'est huit cotés. Vous allez avoir (dix) fois cent-quatre-vingt(s), ça va faire mille quatre-vingt(s)** (*n it's eight sides. You will get (ten) times hundred and eighty, which gives one thousand and eighty*).

T : Three hundred and sixty degrees divided by thirty. It gives me twelve degrees. Maintenant, continue. **On reprend la phrase.** (*Now, we continue. We read the sentence again*)

T : **Revoyez la phrase. Qu'est-ce qu'il faut faire ?** (*Look at the sentence again, what do we have to do ?*)

T : **Ok, ça vous avez fait en CPE, vous devez vous rappeler** (*Ok, so this you have done in CPE, you must remember*)

Ss : **Oui** (*Yes*)

T : What is a plus b plus c ?

Ss : **Trois- cent-soixante degrés** (*Three hundred and sixty degrees*)

Nous voyons à travers ces exemples que l'anglais et le français sont bien présents dans l'enseignement au quotidien. L'alternance codique avec le KRM n'est pas très fréquente et sert souvent à attirer l'attention des élèves ou à mettre l'accent sur un énoncé produit par l'élève. L'énoncé en KRM est souligné et mis en gras.

S: **Ein!, ene z a l'envers!** (*Oh !, a back to front z*)

T: **Ene z a l'envers, voilà!** (*A back to front z, that's it!*) [*short pause while students are discussing*] **On appelle ça des** (*We call these*) **alternate angles. a and c are alternate angles.**

Ce qui frappe est que le KRM est effectivement très peu utilisé contrairement au français. À travers notre propre expérience, ce ne sont pas tous les établissements qui utiliseront le KRM comme langue d'appui, car le français, doté d'un prestige social plus élevé, est privilégié notamment dans les écoles catholiques (Salehmohamed et Rowland, 2014 : 565). Salehmohamed et Rowland (2014 : 565) mentionnent que l'enseignant « *became more accustomed to the observations, [so] he grew more at ease with the researcher in his classroom* » et, de ce fait, l'emploi du KRM est plus naturel. Cependant, la faible utilisation du KRM est le résultat de la non-reconnaissance de cette langue et du faible prestige qui lui est accordé, laissant penser que cette langue n'est pas appropriée dans un domaine officiel comme l'éducation (Salehmohamed et Rowland, 2014 : 566).

Après avoir dépeint le contexte linguistique de l'île Maurice, nous présentons ci-après la deuxième grande partie de ce chapitre, qui concerne les objectifs de la recherche.

3. Objectifs de la recherche

La situation linguistique mauricienne nous montre la pléthore de langues parlées à l'île Maurice, et ce, dans les domaines socioculturels, politiques et éducatifs. C'est toutefois l'évolution croissante du KRM dans ces domaines qui nous intéresse. Nous avons vu que le KRM devient de plus en plus important et peut même obtenir le statut de « langue nationale » par ses usages dans les domaines politiques et éducatifs. De plus, la codification et la standardisation permettent au KRM d'acquérir le statut de langue nationale et non plus celui d'une langue véhiculaire. L'évolution statutaire donne au KRM le statut de prestige et diminue celui de malaise créole, relative à l'histoire coloniale du pays.

Ce mémoire poursuit principalement deux objectifs : décrire et expliquer les facteurs qui ont mené à un changement statutaire du KRM à l'île Maurice. En effet, nous commençons par une description des faits documentés sur l'évolution statutaire du KRM pour ensuite les expliquer.

3.1 Évolution statutaire du KRM à l'île Maurice

Le premier objectif de cette recherche est de documenter l'évolution statutaire du KRM à l'île Maurice. Pour ce faire, nous décrivons l'évolution du KRM de son statut de langue orale à celui de langue écrite en revoyant sa genèse et les langues adstrats qui ont influencé la configuration de la langue. Nous décrivons ensuite l'évolution des fonctions sociales du KRM, dans les espaces de la culture, de l'enseignement et de la politique. Cette évolution montre que le KRM passe du domaine informel au domaine formel et, de ce fait, gagne en statut social.

En outre, très peu de données sont disponibles et très peu de descriptions ont été faites sur le sujet. Notre but est alors de fournir autant de données que possible pour expliquer le changement statutaire du KRM. Nous voulons contribuer aux informations déjà publiées par d'autres auteurs sur le KRM, car la plupart s'attardent sur un thème en particulier (histoire, culture ou éducation). En effet, l'histoire de la créolisation a particulièrement intéressé le créoliste Mufwene (1999 ; 2000). Dans son article « Créoles : l'état de notre savoir » publié en 1999, Mufwene, conteste le statut du créole en tant que dialecte ou langue à part entière. Certains comme Faine (1937) et Hall (1966) se penchent vers la première idée alors que d'autres, tels que Holm (1988), sont plutôt du second avis (Mufwene, 1999 : 149). Par ailleurs, la langue créole ainsi que la dénomination

ethnique/culturelle sont définies dans le chapitre intitulé *Creolisation is a social, not a structural, process*, publié en 2000 dans la série « Créole Language Library ». Le titre est explicite en lui-même. En effet, il défend l'idée que « la créolisation est un processus social et non structurel » [notre traduction] qui émane du contact des langues comme mode de survivance linguistique et qu'il n'existe pas de critères prédéfinis pour les définir, car ces langues relèvent, purement du social (Mufwene, 2000 : 66).

De plus, Patzelt (2014) parle des créoles à base française, dont le KRM, issu du contact des langues « orales apparues au cours des colonisations européennes entre les XVI^e et XVIII^e siècles. » (Patzelt, 2014 : 677) et qui se développent grâce à une « évolution accélérée de formes régionales et populaires du français » (Patzelt, 2014 : 677). Ainsi, le KRM est apparu durant la colonisation française durant laquelle une langue commune était requise pour que les colons français et les esclaves africains et malgaches puissent se communiquer. Par ailleurs, ces variétés de langues et les parlers des esclaves s'adaptent, interagissent et s'influencent mutuellement pour créer une nouvelle langue commune, le KRM. La créolisation évoque également « un rapport très inégal » (Patzelt, 2014 : 677) entre les langues des colons et des esclaves, qui sont teintées de différentes variations. Dans le cas du KRM, il est possible de diviser les colons, d'un côté, et les esclaves, de l'autre. Patzelt explique que les créoles de l'Océan Indien, soit le KRM, le rodriguais, le réunionnais et le seychellois, sont issus d'une souche particulière, le créole bourbonnais, un proto-créole originaire de La Réunion (Patzelt, 2014 : 683 ; Corne et Moorghen, 1978 : 61). En effet, durant la colonisation française, la majorité des esclaves venaient d'Afrique (Fon Sing, 2021 : 54). Ensuite, de 1834 à 1921, des travailleurs contractuels indiens (Fon Sing *et al.*, 2021 : 54) sont arrivés sur l'île. De plus, Bollée (1977b : 124) est citée par Corne et Moorghen (1978 : 62) pour dire que « le mauricien et le seychellois ... seraient de 'vrais créoles', caractérisés par une stabilité et une homogénéité grammaticales remarquables » (Corne et Moorghen, 1978 : 62), contrairement aux créoles bourbonnais et réunionnais. Cependant, Miles (1999 : 213) n'évoque pas de créole bourbonnais, mais plutôt des périodes de colonisation portugaise en 1664, française en 1720 et anglaise en 1810, durant lesquelles les esclaves d'origines africaines ont débarqué sur l'île. Ce sujet a été enrichi par les travaux de Bonniol (2013), qui explique que la créolisation « s'inscrit dans un champ sémantique largement dominé par des considérations relevant de l'anthropologie physique et empreint du lexique de la race » (Bonniol, 2013 : 241).

La créolisation et le contact des langues sont des thèmes populaires auprès des auteurs et c'est pourquoi nous avons décidé d'inscrire notre mémoire dans une perspective sociolinguistique où le KRM représente l'unité nationale de tout un peuple. Comme expliqué au début de cette section, nous présentons, dans le chapitre 2, la genèse du KRM avec la configuration de la langue durant la colonisation française. L'histoire de la langue permet de mieux comprendre l'évolution de ses fonctions sociales. Comme l'île Maurice s'inscrit dans un contexte plurilingue et multiethnique, nous discutons aussi des fonctions sociales du KRM et de son rôle dans la société mauricienne. Ces fonctions témoignent, d'une part, de l'évolution du KRM depuis les années 1800 et d'autre part, du transfert linguistique vers le KRM, renforçant ainsi son statut de langue nationale.

3.2 Facteurs régissant l'évolution du KRM à l'île Maurice

Le deuxième objectif de cette recherche est d'expliquer les facteurs extralinguistiques ayant contribué à l'évolution du KRM pour qu'il soit reconnu comme la langue nationale du pays. En effet, ces facteurs, dont le *malaise créole*, la revendication identitaire et la politique linguistique s'inscrivent dans l'histoire, la culture, l'identité et l'aménagement linguistique des locuteurs, voire de la société mauricienne en général. Le chapitre 3 développera en détail ces facteurs, qui verront la création et le rôle de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris*, et ceux du *Creole Speaking Union* et d'autres organismes qui enclencheront le processus de standardisation du KRM jusqu'à son introduction dans le système éducatif et dans d'autres domaines formels.

Tous ces facteurs régissent l'évolution du KRM et nous permettent d'expliquer et de comprendre comment le KRM est devenu une langue nationale et unitaire et surtout de le reconnaître en tant que langue à part entière. Ce dernier chapitre est très important, car, comme le chapitre 2, il présente les informations déjà publiées et les traite à partir d'une perspective sociolinguistique.

4. Conclusion

Ce premier chapitre offre un aperçu de notre mémoire et des thèmes qui y sont traités. L'histoire de l'île Maurice est très importante pour comprendre l'évolution statutaire du KRM, langue première et nationale du pays. Par ailleurs, nous constatons, après la colonisation, une

résurgence du KRM, nécessaire pour promouvoir l'identité et la culture créoles. Ce processus aide également à éliminer le *malaise créole* vécu par les Créoles. L'identité est encore plus aujourd'hui importante pour se construire et il est important que la jeune génération prenne conscience de la richesse culturelle qui leur est offerte. Nous constatons une transition vers les mouvements postcoloniaux qui visent à décoloniser le KRM et à lui donner le prestige qui lui est dû.

Dans le prochain chapitre, nous développons l'évolution statutaire du KRM par le biais des différents domaines dans lesquels il est utilisé.

Chapitre 2 : Évolution statutaire du KRM à l'île Maurice

1. Introduction

Selon les données de Carpooran (2005) et de Leclerc (2020), le taux de créolophones à l'île Maurice s'élève à 80 %. Le nombre de locuteurs du KRM a évolué et, en plus d'être une langue parlée au quotidien, il intègre des domaines officiels, jusqu'alors réservés à l'anglais et au français. D'abord utilisé dans l'espace culturel, le KRM se retrouve également dans l'éducation et la politique, sous forme orale et écrite.

Dans ce chapitre, nous décrivons l'évolution statutaire du KRM, de l'oral à l'écrit et du domaine informel au formel. Deux dates clés marquent l'évolution du KRM : 1822 et 2019. La première réfère à la publication du premier ouvrage en KRM, et la seconde, à l'inauguration de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* (AKRM)¹⁸. Ce sont des événements importants quant à l'évolution statutaire du KRM, car ils le valorisent et lui confèrent un statut plus prestigieux. Nous constatons également que ces événements montrent une transition vers une langue plus prestigieuse, le KRM, qui a obtenu une reconnaissance officielle de l'État et de la société.

Ce chapitre se divise en deux grandes parties. Nous décrivons d'abord la genèse du créole par le biais du contact des langues, en explorant aussi la question des langues qui ont contribué et contribuent à la configuration du KRM. Après avoir présenté la formation du KRM, nous décrivons son changement statutaire en tant que langue orale, d'une part, et langue écrite, d'autre part.

2. Genèse du KRM

Le KRM est né lors de la période coloniale française. En effet, l'île Maurice est un pays qui a été colonisé par les Portugais, les Français et les Anglais avant d'obtenir son indépendance en 1968. Durant la colonisation française, vers 1735, l'arrivée du gouverneur français, Mahé de Labourdonnais, a eu pour conséquence de développer davantage la plantation de la canne à sucre, d'introduire celle du café et de faire venir des esclaves d'Afrique, principalement de Mozambique, et de Madagascar (Atchia-Emmerich, 2005 : 36) pour travailler dans ces champs. Fon Sing *et al.* affirment que durant les 15 premières années de la colonisation, la majorité des esclaves venaient

¹⁸ Nous discutons davantage de l'AKRM dans le chapitre 3.

d'Afrique (2021 : 54). Comme les colons et les esclaves requéraient une langue commune, le contact entre les langues africaines et le français a donné naissance au KRM.

Ainsi, dans cette section, nous parlons principalement de la création du KRM et des langues qui ont contribué à sa configuration et à son évolution, mais avant nous définissons le concept de créole.

2.1 Qu'est-ce qu'un créole ?

À l'origine, le terme « créole » vient du portugais « *crioulu* » et référait à un homme blanc d'origine européenne (par exemple, un colon français) né dans une île colonisée (Romaine, 2013 : 38). À l'île Maurice, la communauté directement issue de la colonisation française et descendante des colons et des premiers esclaves africains et malgaches est la communauté créole. Ainsi le terme « créole » n'est pas réservé uniquement aux colons. Ce terme a été par la suite étendu aux descendants des esclaves (Romaine, 2013 : 38). En outre, « *crioulu* » vient lui-même du latin « *creare* » qui signifie « produire » ou « créer », mais le terme « créole » réfère désormais aux langues parlées par les Créoles (Romaine, 2013 : 38) des pays colonisés, comme les Caraïbes et l'Afrique de l'Ouest.

Selon l'étymologie, le terme « créole » réfère à une langue à part entière qui a été créée à des fins communicatives et durant les périodes de colonisations. Mufwene (2000 : 73) explique en effet que la créolisation est un processus social et un produit de communication. Par ailleurs, selon Meyerhoff (2011), la langue créole est

[a] language variety arising out of a situation of language contact (usually involving more than two languages). A creole can be distinguished from a pidgin: (i) on the grounds that it is the first language of some community or group of speakers, or (ii) on the grounds that it is used for the entire range of social functions that a language can be used for (Meyerhoff, 2011 : 259).

Selon cette définition, le créole est un produit du contact des langues entre deux groupes linguistiques qui devient la langue première d'une communauté et qui a différentes fonctions sociales. Ces fonctions sociales contribuent à l'évolution et à la reconnaissance du créole en tant que langue. Par ailleurs, Baptista (2017 : 3) met l'accent sur la stabilité des créoles en disant que « *the syntax of creoles is consistent, elaborate, and stable by virtue of having acquired native*

speakers » (Baptista, 2017 : 3). Non seulement le créole est une langue issue du contact des langues qui devient la langue première d'une communauté, elle est aussi une langue élaborée et stable respectant des règles syntaxiques. C'est en étant une langue stable, élaborée et standardisée que le créole peut être considéré comme une langue à part entière, car, comme mentionné, il remplit des fonctions sociales.

Les langues parlées par les deux groupes en contact jouent alors un rôle différent dans la configuration du créole. En effet, il y a les langues superstrats, substrats et adstrats, dont il convient de donner la définition. Selon le site Lexico.com de l'Université Oxford, du Trésor de la langue française et d'Educalingo, voici les définitions des termes superstrat, substrat et adstrat ¹⁹ :

Superstrat : *[a] language or aspect of a language, typically belonging to a colonizing or dominant group, which affects another socially and culturally dominated language and contributes to the formation of a Creole, especially in providing the lexicon.* (Lexico.com²⁰)

Substrat : *an indigenous language that contributes features to the language of an invading people who impose their language on the indigenous population* (Vocabulary.com²¹)

Adstrat : *an adstrat is a language that influences another without one of the two disappearing.* (Educalingo²²)

Selon ces définitions, le superstrat est la langue du colonisateur, le substrat est la langue qui contribue à la configuration du créole, par exemple, par la morphosyntaxe, et l'adstrat est la langue qui influence linguistiquement la nouvelle langue sans s'y assimiler. Dans le cas de l'adstrat, nous pouvons parler d'interaction et d'alternance codique entre les langues. Dans cette optique, Baptista (2017) explique que les créoles « *result from intense contact between multiple languages and involve linguistic features from a socially dominant superstrate language and those of substrate languages* » (Baptista, 2017 : 4). Dans la section suivante, nous voyons comment ces concepts s'appliquent au KRM.

¹⁹ Il est à noter qu'il est très difficile de trouver ces définitions dans les articles publiées ou dans les dictionnaires.

²⁰ <https://www.lexico.com/definition/superstrate>

²¹ <https://www.vocabulary.com/dictionary/substrate>

²² <https://educalingo.com/en/dic-fr/adstrat>

2.2 Qu'en est-il du KRM ?

Par rapport à la définition du créole donnée par Meyerhoff (2011 : 259), nous pouvons dire que le KRM est une langue créée à partir du contact des langues qui a différentes fonctions sociales, notamment dans la culture, l'éducation et la politique, lui permettant de gagner en prestige et en reconnaissance. Nous verrons d'ailleurs dans ce mémoire comment le KRM évolue dans ces domaines.

Parmi les langues qui ont contribué à la configuration du KRM se trouvent la langue superstrat, qui est le français, et les langues substrats, qui sont les langues des premiers esclaves africains, soit les langues bantoues (le swahili et le macua) pour ceux venant de Mozambique et le malgache pour ceux venant de Madagascar (Atchia-Emmerich, 2005 : 36). Il y a aussi eu des esclaves venant du Sénégal qui parlaient le wolof, mais ils n'étaient pas nombreux et leur langue n'a pas beaucoup influencé la configuration du KRM, contrairement aux langues bantoues et au malgache. Alors que le lexique du KRM provient en grande partie du français, la morphosyntaxe provient des langues africaines mentionnées, et elles ont supplanté celle du français. En effet, les déterminants français « le », « la » et « du » s'incorporent automatiquement au nom. Ainsi, au lieu d'avoir « l'ami », en KRM nous aurons « lami » (Batista, 2017 : 29). Pour les premiers esclaves d'origine africaine, notamment de Mozambique et de Madagascar (Atchia-Emmerich, 2005 : 36), il n'existe pas de morphèmes isolés (Baptista, 2017 : 29), ce qui explique l'incorporation nominale. Bien que la morphologie des langues africaines ait influencé le KRM, seuls 1 % de leurs lexiques y sont intégrés, car il n'y a que très peu de locuteurs de ces langues (Atchia-Emmerich, 2005 : 126) pour que les mots aient un impact sur la nouvelle langue. Toutefois, alors que Patzelt (2014 : 683) postule qu'il est difficile de parler de « substrat africain » compte tenu de la faible influence lexicale dans le KRM, nous postulons qu'un substrat africain existe, avec l'influence morphosyntaxique des langues bantoues et du malgache dans le KRM car c'est cet aspect qui configure le créole. Une fois le KRM stabilisé, l'arrivée des colons britanniques et des esclaves indiens et chinois a contribué au KRM et leurs langues respectives, l'anglais, le bhojpuri, l'hindi, le mandarin, le hakka et le cantonais, entre autres, sont les langues adstrats du KRM. D'ailleurs, nous verrons dans les prochaines sections l'influence de ces langues dans le KRM.

Ainsi, sur la petite île de l'Océan Indien, c'est par le biais du contact des langues durant la colonisation française des colons et des esclaves africains²³ et malgaches (Atchia-Emmerich, 2005 : 36) que le KRM se développe. Outre le français, d'autres langues ont contribué à la formation du KRM et la langue n'a cessé d'évoluer depuis en intégrant, à différents degrés, des langues adstrats, notamment les langues indiennes et chinoises et l'anglais, dans son lexique. Dans la section suivante, nous discutons de l'influence de ces langues dans l'évolution du KRM.

2.3 Influence d'autres langues dans le KRM

Comme mentionné dans les sections précédentes, le KRM a connu une influence linguistique des langues adstrats, soit les langues indiennes et chinoises et l'anglais. Il importe toutefois de mentionner que l'apport des langues adstrats dans le KRM est très limité (Patzelt, 2014 : 686). Néanmoins, bien que minime, cet apport contribue à la spécificité du KRM, car les langues adstrats se sont entièrement intégrées au KRM, contrairement au créole haïtien et au créole antillais, par exemple, où les langues des communautés migratoires ne sont pas inscrites dans le lexique (Patzelt, 2014 : 680-681).

Dans les prochaines sections, nous verrons comment les langues indiennes, chinoises et européennes ont contribué au KRM, après qu'il a été élaboré à partir du français et des langues africaines.

2.3.1 Langues indiennes

Le lexique du KRM a été influencé par les langues indiennes. En effet, comme l'explique Atchia-Emmerich (2005), des esclaves indiens ont été amenés à l'île Maurice durant la colonisation anglaise et des mots indiens ont peu à peu intégré le lexique du KRM :

à cause de la diversité des dialectes et des langues, beaucoup d'Indiens ne pouvaient se faire comprendre entre eux, c'est pourquoi ils se voyaient obligés d'apprendre le créole, qui était plus facile à parler que le français. Ce fut alors que les mots indiens commencèrent à s'infiltrer dans le créole mauricien. (Atchia-Emmerich, 2005 : 33)

²³ Des auteurs tels que Atchia-Emmerich (2005) et Corne et Moorghen (1978) précisent que les esclaves viennent d'Afrique de l'Ouest tout en parlant du Mozambique. Dans ce mémoire, nous ne mentionnerons que « Afrique », sauf si « Afrique de l'Ouest » se trouve dans une citation.

Après l'abolition de l'esclavage en 1835, l'île Maurice a encore accueilli environ 453 000 travailleurs engagés²⁴ venant des différentes régions de l'Inde, en particulier le Nord, et ils parlaient bhojpuri (Bissoonauth, 2021 : 65). Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, ceux venant de l'ouest de l'Inde, notamment du nord du Goujerat, étaient des musulmans-goujeratis, connus sous le nom de « musulmans-kutch » venus pour faire du commerce alimentaire. Ces Indiens parlent aujourd'hui le kutchi, variante du goujerati, et l'ourdou (Atchia-Emmerich, 2005 : 33). Les musulmans-Surtees et Hindoues viennent aussi de Goujerat et parlent le goujerati standard²⁵. Les musulmans-Surtees viennent principalement du sud de l'Inde et travaillent dans le textile (Atchia-Emmerich, 2005 : 33). De plus, l'auteure précise que « vers 1871 les Indiens formaient deux tiers de la population, 216 000 contre quelques 100 000 Africains et 20 000 Créoles » (Atchia-Emmerich, 2005 : 33). Ainsi, il y avait beaucoup plus de locuteurs indiens que de locuteurs du créole, et le bhojpuri a pris le dessus sur les autres langues parlées.

Avec l'arrivée de tous ces travailleurs indiens, l'influence de leur langue dans le KRM est presque inévitable. Cependant, elle reste faible. Les mots hindis recensés dans le KRM sont : *briani* (un plat de riz), *duk* (la détresse), *farata* (un pain plat), *godì* (genoux), *dunga* (une personne sans muette), *jos* (plaisir, contentement), *karay* (sauteuse), *nasta* (petit-déjeuner), *nisa* (intoxiqué), *salam* (bonjour). Nous remarquons que, sur 2 100 mots recensés dans la version bilingue en KRM-Anglais du *Diksyoner Kreol Morisien*, publiée en 2012, seuls 10 sont d'origine indienne. Néanmoins, comme ce dictionnaire est toujours en cours d'évolution, nous pouvons nous attendre à ce que d'autres mots d'origine indienne y soient intégrés.

2.3.2 Langues chinoises

Malgré une population d'origine chinoise assez importante, les langues chinoises n'ont que peu influencé le lexique du KRM. Nous voyons d'abord que les Chinois étaient amenés par les Anglais depuis 1826, mais ils ne sont pas restés longtemps ; des 400 Chinois, seuls 26 sont restés à l'île Maurice 10 ans plus tard (Atchia-Emmerich, 2005 : 35). Vers 1840, les Anglais en ont fait venir davantage, mais ils étaient plus nombreux à venir de leur propre gré vers 1890 (Atchia-

²⁴ Les travailleurs engagés indiens supplanteront les esclaves africains et malgaches. Il n'y avait que quelques marins Indiens de foi musulmane qui étaient arrivés durant la colonisation française.

²⁵ Ces langues ne sont toutefois pas dans le recensement de Carpooran (2005), et Leclerc (2020) n'a recensé que le goujerati (ou gujarati).

Emmerich, 2005 : 35). Selon cette même auteure, les premiers arrivants venaient de Guangdong (Canton) et parlaient cantonais tandis que les derniers venaient de Mei Xian (Moi Yen) et parlaient hakka. Comme ils ont ouvert des *boutiques*, ou des magasins, « pour approvisionner les laboureurs indiens » et des restaurants, ils devaient rapidement apprendre le KRM pour communiquer. Cependant, comme leur clientèle était en majorité des travailleurs indiens, qui eux, parlaient bhojpuri, les Chinois devaient aussi apprendre le bhojpuri (Atchia-Emmerich, 2005 : 35). Les hommes chinois venaient à Maurice pour trouver du travail afin de faire venir leur épouse par la suite, et les célibataires retournaient en Chine. Il y a toutefois une partie qui restait sur l'île et qui se mariait avec des Mauriciennes ; leurs enfants ne parlaient que KRM et sont même appelés des « Créoles Chinois », car ils ne connaissent pas les langues chinoises (Atchia-Emmerich, 2005 : 35).

Le lexique chinois présent dans le KRM relève majoritairement du domaine culinaire et le nom des plats a été créolisé. En effet, « un des premiers plats chinois à avoir tenté les insulaires » (Atchia-Emmerich, 2005 : 35) est les nouilles chinoises, ou le fameux « chow minn » ou « chow mien » (Atchia-Emmerich, 2005 : 36) ou comme les Mauricien.ne.s l'appellent, le « mine frite », ou encore les « paw » (ou les *Bao zhi*, comme les Chinois de Chine les appellent et qui sont des pains fourrés à la viande et cuits à la vapeur), les « niouk yen » (boulettes de légumes ou de viande, cuites à la vapeur) (Leung Hayes, 2016), le « meefoon » (vermicelles de riz), frit ou en soupe, et le « chop suey » (plat de légumes sautés), entre autres. Ces plats typiques chinois font désormais de la cuisine mauricienne. Cependant, bien que connus, ces plats ne sont pas recensés dans le dictionnaire en KRM, alors que quelques mots indiens y sont recensés.

2.3.3 Langues européennes

De 1715 à 1810, l'île de France (aujourd'hui *île Maurice*) est sous le règne français lorsque Guillaume Dufresne d'Arsel a pris possession de l'île (République de Maurice), sauf durant la Révolution française, où l'île était indépendante de la France (République de Maurice). Ce n'est qu'en 1721 que les Français s'y installent (Mooneeram, 2007 : 246). Nous avons mentionné plus haut que la majorité des esclaves venaient d'Afrique. Ainsi, durant cette période, le KRM a été formé par le contact des langues africaines, les langues bantoues et le malgache, et le français. En tant que superstrat du KRM, le français est bien inscrit dans le lexique du KRM, constituant la majorité du dictionnaire en KRM. Plus de 90 % des mots en KRM proviennent du français et se

sont créolisés. En voici quelques-uns : *anviron* (environ), *milat* (mûlatre), *loraz* (l'orage), *samayer* (chamailler), *responsab* (responsable).

Après la défaite française, l'île de France est redevenu *Mauritius* et de 1810 à 1968, l'île est sous l'administration britannique, mais conservera la langue française, les coutumes, les lois et les traditions des habitants de Maurice, les Anglais ne souhaitent pas « angliciser » le pays avant le milieu du XIX^e siècle (Patzelt, 2014 : 685). Les fonctions administratives et le système éducatif seront progressivement anglicisés (Patzelt, 2014 : 685). Pour ces raisons, l'anglais, comme langue adstrat, est très présent dans le lexique du KRM. Comme les Anglais ont voulu conserver les coutumes françaises et la langue française, l'anglais est moins parlé que le français ou le KRM sur le sol mauricien bien qu'il soit considéré, ainsi que nous l'avons mentionné au chapitre 1, la langue « officielle » et celle utilisée dans les contextes formels. Malgré la longue période coloniale britannique, l'anglais ne fait donc pas partie du répertoire linguistique informel des Mauriciens, à l'exception des contextes touristiques et d'immigration où il est utilisé comme une *lingua franca* (Atchia-Emmerich, 2005 : 165). Cependant, des mots anglais²⁶ sont entrés dans le lexique créole, notamment *bach* (*batch*), *bizi* (*busy*), *cheke* (*to check*), *sayz* (*size*), *skech* (*sketch*). Ceux-ci constituent environ 1 % du dictionnaire.

Cette section nous a montré que plusieurs langues ont contribué à l'évolution du KRM. Bien que certaines langues adstrats aient laissé une empreinte dans ce lexique, le français, le superstrat, reste la langue qui influence le plus la langue créole. Dans la prochaine section, nous discuterons de l'évolution des fonctions sociales du KRM.

3. Évolution des fonctions sociales du KRM

Nous avons vu le KRM est à l'origine une langue qui relève plutôt de l'oral et qui est plutôt utilisé dans un contexte informel, à la maison et dans la vie quotidienne. Cependant, petit à petit, le KRM semble aller vers de nouveaux espaces d'utilisation. Dans les prochaines sections, nous décrivons comment il a intégré aussi les espaces culturels, éducatifs et politiques.

²⁶ Dans cette version, *Lortograf Kreol Morisien* n'est pas respecté car, comme nous le verrons dans la prochaine section, les mots anglais restent inchangés. Nous garderons l'orthographe utilisé dans ce dictionnaire pour les exemples.

3.1 KRM dans l'espace culturel

Le KRM intègre l'espace culturel mauricien depuis les années 1800 à travers notamment la chanson, de la littérature et des médias. En effet, l'importance culturelle est mise en avant par ces domaines. Nous verrons dans les sections suivantes que l'emploi du KRM est au centre de la société mauricienne. Nous verrons que l'espace culturel fonctionne comme outil de revendication identitaire et il s'agit également d'un facteur important qui a contribué à l'évolution statutaire du KRM. Le thème de la revendication identitaire sera discuté de manière approfondie dans le chapitre 3. Dans cette section, nous nous pencherons donc sur l'évolution du KRM dans le domaine de la chanson, de la littérature et des médias.

3.1.1 Chansons en KRM

Le KRM est d'abord utilisé dans la chanson créole, plus particulièrement le séga, qui est la chanson créole par excellence et est considéré comme la « musique populaire » (Cunniah, 2013 : 1). Selon l'Association musique et culture mauricienne (2010), le terme « séga²⁷ » apparaît en 1822 et référait à la danse africaine. Le séga est donc avant tout une danse et devient graduellement la chanson typique mauricienne. Il est décrit comme étant une « danse folklorique qui est aussi la seule vraie culture créole, [et] est chantée en créole et est aimée de tous les Mauriciens. » (Atchia-Emmerich, 2005 : 31) De plus, « le séga typique est la musique des esclaves » (Cunniah, 2013 : 2) africains, amenée par ces derniers durant la colonisation française.

Le séga s'est modernisé vers les années 1900 et devient un outil de communication et de revendication identitaire. Après la mort brutale et suspecte du célèbre chanteur Kaya, ce dernier devient le pionnier du séga et surtout du seggae, mélange de séga et de reggae jamaïcain. D'ailleurs, le 21 février est décrétée la Journée nationale du Seggae en l'honneur de ce chanteur (Seetamonee, 2022). Une autre icône symbole du séga mauricien est le chanteur Ti Frère, qui « a enregistré le premier disque vinyle 45 tours jamais sorti à l'île Maurice en 1948²⁸ ». La chanson créole continue d'évoluer à partir 1950, grâce à Ti Frère et devient véritablement un symbole identitaire mauricien vers 1960. Vers les années 1970, la musique d'ailleurs, notamment le pop, le funk et le jazz, se fait

²⁷ L'étymologie de ce terme est encore inconnue.

²⁸ <https://www.infoilemaurice.com/le-sega/>

entendre dans le séga. Il se commercialise à partir de 1990 (Association musique et culture mauricienne, 2010). Outre le séga et le seggae, il existe aussi le ragamuffin, proche du ragga (Cunniah, 2013 : 2). Étant donné son caractère revendicateur, le séga tient alors une place importante à l'île Maurice et est un des patrimoines culturels immatériels du pays depuis 2014 (Patrimoine culturel immatériel²⁹).

Une tentative de traduction en anglais et en français des chansons en KRM a été faite, mais elles n'ont pas eu de succès, car « les paroles d'un bon séga sont proches des locutions bien mauriciennes » (Atchia-Emmerich, 2005 : 31). Les paroles ont souvent un double sens, rendant la traduction difficile. L'emploi du KRM est très particulier et revêt d'un caractère culturel et identitaire.

3.1.2 Littérature en KRM

Le KRM est aussi utilisé dans la littérature mauricienne d'expression créole, mais dans une moindre mesure, car celle d'expression française a plus de prestige. Le KRM écrit intègre toutefois, de manière officielle, le domaine culturel en 1822 à travers la littérature par la publication de l'ouvrage de François Chrestien, *Les Essais d'un bobre africain* (1822). Tout comme la chanson créole, la littérature a pour objectif de valoriser la culture et les auteurs qui écrivent dans cette langue.

Dans cette section, nous voyons que la littérature mauricienne est multilingue et que la langue créole gagne, graduellement, en intérêt dans ce domaine. Nous voyons également que des maisons d'édition ont été créées afin de promouvoir cette littérature. Enfin, nous voyons que la littérature en KRM pourrait devenir une matière d'enseignement, au même titre que la littérature française et anglaise.

²⁹ <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-sega-mauricien-traditionnel-01003>

3.1.2.1 Littérature multilingue

La littérature mauricienne est multilingue, car elle est, à des degrés différents, d'expression créole, française, anglaise et hindie³⁰. Le premier ouvrage de Chrestien est un premier tournant vers la reconnaissance du KRM, car cela montre qu'il peut être utilisé dans la littérature pour transmettre des messages, comme l'anglais et le français.

Bien que la littérature en KRM ait commencé très tôt, elle n'acquiert pas autant de prestige que la littérature d'expression française. C'est la création de maisons d'éditions qui a contribué à la promotion de la littérature en KRM.

3.1.2.2 Maisons d'édition

Il existe plusieurs maisons d'édition à l'île Maurice, mais toutes ne publient pas la littérature en KRM. À partir des données de Ramharai (2006), nous avons regroupé les dates de création des maisons d'édition. Avant 1970, les auteurs publiaient à leur compte (Ramharai, 2006 : 179).

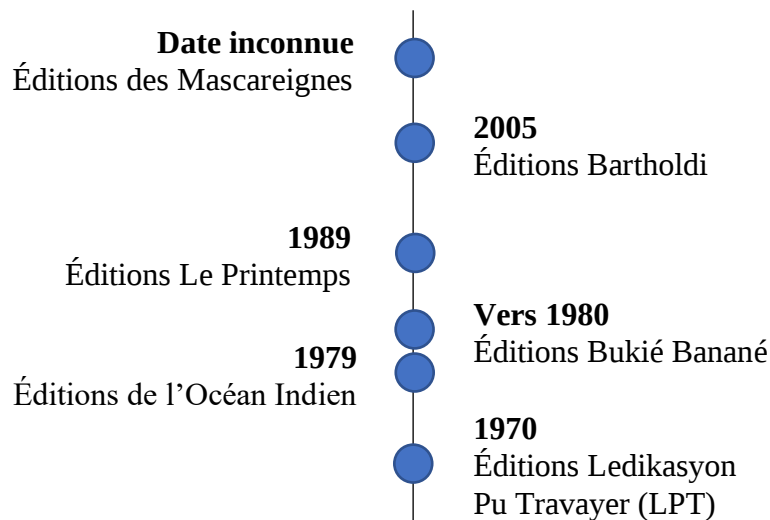


Figure 10 – Dates de création des maisons d'édition

³⁰ Dans ce mémoire, nous comparons la littérature en KRM avec celle en français uniquement car cette dernière est la langue superstrat du KRM. Il est alors intéressant de noter la différence de reconnaissance qui leur est attribuée.

La création des maisons d'édition pour promouvoir la littérature en KRM débute vers 1970. En effet, à cette date, les Éditions *Ledikasyon Pu Travayer* (LPT) avaient pour objectif de promouvoir la littérature en KRM. Cette maison publie « des recueils de poèmes, des pièces de théâtre et des romans à côté d'ouvrages de réflexion et de vulgarisation en créole » et des œuvres en anglais (Ramharai, 2006 : 179). L'auteur souligne que publier en KRM n'étant pas chose facile, Dev Virahsawmy a ouvert, vers 1980, sa propre maison d'édition appelée *les Éditions Bukié Banané* afin de publier ses œuvres (Ramharai, 2006 : 179).

Cependant, nous remarquons qu'il y a plus de maisons d'édition qui préfèrent promouvoir la langue française. Les deux maisons créées après l'indépendance, les Éditions de l'Océan Indien (1979) et les Éditions Le Printemps (1989), « ne misent pas sur la production locale [...] mais] s'occupent davantage de l'importation et de la distribution des manuels scolaires. » (Ramharai, 2006 : 178) Néanmoins, une troisième maison, les Éditions Bartholdi (2005), souhaite « changer l'image projetée par les deux premières et travailler de manière professionnelle. » (Ramharai, 2006 : 178) Il existe également les Éditions des Mascareignes qui « rééditent des œuvres publiées au XIX^e siècle à Maurice » notamment celles de Marie Leblanc, première écrivaine de Maurice (Ramharai, 2006 : 179). Le français est privilégié « au détriment des autres langues » (Ramharai, 2006 : 178) et cela accentue le prestige attribué à cette langue sur l'île. En effet, les auteurs mauriciens que ces maisons ont publiés n'écrivent pas en KRM, mais en français et leurs ouvrages sont utilisés à l'école dans les cours de littérature française. D'ailleurs, le français est le dénominateur commun des grands écrivains mauriciens, tels que Léoville L'Homme, Robert Edward Hart, Malcolm de Chazal, Édouard Maunick, Jean-Georges Prosper, Marcel Cabon, Marcelle Lagesse, Marie-Thérèse Humbert, Ananda Devi, Shenaz Patel et Carl de Souza, pour ne mentionner que quelques-uns (Ramharai, 2006 : 184). Beaucoup d'auteurs préfèrent écrire en français afin de s'assurer que leurs ouvrages puissent être enseignés à l'école. Cependant, le *Creole Speaking Union* souhaite introduire la littérature en KRM dans l'enseignement afin d'accorder à la littérature d'expression créole plus de reconnaissance.

3.1.2.3 Introduction de la littérature en KRM dans l'enseignement

À l'occasion de la Journée mondiale de la langue maternelle, le 21 février, le *Creole Speaking Union* envisage l'introduction d'un programme intitulé *Literatir Kreol Repiblik Moris*

afin d'enseigner la littérature KRM au même titre que la littérature française et anglaise (Le Mauricien, 2022). En effet, bien que la reconnaissance de la littérature en KRM soit grandissante, nous voyons que celles en français et en anglais priment. Les auteurs souhaitent que leurs œuvres fassent partie du programme scolaire du SC, du HSC ou de l'Université de Maurice. Ramharai (2006 : 187) explique que « [d]ans le contexte mauricien, l'aval est donné par l'*University of Cambridge Local Examinations Syndicate* (UCLES). » Par conséquent, les textes en créoles doivent être traduits en français pour pouvoir être enseignés. Cependant, l'introduction de la littérature en KRM comme matière d'enseignement pourrait changer le cours des choses. Les élèves qui apprennent le KRM dès le primaire, jusqu'au secondaire, ont la chance de continuer leur apprentissage du KRM par le biais de la littérature. Ce projet accorde au KRM un statut plus prestigieux qu'une simple langue du quotidien.

Cette section nous a montré que le KRM n'a pas autant de prestige dans le champ littéraire que le français, mais il y est malgré tout bien intégré. Le KRM acquiert en effet de plus en plus de reconnaissance. En outre, toutes les littératures qui existent, soit d'expression française, anglaise, KRM et hindie « s'enrichissent mutuellement » (Ramharai, 2006 : 174) et renforcent le multilinguisme et le multiculturalisme du pays. Nous retrouvons également une revendication culturelle et identitaire qui prévaut dans ce domaine, car le KRM n'a plus seulement une fonction de communication, mais également de transmission. Nous pouvons dire que la littérature mauricienne est aussi multiculturelle et multilingue que ne l'est l'île Maurice. Elle représente bien sa mosaïque. Dans la section suivante, nous voyons le rôle des médias dans la société mauricienne.

3.1.3 Médias

Depuis 2001, le KRM est officiellement présent dans les médias. Cependant, des lois régissant l'usage du KRM dans les médias datent de 1982. En effet, selon la loi du *Mauritius Broadcasting Corporation Act* (no. 22) datant du 8 octobre 1982, la *Mauritius Broadcasting Corporation* (MCB), station nationale et gouvernementale, doit assurer un service en créole, à la télévision et à la radio (Carpooran, 2005 : 124). La dichotomie politique-média est très importante, car c'est le gouvernement qui décide des langues qui seront employées. De plus, selon l'auteur, la décision d'intégrer le KRM dans les médias est purement politique, car

cette loi au niveau parlementaire s'inscrivait dans le sillage de la victoire historique de l'alliance politique de l'opposition d'alors, le MMM-PSM (Mouvement Militant Mauricien-Parti Socialiste Mauricien), lors des élections législatives du 11 juin 1982. Cette alliance avait inscrit dans son programme gouvernemental la révision de la loi sur la *Mauritius Broadcasting Corporation* (désormais MBC) ainsi qu'une meilleure prise en compte du créole dans l'audiovisuel public. (Carpooran, 2015 : 124)

La loi sur la MBC de 1982 (Carpooran, 2005 : 123) explique que

Le "Corporation" aura la charge

(a) d'assurer avec indépendance et impartialité :

(i) un service d'émission, d'information, d'éducation, de culture et de détente en créole, en bhojpuri, en français, en hindoustani, en anglais et en toute autre langue parlée ou enseignée à Maurice que le "Board" choisira, en accord avec le ministre.
[...]

Contrairement aux autres lois que nous présentons dans ce mémoire, cette loi met, pour la première fois, le KRM en avant et tente de promouvoir la communauté et la culture créole. Selon Carpooran (2005, 124), la loi de 1971 ne faisait aucune mention explicite du KRM si ce n'est que « toute autre langue ou dialecte oriental que le [*board* choisirait] avec l'accord du ministre (Cziffra, 1982 : 23) » devrait être utilisée (Carpooran, 2005 : 124).

Ce n'est qu'en 2001, après le procès contre l'État de Sylvio Michel, dirigeant du parti politique en faveur de la communauté créole, Verts-Fraternels, que les « bulletins d'information intégralement en créole » (Carpooran, 2005 : 125) ont été diffusés pour la première fois à la télévision mauricienne, aux côtés du français, de l'anglais et de l'hindi. Il y a ici un paradoxe. L'hindi et le français sont, par rapport au bhojpuri et au KRM, des variétés hautes et sont utilisés dans le domaine de l'audiovisuel. Toutefois, ce sont les langues moins prestigieuses, le créole et le bhojpuri, qui sont cités en premier dans la loi de 1982. Alors que la loi sur la MBC stipule de promouvoir les langues à variété basses, nous remarquons que le KRM n'arrive que bien plus tard dans les médias. D'ailleurs, jusqu'à présent, c'est la seule loi qui mentionne explicitement l'utilisation du KRM.

En outre, les journaux hebdomadaires sont principalement en français. Les journaux les plus communs sont *L'Express*, *Le Mauricien*, *Défimédia*, *Week-End Scope*, *Star*, entre autres

(Leclerc, 2020). Le KRM apparaîtra par moment dans certains articles, mais c'est le français qui prime.

3.2 KRM dans l'espace éducatif

Le KRM intègre l'espace éducatif de manière officieuse depuis les lois sur l'éducation de 1902, 1945 et 1957 et de manière officielle en 2005, avec le programme du *Prevokbek*. Nous voyons dans cette section les lois sur l'éducation qui régissent l'enseignement en KRM et du KRM. Nous discutons ensuite du système éducatif mauricien, de l'enseignement en KRM et du KRM et de la formation des futurs enseignants du KRM.

3.2.1 Lois sur l'éducation

Les lois sur l'éducation que nous discutons dans cette section sont celles datant de 1902, de 1945 et de 1857. Il importe de mentionner que l'anglais et le français, considérés comme des langues de scolarisation (Florigny, 2015 : 62) pour la plupart des Mauricien.ne.s, sont très présents à l'école dès les premières années d'études. Le français est utilisé comme langue d'appui pour assurer la compréhension, et dans certaines écoles, en particulier celles du gouvernement, le créole aura la même fonction que son superstrat (Harmon, 2011 : 3) tandis que l'anglais est la langue principale d'enseignement.

Ainsi, bien que le créole soit utilisé comme langue d'appui, les lois sur l'éducation ne préconisent pas cet usage. Carpooran (2005 : 119-120) cite différents articles sur les lois de l'éducation, notamment celle de 1902, 1945 et 1957. En effet, les articles 98, 99 et 100 de la loi sur l'éducation de 1902 (Carpooran, 2005 : 119) du *Government Notice 329* stipulent que :

98. Dans les classes élémentaires des écoles primaires jusqu'au Standard III (troisième année) inclus, toute langue, qui de l'avis du directeur d'école convient le mieux aux élèves, pourra être utilisée comme langue d'enseignement.

99. L'anglais et le français seront enseignés dès le départ comme matières d'étude, en s'assurant qu'une attention spéciale soit accordée aux conversations en ces langues, étant entendu que dans les écoles mentionnées dans les articles 76-80 [écoles à mi-temps destinées aux enfants des immigrants indiens] un dialecte indien peut être substitué à l'anglais et au français conformément à l'article 79.

100. En Standard IV (quatrième année) et plus, seul l'anglais sera utilisé comme langue d'enseignement et au cours des conversations entre l'enseignant et les

élèves, l'utilisation d'une autre langue n'étant permise que pour des besoins d'explication lorsque l'anglais se sera avéré insuffisant ; le français sera utilisé pour des cours en cette langue.

En somme, en 1902, il est stipulé que c'est au directeur de l'établissement de choisir la langue d'enseignement en se basant sur la langue que les élèves maîtrisent le mieux. À partir de la quatrième année, seul l'anglais doit être utilisé comme langue d'enseignement, sauf, bien sûr, pour les cours de français. Ainsi, la langue que la majorité des élèves maîtrisent le mieux n'est autre que le KRM (Carpooran, 2005 : 119) car plus de 70 % d'entre eux ont le KRM comme langue première (Harmon, 2007 : 5). De plus, si nécessaire, une langue indienne peut être utilisée pour approfondir l'explication. La loi de 1902 ne fait aucune mention directe au KRM.

Dans la loi sur l'éducation de 1945 (Carpooran, 2005 : 120), l'article 61 du *Government Notice 88*, montre que le français doit être priorisé par rapport au créole tout en introduisant l'anglais comme langue d'enseignement.

61. Dans les classes élémentaires des écoles primaires jusqu'au Standard IV (quatrième année) inclus, toute langue qui de l'avis du Directeur des écoles convient le mieux aux élèves pourra être utilisée comme langue d'enseignement, à condition que le français *soit utilisé à la place du créole autant que possible*, et que l'anglais soit graduellement introduit dès le plus jeune âge comme langue d'enseignement, et continue de fonctionner ainsi de manière soutenue (ma traduction, et c'est moi qui souligne³¹).

Le gouvernement ne souhaite pas que le KRM soit utilisé jusqu'à la quatrième année et ne le recommande pas. Toutefois, le KRM est autorisé si le français n'est pas suffisant et qu'une autre langue est nécessaire, et ce, encore une fois, à la discrétion du directeur de l'établissement.

Enfin, dans la loi sur l'éducation du *Education Ordinance* de 1957, l'article 43-1 stipule que la langue à utiliser est celle qui convient le mieux à l'élève et cette fois, selon le ministre.

43-1. Dans les classes élémentaires des écoles primaires fondées ou subventionnées par l'État, jusqu'à la troisième année incluse, toute langue qui, de l'avis du ministre, convient le mieux aux élèves pourra être utilisée comme langue d'enseignement. (*Education Ordinance* de 1957 ; ma traduction³²) (Carpooran, 2005 : 120)

³¹ C'est l'auteur qui traduit et souligne.

³² C'est l'auteur qui traduit.

Le KRM tient alors une place officieuse dans l'enseignement. Le KRM n'est pas entièrement exclu, mais il n'est pas non plus recommandé dans les écoles. Il importe de noter que ces articles réfèrent aux écoles du primaire uniquement. Par ailleurs, le français et le créole, dans certaines écoles, seront parlés dans les couloirs sans aucun problème. En revanche, beaucoup d'écoles, notamment les écoles catholiques confessionnelles, mettent un point d'honneur à ce que les élèves ne parlent pas créole, ni dans les classes ni dans la cour. Nous voyons qu'à ce stade, le KRM n'a pas encore sa place dans l'éducation. La prochaine section explique le système, quelque peu complexe, de l'éducation mauricienne.

3.2.2 Système éducatif

Il importe d'abord d'expliquer le système éducatif mauricien afin de mieux comprendre le rôle du KRM dans l'enseignement.

L'éducation à l'île Maurice est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, soit jusqu'à la dixième année (SC). Deux catégories d'écoles se distinguent à Maurice : celles qui sont financées par le gouvernement – les écoles publiques et les écoles confessionnelles/catholiques – et celles qui sont payantes – les écoles privées et les écoles privées catholiques. Ces établissements scolaires prennent part soit aux examens de Cambridge (GCE), soit à ceux du Baccalauréat International (ou *International Baccalaureate* – IB), soit encore à ceux du Baccalauréat général français. Ces différents systèmes éducatifs témoignent de l'influence des colonisations anglaise et française dans le pays. Toutefois, dans ce mémoire, nous ne nous concentrons que sur les écoles qui suivent le parcours de Cambridge, car les lycées français et les établissements suivant le cursus du IB n'offrent pas le KRM à l'étude.

Avec la réforme éducative de 2016, appelée le *Nine-Year Continuous Basic Education*, l'enseignement de base dure neuf ans afin de promouvoir un enseignement continu et une approche holistique (*Ministry of Education and Human Resources, Tertiary Education and Scientific Research*, 2016). Le système éducatif mauricien est comme suit :

- les six premières années du primaire (Grades 1 à 6) mènent aux examens du *Primary School Achievement Certificate* (PSAC) ;
- les trois premières années du secondaire (Grade 7 à 9) correspondent au collège (*middle school*) et mènent aux examens du *National Certificate of Education* (NCE) ;
- les deux années suivantes (Grades 10 et 11) correspondent au début du lycée (*high school*) et mènent aux examens du *School Certificate* (SC) ;
- les deux dernières années du lycée (Grades 12 et 13) mènent aux examens du *Higher School Certificate* (HSC).

Il est à noter que les trois premiers examens portent sur ceux qui sont prescrits par le ministère de l'Éducation de l'île Maurice, tandis que les deux derniers portent sur les cursus prescrits par Cambridge International.

3.2.3 KRM comme langue d'enseignement

Le KRM intègre le système éducatif de manière officieuse en tant que langue d'enseignement, car nous avons vu que les lois sur l'éducation ne mentionnent pas directement l'emploi du KRM à cet effet. Néanmoins, l'enseignement en KRM se fait à la discrétion de la direction de l'établissement et si une explication supplémentaire en KRM est requise. Bien qu'officieux, le KRM connaît une évolution statutaire, car il est utilisé comme langue d'appui, comme le français. De plus, la loi de 1957 se tourne vers la politique en ce sens que c'est l'État qui met en place des recommandations sur des langues d'enseignement jugées adéquates (Carpooran, 2005 : 120). Comme expliqué, l'anglais et le français sont les langues de scolarisation pour la plupart des élèves, car « plus de 70 % de nos enfants sont créolophones unilingues » (Harmon, 2007 : 5). Par ailleurs, le KRM dans l'enseignement continue d'évoluer avec le projet pilote d'introduire le KRM comme langue d'enseignement dans les écoles primaires au niveau de Grade 1 à Grade 3 en 2010, outre le programme de l'*Extended Program*.

De plus, Salehmohamed et Rowland (2014 : 557) expliquent que dans les pays colonisés, la langue d'instruction est souvent la langue coloniale, l'anglais et/ou le français, car elle est synonyme de prestige, et non le créole, formé par le contact de langues entre les colons et les esclaves. Cependant, l'enseignement dans la langue première de l'enfant est essentiel pour acquérir et comprendre les concepts. Par ailleurs, selon l'UNESCO « l'instruction en langue maternelle est

‘un moyen d’améliorer la qualité de l’éducation en construisant sur les savoirs et expériences des apprenants et des enseignants’ (p.5). » (Florigny, 2015 : 80) De plus, toujours selon l’UNESCO, « des recherches ont prouvé que l’enfant développe plus facilement le multilinguisme lorsqu’il apprend dans sa langue maternelle. » (Le Mauricien, 2022) Aux Philippines, le *zamboangueño*, une variante du *chavacano*, est utilisé comme langue d’enseignement dans les villes de Zamboanga et Basilán (Patzelt, 2014 : 712) et les résultats sont positifs. L’enseignement dans la langue maternelle donc est meilleur que celui dans la langue étrangère. Toutefois, sur le plan officiel, l’île Maurice n’a pas encore adopté une telle optique, car l’enseignement ne se fait pas encore entièrement en KRM. En revanche, officieusement, le KRM est utilisé comme médium d’enseignement. C’est toutefois « une bataille à mener » (Le Mauricien : 2022) qui contribuera à l’évolution statutaire du KRM et à la revendication identitaire, valorisant ainsi la communauté créole.

3.2.4 KRM comme langue enseignée

Le KRM devient une langue enseignée dans les écoles primaires depuis 2005. En effet, nous avons vu que la majorité des élèves mauriciens ont le créole comme langue première, mais c’est en français et en anglais que se fait l’enseignement. De ce fait, beaucoup d’élèves ne réussissent pas les examens du PSAC et ceux ayant échoué deux fois à ces examens se voient refuser l’admission dans une école secondaire et doivent entrer dans l’*Extended Programme*, qui dure trois ans. Il importe de noter que le taux d’échec au cycle primaire, donc ceux qui ne peuvent pas accéder au secondaire, est d’environ 40% (Harmon, 2007 : 5). La plupart n’ont pas les connaissances suffisantes à l’écrit, à l’oral et en calcul. Selon Harmon (2007 : 7), ceux qui réussissaient moins bien étaient de la communauté créole en situation précaire et qu’il était plus judicieux de passer par le créole pour les instruire. C’est pourquoi le Bureau de l’Éducation Catholique (BEC), aujourd’hui le Service Diocésain de l’Éducation Catholique (SeDEC), a lancé, en 2005, le programme *Prevokbek*. Le KRM est enseigné aux élèves de l’*Extended Program* dans 10 des 17 collèges catholiques de l’île (Harmon, 2007 : 9) et la *Grafi larmoni*, élaborée par Vinesh Hookoomsing (2004), est utilisée dans l’enseignement. L’objectif de ce programme est de donner confiance aux élèves afin qu’ils puissent apprendre et communiquer aisément (Harmon, 2007 : 10). Aucun matériel scolaire n’est distribué ; l’enseignement se fait au gré des enseignants et selon le niveau des apprenants. Le programme offre des cours d’anglais, de français, de KRM et de

mathématiques pour assurer une future intégration sans faille dans le milieu professionnel. Harmon (2007 : 11) explique que les résultats de l'enseignement en KRM sont favorables pour lutter contre l'échec scolaire.

En outre, le KRM entre officiellement dans le cursus primaire en tant que matière optionnelle en 2012 (Florigny, 2015 : 56). Outre l'introduction du créole à l'école primaire, le bhojpuri, langue ancestrale de la communauté hindoue, y trouve également sa place (Florigny, 2015 : 64). Grâce à cette réforme, toutes les langues ancestrales sont enseignées à l'école primaire comme matière optionnelle (Florigny, 2015 : 64). De plus, le créole reçoit un bel accueil avec environ 3 000 inscrits en 2012 (Florigny, 2015 : 64), car l'enseignement en KRM avait été sollicité par divers organismes, tels que l'*Akademi Kreol Morisien* (AKM³³), le *Creole Speaking Union*, entre autres, pour valoriser la langue créole. Cependant, beaucoup de parties prenantes, notamment des parents, étaient réfractaires à ce projet, préférant un enseignement exclusivement en anglais et en français. Nous ne pouvons toutefois pas ignorer l'effort du ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines et du Premier Ministre de vouloir mettre tout le monde au même niveau et offrir à chaque communauté sa langue première. Le KRM intègre ensuite les établissements secondaires en 2018. Au total, 180 écoles primaires offrent le KRM de Grade 1 à 6 et 35 écoles secondaires l'offrent au Grade 7 (Le Mauricien, 2018).

De plus, depuis 2019, *Prevokbek* est devenu l'*Extended Program* et dure maintenant quatre ans. À l'issue de ces quatre années d'études, les élèves prendront part aux examens du NCE avec l'ensemble des élèves de cette cohorte à travers l'île (*Extended Program* et cursus normal confondus). Cette décision a pour but de promouvoir l'inclusion et l'équité entre les élèves et « de casser cette division entre les deux groupes d'enfants » (Le Mauricien : 2019). En outre, Dr Jimmy Harmon souhaiterait que les questionnaires du NCE soient bilingues comme le sont ceux du *Prevokbek* (Le Mauricien : 2022). En effet, le *Prevokbek* a adopté « une pédagogie en *kreol* et anglais » ; la première partie du questionnaire est en KRM et la seconde, en anglais (Le Mauricien : 2022).

L'enseignement du KRM ne s'arrête pas là. Depuis mai 2021, Leela Devi Dookun-Luchoomun, vice-première ministre et ministre de l'Éducation, confirme l'introduction du KRM

³³ Nous verrons dans le chapitre 3 que cette académie est devenue l'*Akademi Kreol Repiblik Morisien* depuis 2019.

aux examens du SC (Grade 11) de Cambridge (Groëme-Harmon, 2021). Les premiers examens auront lieu en 2023. Cette matière sera toutefois optionnelle, au même titre que les autres matières de ce niveau, et les élèves commenceront les cours de KRM en Grade 10.

Nous avons fait mention du projet d'introduire la littérature en KRM au niveau secondaire. La question d'aligner les textes en KRM avec la nouvelle orthographe reste à être élucidée. De plus, selon Le Mauricien (2022), l'*Akademi Kreol Republik Moris* (AKRM) prévoit d'ajouter un programme à l'Université de Maurice, un *BA in Creole Studies* indépendant du *BA in French and Creole Studies* actuellement offert. Cette initiative montre le souhait de vouloir promouvoir le KRM dans toutes les sections éducatives – primaire, secondaire et tertiaire – et de lui conférer la valeur qui lui est due.

3.2.5 Formation des enseignants

Les enseignants reçoivent une formation spéciale pour pouvoir enseigner le KRM par la *Mauritius Institute Education* (MIE). Néanmoins, selon le professeur Arnaud Carpooran, il y a eu des problèmes quant aux offres de formations pour ceux qui ont obtenu un *BA French and Creole Studies* et « l'ensemble des autorités concernées n'ont pas agi de manière la plus optimale pour l'entrée du Kreol Morisien au secondaire » (Le Mauricien, 2018). De ce fait, une demande a été faite pour que les enseignants du *Prevokbek* enseignent le KRM au Grade 7, mais celle-ci a été refusée, retardant ainsi l'enseignement de la langue. Cependant, aujourd'hui le KRM est bien enseigné par des enseignants qualifiés et formés par le ministère. Nous n'avons toutefois pas plus d'informations à ce sujet.

La dernière section de ce chapitre discute de la place du KRM dans l'espace politique.

3.3 KRM dans l'espace politique

Le KRM fait partie de l'espace politique depuis 1945. Dans cette section, nous nous pencherons d'abord sur les lois sur les tribunaux, puis sur l'introduction du KRM à l'Assemblée nationale.

3.3.1 Lois sur les tribunaux

La loi sur les tribunaux de 1945 explique l'utilisation des langues dans les tribunaux, notamment en « Cour Suprême mais aussi dans les autres cours inférieures » (Carpooran, 2005 : 120). Selon le *Courts Act*, les articles 14 et 131 (Carpooran, 2005 : 121) stipulent que l'anglais est la langue privilégiée, compte tenu du fait que la personne maîtrise cette langue.

14. Langue à utiliser en Cour suprême :

La langue officielle à utiliser devant la Cour suprême de l'île Maurice sera l'anglais, mais il est entendu que toute personne comparaissant devant la Cour et établissant qu'elle ne maîtrise pas la langue anglaise pourra témoigner ou faire toute déclaration dans la langue qu'elle manie le mieux.

131-1. La langue à utiliser devant la Cour intermédiaire ou devant les Cours de district sera l'anglais, mais toute personne pourra s'adresser à la Cour en français.

131-2. Tout témoin établissant qu'il ne maîtrise ni l'anglais ni le français pourra rendre son témoignage dans la langue qu'il manie le mieux.

131-3. Lorsqu'une personne témoigne dans une langue autre que l'anglais ou le français, les témoignages devront être traduits si la Cour l'ordonne.

Ces articles montrent que l'anglais ou le français sont préférés, mais qu'une autre langue peut également être utilisée. Dans ce cas, une traduction est nécessaire. Tout comme les lois sur l'éducation, la langue la mieux maîtrisée ne peut qu'être le KRM, la langue parlée par presque 80 % de la population. Par ailleurs, Carpooran (2005 : 122) note, dans les articles 131, que le français est mentionné comme langue pouvant être utilisée comme langue « libre » et non de « recours » (Carpooran, 2005 : 122). Alors que la Cour suprême exige l'utilisation de l'anglais, les cours intermédiaires autorisent celle du français, aux côtés de l'anglais. Le KRM reste, encore une fois, comme langue implicite autorisée.

Néanmoins, que se passe-t-il pour les communautés qui maîtrisent mieux une langue autre que l'anglais, le français ou le KRM, par exemple, le bhojpuri, l'hindi, l'arabe ou le mandarin ? Carpooran (2005 : 122) souligne que les témoignages faits dans une autre langue que l'anglais ou le français pourraient être traduits, selon la décision de la Cour. Ceci peut poser un problème si le témoignage n'est pas traduit, ne laissant aucune trace officielle de celui-ci.

175. Traduction des témoignages rendus en langue étrangère :

Lorsqu'au cours d'une procédure engagée devant la Cour suprême, en matière civile ou criminelle, de faillite ou de banqueroute, ou en toute autre matière, ou devant toute autre Cour, un témoin ou l'une des parties témoigne en une langue autre que l'anglais, son témoignage doit, sous réserve des dispositions des articles 176 et 189 suivants, être traduit en anglais et enregistré en vue de son inclusion dans les procès-verbaux.

(f) 176. Cas de dispense de traduction des témoignages en matière civile :

Lorsqu'au cours d'une procédure engagée devant la Cour suprême en matière civile ou par-devant le Juge en chambre, ou bien par-devant le Juge des banqueroutes et faillites, un témoin s'exprime dans une langue comprise à la fois par le demandeur, le défendeur et, selon le cas, les Juges, les représentants du Ministère public, le Juge en chambre ou le Juge des faillites, et les avocats paraissant dans l'affaire, l'audition de ce témoin [pourra] se faire dans cette langue et il ne sera pas nécessaire de traduire en anglais les dépositions ou les réponses, sauf si ces dépositions ou réponses sont faites en créole et si elles doivent être enregistrées par le greffier ou un autre officier de justice.

(g) 189. Cas de dispense de traduction des témoignages en matière criminelle :

Lorsqu'au cours d'un procès devant un juge de la Cour suprême assisté ou non d'un jury, un témoin s'exprime dans une langue comprise par l'accusé, par tous les jurés ainsi que par le juge, les représentants du Ministère public et les avocats paraissant dans l'affaire, l'audition de ce témoin pourra se faire dans cette langue et il ne sera pas nécessaire de traduire sa déposition en anglais (Cziffra, 1982 : 9-15).

Ces articles montrent que le KRM est la seule langue comprise de tous et acceptée dans les Cours suprêmes ou intermédiaires. Nous observons alors que le KRM est présent dans toutes les instances bien que son usage ne soit qu'officieux. Ce qui frappe est la non-reconnaissance du KRM de façon explicite, au même titre que l'anglais et le français. Néanmoins, les faits démontrent que le KRM évolue et nous discutons du rôle du KRM à l'Assemblée nationale dans la prochaine section et des mesures qui ont été prises pour l'introduire dans cet espace politique.

3.3.2 Introduction du KRM à l'Assemblée nationale

Le KRM sera bientôt introduit, de manière officielle, à l'Assemblée nationale, car, jusqu'à présent, et selon Cziffra (1982 : 20-22), cité par Carpooran (2005 : 126), « la langue officielle de l'Assemblée [sera] l'anglais, mais [que] les députés [pourront] prendre la parole en français ». Toujours selon Carpooran (2005 : 126), le KRM serait parlé à l'Assemblée nationale de façon officieuse pour insulter, se moquer ou plaisanter. Comme le KRM est leur langue première, il est souvent plus facile pour les parlementaires de s'exprimer en cette langue plutôt qu'en anglais. Le

KRM tient une fonction « pragmatique plutôt qu'idéologique » (Carpooran, 2005 : 127). Quant à Florigny (2015 : 4), il cite la Constitution mauricienne qui stipule que le français « est 'toléré' à l'Assemblée nationale ».

Le projet d'introduire, officiellement, le KRM à l'Assemblée nationale a donc été lancé par le *Creole Speaking Union* depuis 2020 (Groëme-Harmon, 2020) et nous observons une évolution du KRM depuis la loi sur les tribunaux de 1945. Certes, ce n'est pas encore dans les Cours suprêmes et intermédiaires où le KRM est employé officieusement, mais c'est un début vers l'évolution du KRM. Le KRM gagne en reconnaissance en étant intégré dans la politique. Cependant, selon un communiqué datant du 16 novembre 2021, ce projet ne sera pas concrétisé d'aussitôt (Khodabux, 2021). Le premier ministre, Pravind Jugnauth, a expliqué que le projet *Preparasion Terin pou Introdiktion Kreol Repiblik Moris dan Parlman* (Préparation du terrain pour l'introduction du Kreol de la République de Maurice au Parlement [notre traduction]), réunissant cinq des institutions tertiaires de l'île, a été mis en place, ainsi que des sous-comités, pour travailler sur la traduction des terminologies et la formation des « parlementaires et du personnel de l'Assemblée » (Khodabux, 2021). Il reste encore beaucoup à faire afin d'être prêt à l'utilisation complète du KRM à l'Assemblée nationale.

3.3.2.1 Lexicologie et formation

La traduction en KRM des terminologies et des documents officiels, notamment le Hansard (le compte rendu officiel des débats de l'Assemblée nationale), et la formation des différents acteurs est nécessaire étant donné que la langue officielle et principale de l'Assemblée nationale est l'anglais. Ce projet est toutefois en cours d'élaboration et nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet.

4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que le KRM évolue depuis les années 1800 à travers les domaines culturels, éducatifs et politiques. Nous avons aussi vu que l'évolution du KRM favorise la revendication identitaire et culturelle de la langue afin de reconnaître la communauté créole. En effet, en passant de l'oral à l'écrit et de l'espace culturel à l'espace politique, le KRM a gagné en reconnaissance et en prestige et nous constatons que le changement statutaire de la langue est en

cours. Le KRM connaît un début dans la chanson / musique, dans la littérature, dans les médias et intègre ensuite le système éducatif et la politique. Il importe de rappeler que l'usage du KRM dans les médias revêt tant de l'espace culturel que politique. Bien que des lois régissent, directement ou indirectement, l'emploi du KRM, nous voyons qu'elles ne sont pas toujours respectées, ce qui n'empêche toutefois pas l'évolution statutaire de la langue.

Dans le chapitre suivant, nous nous pencherons sur les facteurs expliquant l'évolution statutaire du KRM, notamment par l'aménagement linguistique du KRM, le *malaise créole*, la revendication identitaire et culturelle et la politique linguistique.

Chapitre 3 : Facteurs régissant l'évolution statutaire du KRM à l'île Maurice

1. Introduction

Dans les chapitres 1 et 2, nous avons vu que le KRM, langue nationale de l'île Maurice, s'est formé durant la colonisation française par le contact des langues des colons français et des esclaves africains et malgaches. Le taux de locuteurs du KRM s'élève aujourd'hui à près de 80 %, suivi du bhojpuri (5,2 %), du français (4,0 %) et de l'hindi (2,8 %) (Leclerc, 2020). L'anglais et les langues chinoises comptent moins de 1 % de locuteurs (Leclerc, 2020). Ces chiffres montrent un transfert linguistique vers le KRM, qui continue de progresser. Le chapitre 2 nous a aussi montré que les fonctions sociales du KRM évoluent également, notamment par la publication du premier ouvrage en KRM de François Chrestien, *Les Essais d'un bobre africain*, en 1822, l'introduction officielle du KRM dans le système éducatif en 2012 et le projet d'introduire le KRM à l'Assemblée nationale.

Dans un contexte de diversité culturelle, ethnique, identitaire et linguistique, le KRM est un dénominateur commun qui peut contribuer à assurer la cohésion sociale de l'état Mauricien. En effet, compris de tous et parlé par 80 % de la population, il est légitime qu'un statut plus important soit conféré au KRM. Comme l'explique Leclerc (2017), « une langue ignorée par l'État se trouve placée dans une situation extrêmement précaire » car la communauté à laquelle appartient la langue ne peut l'utiliser comme bon lui semble. Cependant, en valorisant la langue et du fait qu'elle devienne la langue de tout un peuple, elle est promue au statut de langue nationale et s'inscrit dans des domaines officiels. Étant donné que l'identité, la culture et la langue sont difficilement dissociables dans un contexte mauricien, l'aménagement linguistique nous permet d'expliquer le *malaise créole* et la situation de précarité dans lequel se trouve la communauté créole, ainsi que la revendication identitaire.

La volonté de l'État mauricien est d'agir pour standardiser l'écrit du KRM et valoriser son statut. Comme l'explique Leclerc (2017) :

L'expérience de nombreux pays montre bien que les langues ne sont pas de simples instruments de communication et qu'il est utopique de croire que l'État puisse intervenir uniquement sur le code sans tenir compte des pressions d'ordre social et idéologique reliées à la langue. Mais il est tout aussi utopique d'intervenir uniquement sur le statut d'une langue si celle-ci ne dispose pas de tous les outils

nécessaires. Par exemple, une langue qui n'a jamais été valorisée par la société ne dispose généralement pas d'un lexique suffisamment élaboré pour faire face à de nouveaux besoins. C'est pourquoi, dans tout aménagement linguistique, l'État doit déterminer le dosage de l'intervention entre le code et le statut.

À travers ses multiples usages, le KRM a développé un lexique suffisant pour qu'il puisse avoir un code écrit et standard. De plus, aujourd'hui reconnu comme une langue nationale, le KRM est un outil de revendication et de valorisation identitaire, culturelle et linguistique, et contribue à une unité nationale. En effet, « la langue créole pour consolider l'unité nationale » (Wazaa FM, 2019) sont les mots prononcés par le Premier ministre, Pravind Jugnauth, lors de l'inauguration de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* le 3 octobre 2019. C'est ce manque de valorisation qui a créé le *malaise créole* au sein de la communauté minoritaire après l'indépendance. Selon Yannick Bosquet-Ballah, interviewée par le journal *Zordi*, tous, quelle que soit l'ethnie, peuvent avoir accès à l'information, l'éducation, la justice, dans sa langue première, sans souffrir d'insécurité linguistique (Ladouceur, 2020).

Il est difficile, dans le contexte mauricien, de définir la date exacte à laquelle le KRM est devenu une langue nationale. C'est un processus graduel qui continue d'évoluer à travers les différents espaces. Cependant, nous pouvons dire que depuis l'annonce officielle d'introduire le KRM dans le système éducatif, en mai 2021, par la ministre de l'Éducation, la langue est devenue « langue nationale » de l'île Maurice. En effet, selon un article publié par le journal hebdomadaire *L'Express* (2019), le KRM est « aux portes de la reconnaissance comme langue nationale », et comme l'indique Carpooran dans ce même article, le KRM doit faire partie des examens nationaux du SC s'il est une langue nationale (L'Express, 2019). Nous avançons, qu'avant cet événement, le KRM n'avait obtenu qu'un statut *de facto* et non officiel. Ainsi, l'aménagement linguistique joue un rôle important dans l'évolution du KRM et nous en discutons davantage dans les prochaines sections.

Ce chapitre sera donc divisé en trois parties. Nous expliquerons dans un premier temps le *malaise créole*, ce qui nous permettra d'expliquer ensuite les raisons qui ont contribué à la revendication identitaire et culturelle et à la promotion de la langue nationale comme symbole de l'unité nationale.

2. Malaise créole

2.1 Qu'est-ce que le « malaise créole » ?

Les Créoles, descendants directs des esclaves africains et malgaches faisant partie d'une société multiculturelle, ont une identité hybride, non reconnue par l'État (Forest, 2008 : 2). Le *malaise créole* est un terme utilisé pour parler de l'exclusion sociale de ce groupe dans la société mauricienne. Boswell (2006) cité par Forest (2008) définit le *malaise créole* comme étant associé :

à l'histoire de l'esclavage ayant dépossédé et maltraité cette partie de la population, et dont les conséquences seraient la persistance de la pauvreté, de problèmes sociaux et de la marginalisation politique des Créoles (Forest, 2008 : 1).

Cette exclusion émane de la période post-coloniale durant laquelle la communauté créole est marginalisée et n'est pas reconnue en tant que communauté à part entière. Plus spécifiquement, le *malaise créole* fait référence à la faiblesse économique, sociale et politique des Créoles (Chilin, 2017 : 33) depuis l'indépendance en 1968 (Forest, 2008 : 2). Ils sont marginalisés de la réussite économique des autres communautés et souffrent des maux sociétaux, tels que le chômage, la pauvreté, l'accès limité aux systèmes de santé et l'échec scolaire, entre autres (Chilin, 2017 : 34).

Bien que les Créoles soient perçus comme de « vrais Mauriciens » (Miles, 1999 : 212), ils ne s'identifient pas à la société mauricienne au milieu des autres communautés. Néanmoins, la communauté créole est celle qui, selon Cunliffe (2013 : 10), « incarne le mieux l'identité authentique issue de l'insularité », et les Créoles « sont les seuls à pouvoir rattacher leurs origines et leur langue ancestrale uniquement à l'île Maurice. » En effet, la langue nationale de l'île est le vecteur non seulement de l'identité créole mais aussi de l'identité mauricienne. Seuls les descendants des esclaves peuvent s'y rattacher entièrement, car le KRM est leur langue ancestrale, contrairement aux autres communautés. Il y a toutefois un paradoxe entre la non-reconnaissance de la communauté créole et le fait qu'ils soient vus comme de « vrais Mauriciens » (Miles, 1999 : 212). Bien que les Créoles fassent partie de la deuxième plus grande communauté de l'île, c'est-à-dire celle de la population générale, qui constitue 32 % de la population mauricienne et regroupe les Créoles, les Franco-Mauriciens et les Anglo-Mauriciens, ils sont persécutés et sont en conflit avec leur identité. Par ailleurs, le fait de considérer cette partie de la population dans la catégorie

de la population générale montre qu'elle n'est pas assez reconnue pour constituer une communauté à part entière.

2.2 Malaise créole : un fléau social

Le *malaise créole* est considéré comme un fléau social ou « *social disease* » (Miles, 1999 : 211). Ce qui ressort de ce fléau est l'exclusion et la pauvreté. Bien que l'île Maurice soit multi et interethnique, le *malaise créole* montre qu'il existe des failles dans la société. Nous avons vu dans la section précédente que la communauté créole est victime d'exclusion dans le monde professionnel, éducatif, social et politique ainsi que de précarité et de racisme. Ces maux sociétaux proviennent de « l'héritage de l'esclavage » (Chan Low, 2004 : 403) et les Créoles doivent vivre dans des conditions effroyables. Les Créoles sont croyants, de foi catholique, mais leur « cellule familiale reste précaire, les biens fonciers presque inexistantes et la désespérance en nette croissance face à un environnement économique de plus en plus hostile. » (Chan Low, 2004 : 403) Il est difficile de parler de communauté et de cohésion lorsque la précarité devient leur quotidien et que le « groupe est fragmenté et ne forme pas une communauté cohérente à l'instar des autres populations de l'île » (Chilin, 2017 : 50). La précarité était présente durant la colonisation britannique, après l'abolition de l'esclavage, quand les ex-esclaves se trouvaient livrés à eux-mêmes et devaient se forger une nouvelle identité pour survivre, basée sur « la rencontre interculturelle entre maîtres et esclaves » qu'ils avaient pu observer (Chan Low, 2004 : 404). Le mélange de ces cultures en a formé qu'une : la culture créole. Certains ont réussi à sortir de la pauvreté et ont acquis une aisance financière, d'autres luttent toujours pour s'en sortir (Chan Low, 2004 : 403). La communauté créole n'a reçu aucune aide pour se construire une vie après l'abolition de l'esclavage, si ce n'est qu'une compensation de Rs 500 000 (environ 16 000 \$) par descendant d'esclaves (Chan Low, 2004 : 402). Malgré cette compensation financière, il existe toujours une pauvreté au sein de la communauté créole et les conditions de vie sont toujours minimales (Chan Low, 2004 : 405).

Le *malaise créole* est ainsi un fléau social qui touche la communauté créole de l'île Maurice mais qui a encouragé les Créoles à revendiquer leur identité afin de s'en sortir. La « création » de la communauté créole à travers son passé est une façon d'obtenir la reconnaissance de l'État. Ainsi, en revendiquant leur identité, les Créoles montrent que leur ethnicité est tout aussi importante que

celle des autres. Cette revendication identitaire a un impact sur la valorisation du KRM en tant que langue nationale. Bien que le KRM soit intimement rattaché aux Créoles, il est aussi la langue de tout un peuple. Dans la prochaine section, nous discutons du KRM comme un symbole de mauricianisme.

3. Revendication identitaire et culturelle

Il existe un lien étroit entre la langue et l'identité créole lorsque nous tenons compte de l'importance du rôle du *malaise créole* dans la revendication identitaire et l'évolution statutaire du KRM. Le *malaise créole* est un facteur, parmi d'autres, qui permet d'expliquer la revendication identitaire, culturelle et linguistique. C'est en grande partie dû au malaise créole que le KRM a évolué et a gagné en importance.

Dans cette section, nous expliquons alors l'impact qu'a eu le *malaise créole* à l'île Maurice dans la quête d'identité créole. Nous expliquons notamment l'importance de la « mauricianité » et du rôle de la chanson et de la littérature en KRM afin de promouvoir la langue créole et de la valoriser en tant que symbole de l'unité nationale.

3.1 Mauricianité avant ethnicité

La revendication de l'identité mauricienne se traduit par le soutien et la solidarité des différents groupes ethniques et est fondée sur la culture créole. Alors que la communauté créole est marginalisée, la création des partis politiques, la standardisation du KRM, l'introduction du KRM dans le système éducatif, entre autres, ont pour objectif commun de revendiquer l'identité créole et mauricienne. Le rôle de la langue première « joue un rôle unificateur » (Wazaa FM, 2019) et renforce l'idée de mauricianité. Le concept d'ethnicité n'est plus aussi présent, car tous se reconnaissent en tant que « Mauricien.ne.s ». De plus, l'enseignement du KRM dans les écoles primaires et secondaires est ouvert à tous, pas uniquement aux Créoles. Ces mouvements de revendication ont créé une cohésion et une solidarité interethnique plus forte qu'auparavant. Bien que ce travail traite du KRM, il importe de mettre l'accent sur la culture créole, car sans elle, et sans la revendication identitaire, le KRM n'aurait pas atteint le statut de langue nationale. Le facteur commun entre les projets de revendication et la population mauricienne est la langue créole.

Le KRM est la clé qui unit tout Mauricien et toute Mauricienne, indépendamment de l'appartenance ethnique.

De plus, l'intention d'appeler initialement le KRM « Morisiê » était pour :

invalidate the association between the language and the Creole ethnic group and to include everyone on the basis of nationality rather than ethnicity, furthering the point that Mauritius had a national language to fall back on in the challenging task of nation-building (Pyndiah, 2016: 492).

Ainsi, Virahsawmy, précurseur de la standardisation du KRM, voulait que toutes les communautés soient soudées et que le dénominateur commun soit le KRM (Pyndiah, 2016 : 492). Comme mentionné, sans cohésion nationale, le KRM n'aurait pas autant évolué et n'aurait pas intégré les domaines formels, tels que l'éducation et la politique. En outre, le parti politique de gauche, le *Mouvement Militant Mauricien* (MMM) décrivait le peuple mauricien comme étant « *Enn sel lepep, enn sel nasyon* » (un seul peuple, une seule nation) (Chan Low, 2004 : 404) et étant tous unis indépendamment des origines. L'unité du pays a ensuite été représentée par un « arc-en-ciel », inspiré du quadricolore mauricien. En effet, le drapeau national quadricolore représenterait chaque communauté présente à l'île Maurice (Chilin, 2017 : 32). Ainsi, le rouge représente les Hindous, le bleu, les Créoles et les chrétiens, le jaune, les Tamouls et les Chinois et enfin, le vert représente les Musulmans (Chilin, 2017 : 32).



Figure 11 – Drapeau national de l'île Maurice

Quelle que soit l'appartenance ethnique, l'appartenance identitaire et culturelle mauricienne, ou la « mauricianité », est plus importante (Atchia-Emmerich, 2005 : 32). Dans la prochaine section, nous discutons de la chanson en KRM qui permet de promouvoir la langue créole et l'identité mauricienne.

3.2 Chansons en KRM

Inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2014 (Patrimoine culturel immatériel³⁴), la chanson en KRM, nommément le séga, est un symbole de la culture créole.

Le 21 février est décrétée la Journée nationale du Seggae en l'honneur de Kaya (Seetamonee, 2022). Ce chanteur afro-mauricien, décédé en février 1999 à la suite de son arrestation et de son emprisonnement pour avoir milité en faveur de la légalisation de la marijuana, mais aussi contre la marginalisation des Créoles, est devenu un personnage emblématique symbolisant l'équité et les droits des Créoles (Miles, 1999 : 211). Sa mort suspecte a été un élément précurseur pour la revendication identitaire des Créoles.

Le séga est traditionnellement un chant typique chanté par les esclaves durant la colonisation française pour parler de leurs peines ou pour dénoncer l'exploitation qu'ils subissaient (Cunniah, 2013 : 2). Par la suite, la chanson créole se modernise et devient « une arme de revendication de l'identité d'une communauté et, à certains égards, d'un peuple. » (Cunniah, 2013 : 1). En effet, selon Simon Frith (1996 : 110), « *[m]usic seems to be a key to identity because it offers, so intensely, a sense of both self and others, of the subjective in the collective* » (Cunniah, 2013 : 1). Cette définition illustre le sentiment d'unité qui se crée à travers le séga et le KRM, quelle que soit la communauté.

Bien que le séga traite des mœurs d'antan et actuelles, toutes les communautés l'écoutent ou le chantent et s'y retrouvent même, car le séga s'inscrit dans l'histoire de l'île Maurice. De nos jours, ce type de chanson, aussi appelé « *séga engagé* » (séga engagé), comprend des chants de protestations (Pyndiah, 2016 : 495), qui dénoncent le *malaise créole* et les autres maux sociétaux, tels que « le personnage/anecdote, l'autoreprésentation et la fête, Dieu, le passé, Diego Garcia, la

³⁴ <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-sga-mauricien-traditionnel-01003>

créolité, la nature, l'humour et divers autres sujets » (Cunniah, 2013 : 7) que vivent surtout les Créoles. Kaya, notamment, dénonçait l'injustice, la discrimination et autres fléaux dans ses chansons comme *Problème société* ou *Ras kouyon*. D'ailleurs, 20 % des chansons en KRM parlent des difficultés sociales (Cunniah, 2013 : 7). Des chants d'espoirs, d'amour et de revendication ont aussi été écrits, par exemple *Simé la limière* et *Chante l'Amour*. Il est intéressant de noter que 32,5 % des ségas parlent principalement d'amour (Cunniah, 2013 : 7). Ces titres illustrent également le KRM écrit avant la standardisation de la langue, où une graphie très proche de celle du français est utilisée. L'importance du séga est de promouvoir la langue, en transmettant un message :

Cunniah (2013 : 4) distingue quatre fonctions de la chanson créole :

1. Elle est fonctionnelle. En effet, elle traite des sujets coloniaux, notamment l'esclavage et le dur labeur. Pour que la chanson soit fonctionnelle, il faut qu'elle joue un rôle dans la société. Dans le contexte mauricien, la chanson sert à promouvoir l'identité créole et à se détacher des *a priori* rattachés au *malaise créole* ainsi qu'à promouvoir la langue car les paroles sont écrites et chantées en KRM. À travers le séga, tous s'y retrouvent et il y a un lien particulier entre cette musique et les communautés mauriciennes. Par exemple, dans un mariage créole, il est quasiment certain d'entendre majoritairement du séga alors que dans un mariage hindou, la musique hindoue sera privilégiée. Néanmoins, le séga sera toujours joué car il représente le mauricianisme et il ne peut y avoir un mariage mauricien sans le séga.
2. Elle est communicative. Le séga « crée une atmosphère qui peut se passer de mots » (Cunniah, 2013 : 5) lorsque tous les instruments (ravanne, percussions, etc.) se marient. La communication est également fonctionnelle, car elle transmet un message.
3. Elle est symbolique. En effet, la chanson en créole symbolise la « fierté nationale » (Cunniah, 2013 : 5) d'une communauté et « l'individu finit par respecter et honorer la chanson [...] comme faisant partie intégrale de son identité. » (Cunniah, 2013 : 5) La fierté nationale est ressentie par tout un peuple qui, en partageant une même identité à travers la chanson créole, crée une unité nationale. La chanson créole permet aussi de revenir aux sources, surtout lorsque l'individu, Créole ou autre, a quitté le pays. Tous se retrouveront dans un séga et se sentira « mauricien.ne » même à des milliers de kilomètres de l'île.

4. Finalement, la dernière fonction de la chanson créole est de divertir, non seulement par la musique mais également par la danse (Cunniah, 2013 : 5). C'est grâce au secteur touristique que le séga gagne de l'importance et n'est plus réservé, ou associé, à la classe inférieure créole. Les touristes voient le séga comme étant « l'exotisme qu'ils sont venus chercher dans cette île » (Cunniah, 2013 : 6). En effet, ce n'est qu'à l'île Maurice que nous retrouvons le séga. Une danse similaire existe à l'île de la Réunion mais elle est appelée le « maloya ». D'ailleurs, dans le domaine du divertissement, le séga a dépassé les frontières et est joué dans les mariages étrangers. Un des classiques est *Li Tourné* d'Alain Ramanisum, qui a, par ailleurs, remanié sa chanson, en collaboration avec DJ Assad et Willy William, et a traduit certaines paroles – pas toutes, pour ne pas enlever le mauricianisme de la chanson – afin qu'elle puisse être comprise à l'international.

Nous remarquons ainsi que le séga a la vocation de promouvoir la culture et la langue nationale, même au-delà des frontières. Cependant la reconnaissance du KRM n'a pas toujours été acceptée dans le domaine de la chanson. Lors de la célébration du 15^e anniversaire de l'indépendance de l'île Maurice en 1983, le Vice-Premier Ministre d'alors, Paul Bérenger, du MMM, a décidé que l'hymne national sera chanté en KRM et non en anglais, comme à l'accoutumée, afin de promouvoir la langue nationale (Elsenlohr, 2007 : 968). Cette décision a engendré des critiques et a mené au licenciement du Directeur de la *Mauritius Broadcasting Corporation* (MBC), en charge de la diffusion de la cérémonie à la télévision (Elsenlohr, 2007 : 968). Cette vague de critiques montre que le KRM n'était toujours pas accepté comme langue nationale à usage formel. Bien que l'hymne soit toujours chanté en anglais, le KRM continue d'évoluer dans le domaine politique et éducatif.

Nous voyons que la langue et le séga sont étroitement liés. Le pouvoir de la langue créole pour transmettre un message et faire changer les idées, souvent préconçues, est un parcours en constante évolution. Même si les auteurs/compositeurs n'utilisent pas toujours le KRM standardisé, la langue est importante pour promouvoir l'identité et la langue nationale. Dans la prochaine section, nous voyons comment la littérature en KRM permet de revendiquer l'identité créole et de faire avancer le KRM dans la société.

3.3 Littérature en KRM

La littérature en KRM s'inscrit dans une perspective culturelle et pédagogique. Nous verrons dans cette section la contribution du KRM à la culture mauricienne et le rôle de la littérature dans la standardisation du KRM.

3.3.1 Évolution de la littérature d'expression KRM

La littérature en KRM, publiée pour la première fois en 1822, est remplie d'idéologies coloniales (Pyndiah, 2016 : 498). L'ouvrage publié en 1822 et écrit par François Chrestien, *Les Essais d'un bobre africain*, et celui de Charles Baissac, *Le Folklore de l'Île Maurice*, publiée en 1888, n'étaient pas pris au sérieux par les francophones, car ces derniers considéraient leur langue supérieure au KRM, ce qui explique que la littérature mauricienne était, initialement, exclusivement en langue française. La littérature d'expression créole a permis d'ouvrir les esprits et de l'inscrire dans la culture mauricienne, bien qu'elle n'ait pas encore atteint le même niveau de prestige que la littérature d'expression française. L'ouvrage de Chrestien montre la reconnaissance du KRM comme outil de transmission d'un message dans la langue première.

Dev Virahsawmy est un des pionniers à avoir lancé le projet de standardisation du KRM. À travers la littérature, il cherche non seulement à harmoniser la langue, mais également à produire des œuvres littéraires (Pyndiah, 2016 : 498) qui pourraient être utilisées dans les programmes scolaires, si le projet du *Creole Speaking Union* qui vise à introduire la *Literatir Kreol Repiblik Moris* se concrétise. Ainsi, la standardisation du KRM offre à la littérature d'expression créole une ouverture dans le domaine éducatif. Cette initiative montre encore que la communauté créole et le KRM ne sont plus marginalisés et associés à la colonisation. L'évolution du KRM dans la littérature se fait aussi par les aides financières et les concours organisés par le gouvernement et différents organismes.

3.3.2 Aides financières et concours

Afin d'encourager les écrivains mauriciens et de les aider à promouvoir leurs ouvrages, des aides financières leur sont offertes par le ministère et les maires régionaux. Ces aides leur permettent de publier leurs ouvrages s'ils ne peuvent pas le faire auprès d'une maison d'édition

(Ramharai, 2006 : 179). La somme s'élève au total à environ 40 000 roupies par ouvrage, soit environ 1 100 \$. Alors que Cassam Uteem, ex-Président de la République, crée en 2001 une bourse intitulée *President's Fund for Creative Writing in English* pour promouvoir la littérature d'expression anglaise, le Centre Culturel Africain Nelson Mandela offre une bourse depuis 2000 aux « œuvres produites par les Créoles, qu'elles soient en français ou en créole, ou des œuvres qui évoquent l'esclavage » (Ramharai, 2006 : 180). Les Créoles, souvent marginalisés, sont mis en avant, ainsi que la langue créole, et nous constatons une reconnaissance de l'histoire coloniale et de la période de l'esclave en encourageant les auteurs à écrire sur le passé mauricien. C'est aussi une façon d'encourager les écrivains à écrire dans leur langue première, toujours dans le but d'inclure chaque communauté et chaque ethnie dans un champ commun : la littérature.

Quant aux concours auxquels prennent part les écrivains mauriciens, nous retrouvons Dev Virahsawmy (1972). Sa pièce de théâtre, *Li*³⁵, « obtient le premier prix d'un concours organisé par Radio France Internationale en 1981 » (Ramharai, 2006 : 186) alors que le KRM n'est pas encore officiellement reconnu sur le sol mauricien. Jusqu'alors, seuls 14 % des ouvrages sont publiés en KRM (Ramharai, 2006 : 180). Ainsi, afin d'encourager davantage de publications en KRM, *Ledikasyon Pu Travayer* (LPT) organise un concours littéraire en 1987, puis en 1989, en 1995 et en 1999. Ce concours a permis la reconnaissance des écrivains mauriciens d'expression créole, notamment Vidya Golam, Anil Gopal, Alain Muneean, Kamini Ramphul, Jacqueline Issur (Ramharai, 2006 : 187).

Nous constatons un avancement dans chaque aspect important qui prévaut sur l'île, tant au niveau culturel et identitaire que linguistique et nous voyons comment le KRM contribue à l'évolution culturelle et identitaire de chaque individu. Dans la prochaine section, nous discutons de la politique linguistique et des projets mis en place pour promouvoir la langue nationale.

4. Politique linguistique

Dans la situation de plurilinguisme de l'île Maurice, le KRM, langue première et nationale de la société, se démarque. Si les langues parlées ou utilisées à Maurice telles le français, l'anglais, l'hindi, le bhojpuri, et le mandarin contribuent à la culture et à l'identité mauriciennes, il n'en reste

³⁵ Une version numérique de cette pièce de théâtre, datant de 2017, a été obtenue.

pas moins que les Mauriciens, en général, se retrouvent dans une langue commune, le KRM. Dans cette section, nous expliquons les facteurs qui ont contribué à la politique linguistique du KRM et à son évolution en tant que langue nationale.

4.1 Création de deux organisations gouvernementales

Deux organisations majeures ont été créées pour promouvoir la langue nationale mauricienne, l'*Akademi Kreol Morisien*, créée en 2010 et devenue en 2019 l'*Akademi Kreol Repiblik Moris*, ainsi que le *Creole Speaking Union*. Nous constatons que ces deux organismes sont régis par le gouvernement, ce qui confère au KRM une reconnaissance officielle et nationale.

4.1.1 Akademi Kreol Repiblik Moris

L'*Akademi Kreol Repiblik Moris* (AKRM), présidée par Om Varma, ancien directeur de la *Mauritius Institute of Education* (MIE) (Groëme-Harmon, 2021b), a été inaugurée en 2019 (Chinnapen, 2014). L'AKRM, alors présidée par Vinesh Hookoomsing (Carpooran, 2011 : 2), succède donc à l'*Akademi Kreol Morisien* (AKM). L'AKM avait comme mandat de faire des suggestions concernant :

- la standardisation du *kreol* mauricien, notamment dans le domaine de la prononciation, de la grammaire et de la syntaxe ;
- la validation de son orthographe
- les aspects techniques ayant trait à l'élaboration de matériels pédagogiques et à la formation des maîtres ;
- la promotion et le développement de la langue. (Carpooran, 2011 : 10)

Dans notre mémoire, nous mettons l'accent sur la standardisation de la langue écrite et la validation de l'orthographe du KRM.

En succédant à l'AKM, l'AKRM met l'accent « sur le terme *Kreol Repiblik Moris* » (Le Mauricien, 2022) pour prendre en considération les spécificités des autres îles de la République mauricienne, à savoir, Rodrigues, Agaléga, et St. Brandon. Le rôle de cette académie est d'« assurer le suivi du développement et de l'utilisation de la langue *kréol* dans la République de Maurice » (Défimédia, 2019) et ses objectifs sont :

- développer davantage l'orthographe, la grammaire, le lexique, l'usage et les normes de la *Kreol Repiblik Moris* (KRM) en tant que langue nationale de la République de Maurice ;
- développer et promouvoir la KRM en tant que langue intermédiaire et comme expression essentielle du patrimoine, de la culture et des traditions mauriciennes dans son unité et sa diversité ;
- commander et publier des études et des descriptions linguistiques de la KRM et de son utilisation, de ses variétés et registres
- encourager la rédaction littéraire, non romanesque et scientifique et promouvoir les productions créatives sous forme audiovisuelle, entre autres ;
- promouvoir la qualité et l'excellence dans l'étude, la description et l'utilisation créative de la GKR36 et récompenser les talents et les réalisations en matière de GKR ; et
- conseiller le ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique sur les questions relatives à la gestion des connaissances. (Défimedia, 2019)

Ces objectifs confirment le souhait de promouvoir le KRM en tant que langue nationale et unitaire de tout un peuple. Par ailleurs, lors de la parution du rapport de la première édition de *Lortograf Kreol Morisien*, rédigé par Carpooran en 2011, l'ancien ministre de l'Éducation et des Ressources Humaines, Dr. Hon. Vasant K. Bunwaree, fait mention de l'importance identitaire et culturelle pour les Mauricien.ne.s et de sa relation avec la langue nationale :

Language is part of a culture. It is also a reflection of an identity. The beauty of Kreol Morisien is that it belongs to no single ethnic group of Mauritius but to everyone. It is ultimately part and parcel of the Mauritian way of life, of the Mauritian psyche. As such it provides a collective identity as well, allowing all of us to seek, secure and sustain our roots in it. (Carpooran, 2011 : 5)

L'accent est mis sur le KRM en tant que langue unitaire, commune à toutes les communautés.

De plus, nous remarquons que le premier objectif est toujours en cours et ce, depuis le début de la standardisation de l'orthographe du KRM en 1967. L'AKM avait les mêmes objectifs et l'AKRM continue d'évoluer et de promouvoir la langue. D'ailleurs, la langue nationale dans l'espace culturel est déjà bien établie par le biais de la chanson, de la littérature et des médias.

Il importe de noter que la standardisation du KRM et l'introduction du KRM dans le système éducatif sont des projets créés en collaboration avec l'AKM. En effet, comme mentionné, *Lortograf Kreol Morisien* a été finalisée par l'AKM en 2011. La grammaire du KRM, *Gramer*

³⁶ *Gramer Kreol Morisien*

Kreol Morisien, a aussi été finalisée par cet organisme en 2011 (Carpooran, 2011b). Ainsi, la standardisation du KRM a été complétée en 2011 afin que l'enseignement en KRM puisse se faire dans les écoles primaires à partir de 2012. L'an 2011 marque aussi la publication de la deuxième édition du *Diksioner Kreol Morisien*. En outre, lors de l'inauguration de l'AKRM en 2019, la troisième édition du *Diksioner Kreol Morisien*³⁷ a aussi été lancée, marquant ainsi les 10 ans du *Diksioner Kreol Morisien* (Groëme-Harmon, 2019) et compte environ 2 500 nouvelles entrées tels que « *vegan* » et « *google* » (Groëme-Harmon, 2019).

4.1.2 Creole Speaking Union

Comme l'AKRM, le *Creole Speaking Union* (CSU), est dirigé par le gouvernement et présidé par Arnaud Carpooran (Groëme-Harmon, 2021b). Il est intéressant de noter que le CSU porte un nom anglais mais a pour objectif de promouvoir la langue créole. Ceci montre que l'anglais est encore très présent lorsqu'il s'agit des entités officielles. De plus, il existe des unions tels que le *English Speaking Union*, le *Hindi Speaking Union*, le *Urdu Speaking Union*, et le *Chinese Speaking Union* pour promouvoir les autres langues, notamment l'anglais, l'hindi, l'urdu et les langues chinoises, respectivement. Il est alors légitime que le KRM ait aussi une union qui milite pour la promotion de la langue.

Une loi parlementaire a été proposée en 2011 et a été amendée et approuvée le 20 octobre 2015 par le Président de la République de Maurice. Le CSU a pour objectif de :

- *promote the Creole language in its spoken and written forms;*
- *promote friendship and understanding between the Creole-speaking peoples of the world and to engage in any educational, academic, cultural and artistic work to further that objective;*
- *provide facilities for the exchange of views affecting the interest, well-being, development, relationships and common problems of the Creole-speaking peoples of the world;*
- *promote and encourage the linguistic development among all people having an interest in the Creole language with special emphasis on the cultural, artistic, economic and social perspectives of the language;*
- *provide facilities for exchange programmes, scholarships and social intercourse between the Union and other organisations at international level;*
- *promote, organise and encourage correspondence, conferences, seminars, workshops, debates, elocution exercises, training, competitions, artistic performances and demonstrations for persons interested in the Creole language;*

³⁷ La référence de ce dictionnaire n'est pas disponible.

L'introduction du KRM au Parlement fait aussi partie du mandat du CSU. Nous avons vu dans le chapitre 2 qu'un travail de traduction des terminologies et du Hansard³⁹ ainsi que des formations sont prévus afin que toutes les parties maîtrisent le KRM avant de l'utiliser officiellement. D'ailleurs, selon Carpooran, 5 000 pages du Hansard de 2019, ont déjà été traduites et serviront de base pour les prochaines traductions (Groëme-Harmon, 2021b).

Nous voyons ainsi que la promotion du KRM en tant que langue nationale et unitaire est en bonne voie et que des organismes se mobilisent pour s'en assurer. Dans la prochaine section, nous discutons de l'accroissement des locuteurs du KRM par rapport aux langues ancestrales.

4.2 Accroissement des locuteurs

L'accroissement des locuteurs du KRM est marqué par le déclin du nombre de locuteurs des langues ancestrales. L'étude menée par Atchia-Emmerich (2005 : 149) montre que les langues ancestrales sont de moins en moins parlées au quotidien. En effet, 89 % de personnes préfèrent parler KRM à la maison et dans la vie quotidienne à leur langue ancestrale.

Nous savons que la langue ancestrale la plus parlée est le bhojpuri. Pyndiah prend l'exemple de cette langue et explique qu'avec le transfert linguistique vers le KRM au milieu du XX^e siècle, le bhojpuri compte moins de locuteurs que le KRM, surtout auprès des jeunes (Pyndiah, 2016 : 490), alors que la communauté hindoue formait, à cette époque, 50 % de la population. Aujourd'hui encore, « deux-tiers de la population est indo-mauricienne. » (Patzelt, 2014 : 686). Bien que le bhojpuri soit une langue parlée principalement par la communauté hindoue, en tant que langue unique (5,2 %) ou avec le KRM (18,4 %) (Leclerc, 2020), le créole a pris sa place dans ces familles⁴⁰ avec en moyenne 80 % de locuteurs parlant KRM (Atchia-Emmerich, 2005 : 136-139). Quant aux musulmans arrivés de divers endroits d'Inde, ils devaient apprendre le KRM pour pouvoir travailler, notamment dans le textile (Atchia-Emmerich, 2005 : 33). Dans le chapitre 2, nous avons vu que ces arrivants parlaient aussi bhojpuri. Néanmoins, ils sont aujourd'hui en

³⁹ Le compte rendu officiel des débats de l'Assemblée nationale.

⁴⁰ Nous faisons référence à toutes les communautés hindoues – bhojpourisants, marathis, tamoules et télégous (Atchia-Emmerich, 2005 : 136-139).

moyenne 65 % à 85 % de locuteurs à parler KRM (Atchia-Emmerich, 2005 : 140). Ils ne parlent donc plus bhojpuri, arabe, ourdou ou français au quotidien.

Quant à la communauté sino-mauricienne, les langues chinoises que parlaient les grands-parents et les arrière-grands-parents n'ont pas été transmises aux générations suivantes, ce qui explique une baisse dans le nombre de locuteurs, soit moins de 1 % de la population (Leclerc, 2020) parlant ces langues. Si les parents s'adressaient en hakka ou en cantonais à leurs enfants, ces derniers ne répondraient pas en ces langues car fréquentant les écoles mauriciennes, ils n'utilisaient pas le hakka ou le cantonnais pour s'exprimer et perdaient ainsi l'usage de leur langue première. Ils comprendront peut-être la langue, mais ne pourront pas la parler. Quant au mandarin, il est enseigné comme matière optionnelle dans les écoles primaires et secondaires et les élèves qui le souhaitent peuvent l'apprendre. La génération de Chinois qui sont arrivés dans les années 1800 parlait alors les langues chinoises, le bhojpuri et le KRM, tandis que la génération actuelle ne parle, pour la plupart, que le KRM, jugeant le KRM plus facile à apprendre (Atchia-Emmerich, 2005 : 35). Nous constatons encore ici un transfert linguistique vers le KRM durant laquelle la langue ancestrale se perd. Il se peut qu'il y ait encore des grands-parents et des arrière-grands-parents chinois qui parlent hakka, mandarin ou cantonais mais ils sont très peu nombreux. (Leclerc, 2020).

Le transfert linguistique vers le KRM se fait en grande partie par le biais des usages du KRM dans la chanson et la littérature en KRM, dans les médias ou dans l'enseignement, car ce sont les espaces où les individus interagissent le plus. Il est incontestable que le KRM régit le quotidien de la population mauricienne et le taux de 80 % de locuteurs le prouve (Leclerc, 2020). Nous pouvons postuler qu'avec l'usage du KRM dans l'espace culturel et la promotion faite de la langue par l'AKRM et le CSU, notamment, le KRM est perçu comme une langue plus prestigieuse. Par ailleurs, le transfert linguistique vers le KRM montre aussi que le gouvernement a eu raison d'octroyer au KRM son statut de langue nationale et de le promouvoir en tant que langue unitaire, jouant « un rôle unificateur dans la république » (Wazaa FM, 2019).

Une fois bien ancré dans la société en tant que langue orale, le KRM débute son processus de standardisation en 1967, avec la *Grafi aksâ sirkôflex* élaborée par Dev Virahsawmy. En passant de l'oral à l'écrit, le KRM est reconnu comme une langue à part entière. Ainsi, dans la prochaine

section, nous expliquons les raisons qui ont mené à la codification du KRM et au processus de standardisation pour arriver à *Lortograf Kreol Morisien*.

4.3 Codification du KRM

La standardisation du KRM a engendré la création de la *Gramer Kreol Morisien* ainsi que la finalisation de *Lortograf Kreol Morisien*, tous deux publiées en 2011 par l'AKM⁴¹. La grammaire de référence du KRM présente trois perspectives linguistiques : structurale, énonciative et textuelle (Carpooran, 2011b : 10), mais la première étape se limite à l'élaboration d'une grammaire basée sur l'énonciation. La grammaire du KRM avait pour objectif de faciliter l'introduction du KRM au niveau du primaire en 2012 en établissant les catégories grammaticales du KRM, en définissant les situations d'énonciation et de communication ainsi que les termes à utiliser selon l'espace temporel ou spatial (Carpooran, 2011b : 12). Cependant, ici, nous nous concentrerons uniquement sur le code écrit et le processus de codification de la graphie du KRM, qui a duré plus de 40 ans.

Quant à *Lortograf Kreol Morisien*, il a été nécessaire de la finaliser étant donné que le KRM est désormais utilisé dans des domaines formels, comme l'éducation. Pyndiah (2016 : 493) explique que le KRM « *has moved from [...] a contact language which emerged from the forced slave experience with colonial culture in the eighteenth century, to codification.* » À cet effet, des linguistes et des organisations, telles que l'AKM, l'Église catholique et *Ledikasyon Pu Travayer* (LPT) ont contribué, depuis 1967, à la standardisation de la langue écrite jusqu'à obtenir *Lortograf Kreol Morisien* en 2011. Nous pouvons dire que le KRM a été décolonisé en ce sens que le KRM, créé du contact des langues durant la colonisation et le KRM d'aujourd'hui, codifié, n'ont pas les mêmes fonctions. Nous ne pouvons certainement pas détacher entièrement l'histoire coloniale du KRM car, comme mentionné, l'histoire est importante dans l'évolution du KRM, mais le KRM standardisé a des fonctions formelles de communication et d'enseignement.

⁴¹ *Lortograf Kreol Morisien* et la *Gramer Kreol Morisien* (que nous verrons plus tard) ont été publiées par l'AKM mais les rapports dont nous nous sommes servis ont été rédigés par Arnaud Carpooran. C'est pour cela que nous faisons référence à Carpooran (2011a) et (2011b) lorsqu'il s'agit de ces publications.

Ainsi, dans cette section, nous discutons de la reconnaissance officielle du KRM à travers la standardisation de la langue et des étapes de codification du KRM avant d'arriver à une langue standardisée.

4.3.1 Standardisation du KRM

À l'origine une langue limitée au domaine de l'oral, le KRM devient une langue écrite et standardisée à partir de 1967. Mooneeram (2007 : 245) explique le processus de standardisation du KRM par les quatre étapes de Haugen (1966) : sélection, élaboration, codification et acceptation. La complexité de la situation linguistique indique qu'il faut tenir compte de toutes les langues parlées, d'autant plus que des lexiques anglais et hindi, par exemple, se sont rajoutés au KRM. En somme, selon la théorie de Haugen (Mooneeram, 2007 : 246-247), il faut d'abord sélectionner la langue, ou la variété de langue, qui sera codifiée. Lors de la codification, une grammaire et une orthographe prescriptive seront élaborées ainsi qu'un dictionnaire. Une fois codifiée, la langue sera utilisée dans des fonctions formelles afin de voir si elle est fonctionnelle. Enfin, l'acceptation aura lieu si la langue est utilisée par un groupe important, même petit, afin qu'elle soit partagée et adoptée. En ce qui concerne le KRM, la langue a été utilisée dans l'enseignement, et bientôt dans la politique, et a été promue notamment par l'AKM, le CSU et le gouvernement. Ces organismes continuent de créer des projets pour promouvoir le KRM. Nous pouvons dire que le processus de standardisation a été complété. De plus, des dictionnaires en KRM ont été élaborés en 2009, en 2011 et en 2019, pour assurer les normes d'usage.

Outre les étapes de standardisation de Haugen (1966), Carpooran (2011a : 19) établit quatre étapes de la standardisation du KRM, soulignant ainsi son évolution.

Oral	1. Verbaliser 2. Grafier
Écrit	3. Grafier 4. Verbaliser

Figure 13 – Étapes de standardisation du KRM

Source : Adapté de Carpooran (2011a : 19)

La première étape de la standardisation concerne uniquement la communication verbale où la prosodie est très importante pour transmettre le message voulu. Ensuite, la langue orale est transcrite à l'écrit sans aucune règle d'écriture, ce qui constitue la deuxième étape. À l'écrit, la langue s'appuie sur un système graphique formel, une codification, et non pas sur une simple transcription phonétique. Enfin, ce système graphique se verbalise par l'élaboration de la communication graphique, c'est-à-dire, la possibilité de lire ce qui est écrit (Carpooran, 2011a : 19). En somme, la langue commence à l'oral et se termine par l'oral. C'est par le biais de l'oral que la langue sera ou non acceptée par la société. Cette dernière étape réfère alors à l'étape d'acceptation dont parle Haugen (1966).

La standardisation du KRM est alors une longue marche vers l'écriture qui demande beaucoup de réflexion et où le retour des utilisateurs est important dans l'harmonisation et l'acceptation de l'orthographe du KRM. Ce processus a duré environ 50 ans, depuis la première publication de la *Grafi aksâ sirkôflex* par Dev Virahsawmy en 1967.

Comme le montre le tableau ci-dessous, produit à partir d'un document de Carpooran et Oozeerally intitulé « La longue marche vers l'écriture du créole mauricien : des pratiques graphiques informelles à une orthographe officielle », différentes graphies du KRM ont été proposées et publiées. De plus, nous voyons que plusieurs acteurs ont contribué à la standardisation du KRM, à savoir des linguistes, l'Église, *Ledikasyon Pu Travayer* (LPT) et l'AKM.

Année de publication	Graphie	Auteurs/Linguistes
1967	Grafi aksâ sirkôflex	Dev Virahsawmy
1972	Grafi « ah »	Philippe Baker
1977	Grafi n/nn	<i>Ledikasyon Pu Travayer</i> (LPT)
1985	Graphie d'accueil	Dev Virahsawmy
1987	Lortograf-Linite	Philippe Baker & Vinesh Hookoomsing
1988	La sacrosainte graphie	Dev Virahsawmy
1990	Graphie consensuelle	Dev Virahsawmy
1998	Grafi legliz	Église catholique & Dev Virahsawmy
2005 ⁴²	Grafi larmoni	Vinesh Hookoomsing
2011	Lortograf Kreol Morisien	<i>Akademi Kreol Morisien</i> (AKM)

Figure 14 – Publication des graphies du KRM

Source : Carpooran et Oozeerally⁴³

Certains symboles proposés dans les graphies publiées entre 1967 et 1998 ont été retenus dans l'harmonisation de la *Grafi larmoni* (Hookoomsing, 2004) et la validation de *Lortograf Kreol Morisien* (Carpooran, 2011a).

L'*Akademi Kreol Morisien* (AKM) a mis sur pied un comité, appelé *Komite Teknik lor Lortograf Kreol Morisien* (Comité technique de l'orthographe du créole mauricien [notre traduction]), présidé par Dr. Arnaud Carpooran (Carpooran, 2011a : 10) pour harmoniser toutes les graphies proposées depuis 1967 afin d'en obtenir qu'une, *Lortograf Kreol Morisien*. Par ailleurs, pour Hookoomsing, il est préférable de parler « d'harmonisation » plutôt que « d'uniformisation » lorsque plusieurs systèmes graphiques sont employés (Hookoomsing, 2004 : 29). Ce comité a été amené à travailler sur ce projet pour :

⁴² Selon l'article de Carpooran et Oozeerally duquel nous avons créé ce tableau, il est mentionné que *Grafi larmoni* a été publié en 2005. Cependant, le rapport de Hookoomsing sur *Grafi larmoni* a été publié en 2004 mais dans notre mémoire, nous disons que *Grafi larmoni* a été publié en 2005. Les références à *Grafi larmoni* seront toutefois référencées sous Hookoomsing (2004).

⁴³ L'année de publication de cet article n'est pas disponible. Désormais, les références à cet article seront indiquées par Carpooran et Oozeerally.

- la standardisation du *kreol* mauricien, notamment dans le domaine de la prononciation, de la grammaire et de la syntaxe⁴⁴ ;
- la validation de son orthographe
- les aspects techniques ayant trait à l'élaboration de matériels pédagogiques et à la formation des maîtres ;
- la promotion et le développement de la langue. (Carpooran, 2011a : 10)

Dans cette section, nous discutons d'abord des tentatives de codification du KRM avant 1967. Ensuite, nous décrirons les différentes graphies proposées pour codifier le KRM avant de valider celle de l'AKM, *Lortograf Kreol Morisien*. Enfin, nous discutons de l'importance de l'enseignement dans une langue première et de l'introduction du KRM dans le système éducatif.

4.3.2 Tentative d'écriture avant la standardisation du KRM

Avant la première proposition d'une graphie en 1967, les auteurs, chanteurs et linguistes utilisaient une graphie très proche du français, sans aucune règle grammaticale. Nous retraçons les premières transcriptions dans le domaine religieux. L'histoire du KRM sur ce plan n'est pas connue, mais la première traduction du catéchisme date de 1828 et a été publiée par Richard Lambert pour les esclaves de l'école de Réduit (Hookoomsing, 2004 : 29). Il importe de mentionner que cette graphie n'est pas la *Grafi legliz*, publié par l'Église catholique et Virahsawmy en 1990, mais un système d'écriture non standardisé. Il est possible de trouver cette traduction dans le « Bulletin de la Société de linguistique de Paris » (1885 : 122-32⁴⁵) et dans un ouvrage de Chaudenson (1981) (Hookoomsing, 2004 : 29). Selon l'exemple ci-dessous, nous remarquons que la graphie était très proche du français :

St. Demande. – Mon cher zanfant vous connéz qui vous ? (Mon cher enfant, qui connaissez-vous ?) [notre traduction]

R. – Oui, moi un criatire de Bon Dieû, pass qui li qui faire moi, mon le côr et mon name. (Oui, je suis une créature de Dieu, parce qu'il m'a fait/créé, mon corps et mon âme.) [notre traduction] (Hookoomsing, 2004 : 29)

En 1884, le prêtre anglican, Samuel Anderson⁴⁶, a publié une traduction du Nouveau Testament en KRM. Il a volontairement utilisé une graphie relativement phonétique afin que les créolophones, qui ne maîtrisaient pas le français, puissent la lire et la comprendre. Par exemple, pour l'Évangile

⁴⁴ Dans ce mémoire, nous n'expliquerons que le processus de standardisation de l'orthographe du KRM.

⁴⁵ Hookoomsing (2004) n'a pas référencé cet auteur dans son rapport.

⁴⁶ Hookoomsing (2004) n'a pas référencé cet auteur dans son rapport.

de St Matthieu, il a écrit « *L'Évangil selon S. Matthié dan langaz créol Maurice*⁴⁷ ». Cette initiative a été critiquée, car la traduction était trop loin du français (Hookoomsing, 2004 : 30). Cela montre que le français était toujours inscrit dans les mœurs et que la transition vers le KRM était difficile.

Nous savons que la littérature en KRM est apparue très tôt, dès 1822, mais elle n'a pas obtenu autant de prestige que la littérature en langue française. Cependant, l'orthographe utilisée est très proche du français comme le montre les figures ci-dessous. Le premier texte en créole est celui de François Chrestien, intitulé *Les Essais d'un bobre africain* (1822) (Ramharai, 2006 : 177) et nous avons pu obtenir une copie numérique de la troisième édition de cet ouvrage, publiée en 1869.

LES ESSAIS
D'UN
BOBRE AFRICAÏN.

L'AMANT MALHEUREUX.
AIR : *Du Bastring.*
Vous n'a pas voulu content moi
Zène fille, zène fille !
Vous n'a pas voulu content moi
Zène fille parlé-moi pourquoi ?

MINEUR.

Tous les zours dé ç'tems mon berloque
Moi donné vous la viand' salé
Zanana, cate-cate mauioque
Cari posson, mais grillé !
Encor vous n'a pas content moi
Zène fille, zène fille
Encor vous n'a pas content moi
Zène fille parlé-moi pourquoi ?
Ronne-année moi donne vous la harde
Moi soizir ça qui plis zoli
Daus boutiq' touzours moi prends garde
Ça qui fair' content vous l'esprit !

Figure 15 – Extrait de l'ouvrage de Chrestien en KRM

Source : *Le Bobre africain*, 3^e édition (Chrestien, 1869)

⁴⁷ Aucun autre exemple de cette traduction n'est disponible.

La graphie est encore très proche du français, avec les mots tels que « vous », « content », « fille », « pourquoi » et « maïs grillé ». Nous remarquons également que des mots comme « *cari posson* » (curry de poisson) ont été créolisés. De plus, en 1888, Charles Baissac publie un ouvrage intitulé *Le Folklore de l'île Maurice* et nous avons également pu obtenir une version numérique qui contient la traduction française.

I

ZISTOIRE IÈVE AV TOURTIE

DANS BORD BASSIN LÉROI



BONGTEMPS longtemps dans payi Maurice,
ti éna éne léroi qui ti gagne éné grand
bassin. Lâdans même li té baingne so
lécorps tous lé bomatins, à cause docteur ti com-
mande li. Avlà éne zour li arrive dans bord
bassin ; dileau sale, napas capave baigné. Léroi
appelle gardien, bourre li. Lendemain, dileau sale.
Troisième zour, dileau sale. Léroi pèse gardien
dans licou, li sacouyé, li dire li :

— Eh ! toi, to vlé mo trape lagale dans ça
dileau là ? Quand dimain bassin napas prope, to
va guété sipas mo ronflé toi !

Figure 16 – Extrait de l'ouvrage de Baissac en KRM

Source : *Le Folklore de l'île Maurice* (Baissac, 1988 : 3)

I

LE LIÈVRE ET LA TORTUE

AU BORD DU BASSIN DU ROI

IL y a bien bien longtemps, il y avait au pays de Maurice un roi qui avait un grand bassin. C'est là qu'il prenait son bain tous les matins comme son médecin le lui avait ordonné. Un jour il arrive au bord du bassin ; l'eau est sale : impossible de se baigner. Le roi appelle le gardien et le gronde. Le lendemain, l'eau est sale. Le troisième jour, l'eau est sale. Le roi prend le gardien par le cou, le secoue et lui dit :
— Et toi, enfant de chien ! tu veux que j'attrape la gale dans cette eau-là ? Si demain le bassin n'est pas propre, tu verras quelle pile !

Figure 17 – Extrait de l'ouvrage de Baissac en français

Source : *Le Folklore de l'île Maurice* (Baissac, 1988 : 2)

Nous remarquons encore que la graphie utilisée est encore très proche du français et est fortement basée sur la phonétique. La graphie que ces auteurs utilisaient date d'avant la standardisation. En effet, nous constatons qu'avant la standardisation de l'orthographe du KRM, le plus important était la transmission du message, sans trop se faire de l'orthographe.

Dans le processus de codification, il importe de tenir compte des langues adstrats, indiennes et anglaises, inscrites dans le KRM. Nous verrons, dans la section suivante, les décisions prises afin d'intégrer au mieux ces langues dans *Lortograf Kreol Morisien*.

4.3.3 Premières graphies publiées

Le projet de standardiser le KRM date de 1967 et s'est poursuivi jusqu'en 2011. En effet, selon la figure 14, nous voyons que huit graphies ont été proposées depuis 1967, et en 2005, une neuvième graphie, *Grafi larmoni*, a été publiée. Cette graphie a servi à élaborer la première édition du *Diksioner Kreol Morisien*. En 2011, *Lortograf Kreol Morisien* a été finalisée et publiée par l'AKM⁴⁸ et a servi à élaborer la deuxième édition du *Diksioner Kreol Morisien*. Comme mentionné au début de ce chapitre, une troisième édition de ce dictionnaire a été publiée en 2019.

Les graphies proposées restent proches du français pour des raisons pratiques plutôt que symboliques (Pyndiah, 2016 : 493). Selon le linguiste Kenneth Pike⁴⁹, une bonne orthographe doit prendre en compte les aspects phonétiques et phonologiques présents dans le KRM et la situation sociolinguistique du pays (Hookoomsing, 2004 : 21). Cependant, le but n'est pas de donner au KRM des symboles présents dans le français et l'anglais, car les sons sont différents. Bien que la standardisation prenne appui sur des raisons pratiques, le côté symbolique est représenté par la reconnaissance du KRM en tant que langue, distincte du français.

Par ailleurs, il convient ici d'expliquer la différence entre les termes « graphie » et « orthographe », tous deux utilisés dans les différentes étapes de standardisation. Selon Carpooran (2011a : 14), la graphie serait un système d'écriture (de codification de la langue écrite) qui n'aurait pas été validé par un groupe ou une autorité politique ou linguistique, alors que l'orthographe serait la graphie standardisée et acceptée par un groupe ou une autorité politique ou linguistique.

Les sections qui suivent montrent les symboles retenus dans la *Grafi larmoni* et *Lortograf Kreol Morisien*. Nous ne présentons pas ceux proposés dans les différentes graphies proposées entre 1967 et 1998.

⁴⁸ Nous retrouvons les détails de cette orthographe dans le rapport rédigé par Carpooran (2011a).

⁴⁹ Hookoomsing (2004) n'a pas référencé cet auteur dans son rapport.

4.3.4 Grafi larmoni

La *Grafi larmoni* est le premier système qui vise à harmoniser les graphies précédentes. Hookoomsing (2004 : 40-41) présente deux tableaux qui regroupent les phonèmes acceptés pour la *Grafi larmoni*.

Consonants			
Phoneme	Symbol/letter	Examples	Remarks
p	p	pake, aprann, rap	
b	b	bato, kaba, rob	
m	m	mama, samen, bom	
n	n	nam, zanana, yenn	vowel+n
t	t	tanto, later, zalimet	
d	d	dilo, ledο, larad	
k	k	koki, lakaz, lamok	
g	g	gidon, lagitar, grog	
s	s	sat, lasal, fos	
z	z	zako, biznes, baz	
f	f	fami, lafnet, bef	
v	v	volan, lavey, lagrev	
l	l	lavil, talan, bal	
r	r	ros, lartik, lamar	
Vowels			
a	a	alert, balon, beta	
e	e	eskiz, egret, dite	
o	o	oter, zoli, loto	
i	i	itil, plim, mari	Long i : diil (<i>deal</i>)

Figure 18 – Symboles communs proposés pour la *Grafi larmoni* (2005)

Source : Table 1 Common consonants and vowels (Hookoomsing, 2004 : 40-41)

Phoneme	Symbol	Examples	Remarks
ɲ	gn	gagn, gagne, pagn, konpagne	LPT : gayn, ganye, payn, konpanye
ŋ	ng	long, lapang, miting, gunga	
tʃ	ch	chak, kucha, chacha	ba(t)ch, ma(t)ch ?
dʒ	di/j	media, diab, diaman, baj, baja, jukal, jus	
h	h	haj, halim, dahi, hom, horl	
ks/gz	x/xs	exit, existe, exsite, sex, taxi, axsidan	DV : x/ks used freely
ʃ	sh	shoping, ofshor, kash, shanti	
u	ou	koulou, louke, koul	LPT : kulu, luke, kul
ẽ	in	fin, linz, rinte, rezin	LPT : fin/fen, linz/lenz, rinte/rente
ã	an	anz, larzan, lavantir	
õ	on	onz, konter, dekon	
ʌ ⁵⁰	œ	bærgœr, kompyutœr, goerlfrenn, kœtœr	this vowel is not part of MCL system
j	y/i	yer, vwayel, karay, lion, nasion	LPT : lyon, nasyon
w	w	wit, labwer, lerwa	Grafi Legliz : w/ou

Figure 19 – Symboles harmonisés proposés pour la *Grafi larmoni*

Source : *Table 2 Harmonized consonants, vowels and semivowels* (Hookoomsing, 2004 : 41-42)

Ces tableaux montrent que la *Grafi larmoni* a gardé certains symboles proposés par LPT, Virahsawmy et l'Église catholique, par exemple la dichotomie *n/nn*, *ou* et *w*. De plus, dans le rapport de Hookoomsing (2004 : 29), et en parlant de la graphie *n/nn* du LPT, il est mentionné que ce système d'écriture est utilisé depuis 28 ans et, de ce fait, il n'est pas nécessaire d'y apporter beaucoup de changement à la *Grafi larmoni*, d'autant plus que ce système est utilisé dans les cours d'alphabétisation du LPT. LPT joue un rôle important dans la standardisation, car c'est un

⁵⁰ Ce symbole phonétique provient de l'anglais.

organisme qui offre une collaboration et un soutien dans ce processus. De plus, à travers leur cours, cet organisme est face aux utilisateurs qui sont plus en situation d'offrir des rétroactions afin d'améliorer l'orthographe du KRM.

Nous discutons maintenant de l'harmonisation de *Lortograf Kreol Morisien* qui est la graphie finale, actuellement utilisée dans l'enseignement, la littérature et la politique.

4.3.5 Lortograf Kreol Morisien

À travers les tentatives de standardisation, nous voyons que le KRM est désormais reconnu en tant que langue, symbole de l'unité nationale. Les étapes de codification et de standardisation montrent l'importance accordée au KRM, car c'est un long processus qui demande beaucoup de réflexion et de collaboration de toutes les parties, en particulier de la société. À cet effet, l'*Akademi Kreol Morisien* (AKM) a mis sur pied un comité, appelé *Komite Teknik lor Lortograf Kreol Morisien* (Comité technique de l'orthographe du créole mauricien [notre traduction]), présidé par Arnaud Carpooran (Carpooran, 2011a : 10). Les objectifs de cette académie, mentionnés dans la section 4.1.1, consistaient principalement à valider l'orthographe du KRM en harmonisant toutes les graphies proposées depuis 1967. Par ailleurs, pour Hookoomsing, il est préférable de parler « d'harmonisation » plutôt que « d'uniformisation » lorsque plusieurs systèmes graphiques sont employés (Hookoomsing, 2004 : 29). De plus, Carpooran explique que la correspondance entre les sons et les graphies est un critère important dans la standardisation du KRM – il faut que l'alphabet choisi corresponde aux sons utilisés dans le KRM (Carpooran, 2011a : 35). Quand ce critère n'est pas suffisant, d'autres critères sont considérés, tels que la transparence en termes d'écriture, la proximité d'une graphie par rapport à ce que connaissent déjà les utilisateurs afin qu'elle ne leur soit pas trop étrangère, l'efficacité pédagogique et la réception et l'acceptation de l'orthographe proposée par le public (Carpooran, 2011a : 35).

Nous voyons maintenant les symboles proposés pour résoudre les problèmes que posaient la *Grafi larmoni* et les réflexions apportées par l'AKM pour finaliser *Lortograf Kreol Morisien*.

4.3.5.1 Redoublement des voyelles

Le seul problème que posait la *Grafi larmoni* est le redoublement des voyelles marquant les longues voyelles des mots anglais. À cet effet, des propositions ont été avancées pour résoudre ce problème :

1. conserver la double voyelle
2. mettre deux points « : » après une voyelle
3. conserver l'orthographe originale et utiliser les guillemets

Comme *Lortograf Kreol Morisien* remplit des fonctions pratiques, elle doit faciliter la compréhension et tenir compte des langues adstrats (Pyndiah, 2016 : 493). En effet, étant donné que les langues adstrats, notamment l'anglais et les langues indiennes, ont influencé le lexique du KRM, il importe de prendre en considération ces langues qui sont aussi impliquées dans l'alternance codique car la transition d'une langue à l'autre doit être fluide (Hookoomsing, 2004 : 29). Cette information avait déjà été prise en compte dans la graphie d'accueil et la graphie sacrosainte. Il importe, par ailleurs, de développer une langue facile et plaisante à lire, car l'enseignement du KRM en KRM demande que la langue soit comprise de tous. Ainsi, c'est la dernière option qui a été retenue par l'AKM, à savoir conserver l'orthographe originale pour les mots anglais – *delete* et *deal* s'écrivent comme tels, tout en utilisant des guillemets (Carpooran, 2011a : 27). Ces mots sont particuliers car, à l'oral, l'accent anglais est maintenu (Carpooran, 2011a : 38).

Dans la section suivante, nous discutons des symboles retenus par l'AKM et des raisons qui ont motivé ces choix.

4.3.5.2 Symboles retenus dans Lortograf Kreol Morisien

Les figures ci-dessous illustrent les symboles retenus dans *Lortograf Kreol Morisien* et nous remarquons que beaucoup de symboles de la *Grafi larmoni* et d'autres graphies sont restées, notamment *n/nn* et *x* pour les sons « gz » et « ks ».

Voici les tableaux proposés par Carpooran :

Lettre	Son	Exemples
b	[b]	bato, kaba, rob
ch	[tʃ]	chak, koucha, chacha
d	[d]	dilo, ledò, larad, diaman, diab, media
f	[f]	fami, lafnet, bef
g	[g]	gidon, lagitar, lagrip, blog, bad
h	[h]	holi, haj, halim, hom, horl
j	[dʒ]	baj, baja, joukal, jous
k	[k]	koki, lakaz, lamok
l	[l]	lavi, talan, bal
m	[m]	mama, semenn, bom
n	[n]	nam, zanana, yen
p	[p]	pake, aprann, rap
r	[r]	ros, lartik, lamar
s	[s]	sat, lasal, fos
t	[t]	tanto, later, zalimet
v	[v]	volan, lavey, lagrev
w	[w]	wit, labwet, lerwa
x	[gz]/[ks]	gz : exit, lexame, exazere, exose ks : lax, fax, tax, taxi, sec, tex(t), exporte
y	[j]	yer, vwayel, karay
z	[z]	zako, biznes, baz
sh	[ʃ]	shopping, ofshor, kask, shanti
gn	[ɲ]	gagn, gagne, pagn, konpagne
ng	[ŋ]	long, lapang, miting, gounga

Figure 20 – Consonnes proposées pour *Lortograf Kreol Morisien* (2011)

Source : *Lortograf Kreol Morisien : konsonnn* (adapté de Carpooran, 2011a : 39)

Lettre	Son (phonème)	Exemples
a	[a]	alert, balon, beta
e	[e]	ekrir, egrer, dite, marse
i	[i]	Itil, plim, mari, lion, nasion, bien, ansien
u	[ʌ]	brushing, flush, rush, burger, duster, cluster
o	[o]	oter, zoli, loto
ou	[u]	Koulou, louke, mou, likou

Figure 21 – Voyelles proposées pour *Lortograf Kreol Morisien* (2011)

Source : *Lortograf Kreol Morisien : vwayel oral* (adapté de Carpooran, 2011a : 36)

Lettre/symbole	Son	Exemples
an	[ã]	anz, larzan, lavantir
in	[ẽ]	dipin, fin, indikasion, rinte, rezin, internasional, lapin, marin
on	[õ]	onz, konter, dekon

Figure 22 – Voyelles nasales proposées pour *Lortograf Kreol Morisien* (2011)

Source : *Lortograf Kreol Morisien : vwayel nazal* (adapté de Carpooran, 2011a : 37)

Lettre/symbole	Son	Exemples
ann	[an]	bann, vann, rann, ravann
onn	[ɔn]	bonn, ponn, bonbonn, lasonn, laronn
inn	[in]	kouzinn, lizinn, minn, masinn, tantinn, rezinn, marinn
enn	[ɛn]	larenn, marenn, senn, penn, lapenn, zwenn, morisienn, afrikenn
ounn	[un]	klounn, dimounn, vounn
er	[er :] / [œr :]	laer, later, lider, manejer, burger, kuter

Figure 23 – Groupes de symboles proposés pour *Lortograf Kreol Morisien* (2011)

Source : *Lortograf Kreol Morisien : groupman vwayel + konsonn* (adapté de Carpooran, 2011a : 38)

À partir de ces tableaux, nous présentons ci-dessous les raisons qui ont motivé le choix de l’AKM de garder certaines graphies et d’en supprimer d’autres.

- La consonne *gn*, [ɲ], présentée par *Grafi Legliz* vient de l’orthographe du français, notamment dans « gagner » ou « compagne ». LPT utilise *yn* et *ny* pour distinguer entre les voyelles courtes « *gayn* » et les voyelles longues « *ganye* », ce qui porte à confusion (Carpooran, 2011a : 28). Ainsi, l’AKM adopte la consonne *gn* et marque la voyelle longue par un « e », par exemple « *gagn* » (gagne) et « *gagne* » (gagner).
- La consonne *ch* est maintenue pour les phonèmes [tʃ] mais pour les mots en anglais comme *batch*, le « t » est conservé (Carpooran, 2011a : 28). D’ailleurs, le « c » est considéré comme un signe distinctif et n’est pas présent dans l’orthographe du KRM, sauf pour la graphie *ch* et dans des acronymes comme « CV » pour distinguer de « *seve* » qui signifie « cheveux » en français (Carpooran, 2011a : 28).
- La distinction entre les mots contenant « di », [dj], et « j », [ʒ], se fait par l’origine du mot. Si c’est un mot français, « di » est utilisé, notamment dans « *media* » ou

« *diaman* », et si c'est un mot anglais ou dans une autre langue, « j » est utilisé, notamment dans « *baja* » ou « *jam* » (Carpooran, 2011a : 28).

- La consonne *x* représente les sons [ks] dans « *taxi* » ou « *tax* » et [gz] dans « *lexame* » (l'examen) et « *exose* » (exaucer). Cependant, dans le mot « *sigzere* » (suggérer), *x* ne peut être utilisé et est remplacé par *gz* lui-même. De plus, des mots comme « *afeksion* » ou « *aksepte* », *ks* est utilisé. Dans les autres mots, surtout s'ils sont courts, *x* est préféré. Par ailleurs, une distinction est faite entre « *axe* » (un axe) et « *akse* » (avoir accès) (Carpooran, 2011a : 29).
- Le son [u] était représenté par « ou » ou « u » dans *Grafi larmoni* mais dans *Lortograf Kreol Morisien*, c'est le « u » qui est recommandé à cause de la fréquence d'utilisation. Par ailleurs, « u » représente également le son [ʌ], déjà présent dans *Grafi larmoni*, pour les mots en anglais tels que « *flush* », « *duster* » (Carpooran, 2011a : 29).
- L'écriture des voyelles nasales a été élaborée dans la graphie *n/nn* et a depuis été adoptée (Carpooran, 2011a : 30-32).
 - Alors que le son [ã] s'écrit « an » et ne pose aucun problème, « on » et « en » requièrent des précisions.
 - « on » est la transcription du son [õ]. Cependant le mot « nom » et ses dérivés, référant aux noms des personnes et à la catégorie grammaticale, s'écrit avec un « m ».
 - Enfin, le son [ɛ̃] peut être écrit « in » ou « en » et cela a créé beaucoup de confusion et l'emploi de l'un ou de l'autre est arbitraire. De plus, l'interprétation mentale est prise en compte et il faut voir quelle graphie est plus facile à lire. Par exemple, « *sapin* » / « *sapen* » ou « *marlin* » / « *marlen* » ou « *marin* » / « *marinn* » / « *marenn* » ou « *maren* ». Carpooran (2011a : 32) constate que l'emploi de « en » demande un temps d'adaptation. Néanmoins, l'emploi de la graphie *n/nn* après une voyelle permet de distinguer entre le masculin et le féminin. De ce fait, employer « enn » pour le féminin favorise la compréhension : « *morisien* » / « *morisienn* ». Par ailleurs, en français, le contraire est exprimé par « in » (capable / incapable). En KRM, il est plus difficile de lire « *enkapab* » que « *inkapab* ». Dans le mot « *inter* », il est plus difficile de lire « *enternational* » que « *internasional* ». Pour toutes ces raisons,

« in » est privilégié à « en » pour marquer le son [ɛ̃] sauf pour les mots en -ien, pour les mots ayant un « [ɛ̃] + g » en position finale (« *bileng* ») et dans les mots féminins en « enn » (« *morisienn* »).

- La voyelle « œ » avait été proposée dans *Grafi larmoni* mais pour des raisons relatives à la lecture et à l'écriture, l'AKM ne l'a pas retenue dans l'orthographe finale. De plus, le son [œ] provient notamment des mots anglais comme « *burger* » et la graphie anglaise est préférée. En position finale, le son [œ] est écrit « -er » comme dans « *lider* » (*leader*). En position initiale ou médiane, le « u » est utilisé comme dans « *flush* » (Carpooran, 2011a : 33).
- Le son [j] est représenté par « i » ou « y ». Le premier est utilisé quand [j] est entre une consonne et une voyelle, « *morisien* » alors que le deuxième est utilisé quand [j] est position initiale et finale d'un mot, « *yer* » (hier) ou « *abey* » (abeille) (Carpooran, 2011a : 34).
- Le son [w] est représenté par « w », « ou » et « oi ». L'AKM a adopté le « w » dans « *mwa* » (moi), par exemple. Une exception est toutefois faite pour marquer la différence de signification et de prononciation entre « *lwe* » (louer une voiture) et « *loue* » (louer le Seigneur) (Carpooran, 2011a : 34).

Par ailleurs, d'autres particularités telle que la double consonne en position initiale et finale sont présentes dans l'orthographe du KRM. Parmi ces cas, il y a « *sikoloji* » ou « *psikoloji* » (psychologie) où le deuxième est la variante du premier et « *artis* » ou « *artist* » (artiste) où l'ajout de la consonne finale est préféré si le mot engendre une dérivation, comme « *artistique* ». Ici donc, « *artist* » est préféré.

Ainsi, la standardisation du KRM représente une forme standard et commune de la langue nationale qui peut être utilisée par toute la communauté mauricienne. Un des mandats de l'AKM était de promouvoir la langue créole, et la standardisation facilite ce mandat. De plus, elle permet aussi de mettre en avant la culture et l'identité créole, qui, finalement, se résume au mauricianisme et au peuple mauricien. Il importe de rappeler que le KRM est le fil rouge qui unit chaque communauté et ce mouvement permet d'avoir une nation unie.

4.4 Enseignement du KRM

Après avoir standardisé le KRM, la prochaine étape était de l'introduire dans le système éducatif et cela a commencé par le programme du *Prevokbek (Pre-vocational Biro Edikasyon Katholik)* (Fon Sing, 2021 : 67), lancé par le Service Diocésain de l'Éducation Catholique (SeDec) en 2005, où la *Grafi larmoni* était utilisée. Ensuite, le KRM devient une langue enseignée dans les écoles primaires en 2012 et dans les écoles secondaires, en 2018 et c'est *Lortograf Kreol Morisien* qui est utilisée. En outre, tout récemment, Leela Devi Dookun-Luchoomun, vice-Première ministre et ministre de l'Éducation, confirme l'introduction du KRM aux examens du SC (Grade 11) de Cambridge ; le KRM fera donc partie des matières optionnelles du SC que les élèves pourront choisir d'étudier et les premiers examens se tiendront en 2023 (Groëme-Harmon, 2021a).

L'enseignement du KRM ne fait pas toujours l'unanimité, mais nous expliquons dans cette section les raisons qui ont mené à cette décision. Il importe de mentionner que l'enseignement du KRM représente une évolution majeure quant au statut de la langue et nous discutons de l'importance d'apprendre dans sa langue première.

4.4.1 Apprentissage dans la langue première

Offrir un enseignement et un apprentissage dans sa langue première n'est pas anodin. En effet, nous voyons que dans beaucoup de pays, la langue d'enseignement est la langue première des élèves⁵¹. Cependant, alors que la langue première de ces pays est également leur langue officielle, la langue première de l'île Maurice n'est pas sa langue officielle. D'ailleurs, comme expliqué dans le chapitre 1, l'île Maurice n'a pas de langue officielle en tant que telle, plutôt une langue officielle pour l'administration (l'anglais), une langue sociale (le français) et une langue nationale, comprise de tous (le KRM). En tant que langue nationale et unitaire, il est légitime que le KRM soit présent dans l'enseignement, et c'est d'ailleurs pour cela que l'AKM, le CSU et le SeDec ont milité – promouvoir le KRM dans l'enseignement afin d'assurer une réussite scolaire.

L'anglais et le français sont les langues de scolarisation et le KRM n'est qu'une langue d'appui à titre officieuse, mais la langue première de la majorité des élèves. Govain explique que

⁵¹ Nous excluons ici tous les immigrés qui ont une autre langue que la langue première officielle du pays.

l'enseignement et l'apprentissage de l'élève sont plus efficaces lorsqu'ils se font dans sa langue première (Govain, 2014 : 12). D'ailleurs, comme expliqué dans le chapitre 2, l'UNESCO encourage un enseignement dans la langue première afin d'améliorer la qualité de l'éducation et les compétences de l'élève (Florigny, 2015 : 80). Sur les plans cognitif et affectif, l'élève est plus apte à comprendre les différents concepts en KRM qu'en anglais et en français. En effet, l'apprentissage des langues secondes est favorisé étant donné que les concepts sont maîtrisés dans la langue première. Cognitivement, établir les liens entre les différents concepts de diverses langues sera plus facile. Le facteur affectif est ainsi très important lorsqu'il s'agit de l'environnement éducatif de l'enfant. Depuis sa naissance, c'est le créole qui remplit ses fonctions affectives et cognitives et dès son entrée dans le système scolaire, son environnement est chamboulé. Apprendre une langue seconde et des matières dans cette même langue n'est pas évident. Le manque d'intérêt et d'attention peut vite se faire sentir et l'échec scolaire est assuré. Par ailleurs, étant donné que c'est le même enseignant qui enseigne toutes les matières au niveau primaire, l'élève peut vite s'y perdre et ne parvient pas à distinguer le français de l'anglais et/ou du créole (Florigny, 2015 : 7). Le KRM n'est toutefois pas utilisé comme langue d'enseignement par tous les établissements scolaires, notamment les écoles confessionnelles et privées. Celles-ci privilégient le français et découragent l'emploi du KRM en salle de classe et dans la cour. Cependant, ces établissements enseignent le KRM et en KRM dans le cadre du *Prevokbek* (aujourd'hui *Extended Program*)

Nous constatons que la réalité de l'enseignement diffère de ce qui est prescrit dans les lois. En effet, selon les lois sur l'éducation mauricienne de 1902, 1945 et 1957 Carpooran (2005 : 119-120), le KRM n'est mentionné qu'explicitement et la décision de l'utiliser comme langue d'appui revient au directeur de l'établissement ou au ministère de l'éducation. L'introduction officielle du KRM arrive en 2005 à travers le *Prevokbek*.

La section suivante montre comment la langue première contribue à la réussite scolaire.

4.4.2 Hausse du taux de réussite scolaire

L'enseignement et l'apprentissage dans la langue première sont bénéfiques pour l'élève. Avec le *Extended Program*, il a été possible de voir à quel point il est difficile d'apprendre en français pour un créolophone qui ne maîtrise pas cette langue. Selon le SeDec, l'enseignement du KRM par le biais de ce programme a « été le catalyseur qui a permis à beaucoup d'élèves de se

frayer un chemin vers la réussite académique et professionnelle » et a vu défiler environ 5 000 élèves (SeDec, 2019). Il y a d'ailleurs un manque de formation professionnelle pour le nombre d'élèves et Dr. Gilberte Chung, directrice du SeDec, sollicite le gouvernement pour qu'il ouvre des centres d'insertion pour ces jeunes (Rivet, 2019). Nous constatons ainsi que les jeunes en situation de précarité et d'échec scolaire ont l'opportunité de réussir professionnellement par un enseignement qui leur convient.

D'un point de vue identitaire, l'emploi du créole à l'école permet au créolophone de s'affirmer et de s'assumer en tant que Créole tout en rehaussant sa confiance personnelle. De plus, comme la langue nationale est utilisée, elle permettra de créer des liens entre tous les élèves, sans laisser personne de côté. Il est évident que l'emploi du KRM ne signifie pas l'abandon complet de l'anglais et du français. Il importe de noter qu'étant donné le multiculturalisme de l'île Maurice et l'histoire coloniale de l'île, il y a des élèves francophones et anglophones qui ne maîtrisent pas le KRM, ou des élèves mauriciens qui ne maîtrisent pas non plus la langue nationale parce qu'elle n'est pas parlée dans le foyer familial. Nous postulons toutefois que le KRM reste un outil identitaire et unitaire qui, quels que soient l'origine et le niveau de langue de l'élève, parvient à briser les barrières afin de créer une unité nationale, aussi minime qu'elle puisse être pour les élèves d'un plus jeune âge. Les mots du Premier ministre ne sont pas anodins ; la langue nationale permet en effet de consolider les liens, car elle ne représente pas une communauté mais un pays. En outre, ne pas avoir le droit de parler dans sa langue maternelle renvoie un message négatif quant à l'importance de sa culture. C'est une sorte de revendication identitaire qui montre que l'enseignement en KRM est tout autant légitime que celui en français ou en anglais. Le programme du *Extended Program* en est donc la preuve – les élèves peuvent réussir avec les bons outils d'apprentissage.

La réforme éducative de 2016 et l'introduction du KRM comme matière optionnelle au primaire comporte son lot de réfractaires (Florigny, 2015 : 1). Pour les opposants à la réforme, le créole serait inutile pour le futur de l'enfant. Outre la langue et la culture créoles, la culture mauricienne est ainsi dévalorisée. Ils craignent également que l'enseignement en/du créole affectera l'apprentissage du français (Florigny, 2015 : 2). Toutefois, l'absence du KRM dans l'enseignement a posé un problème et a renforcé le *malaise créole* qui existe au sein de l'île car toutes les autres langues ancestrales sont enseignées au primaire. Comme l'explique Hookoomsing

(2004 : 30), cela a mené à un « *new Creole consciousness* » (nouvelle prise de conscience du créole). Cette introduction a donc permis de reconnaître le KRM comme langue, culture et identité créoles et mauriciennes. D’ailleurs, avec près de 3 000 élèves inscrits aux cours de KRM au niveau primaire en 2012 (Florigny, 2015 : 9), 80 % ont réussi aux premiers examens qui ont eu lieu en 2020. La figure ci-dessous montre le taux de réussite selon les données du *Mauritius Examinations Syndicate* (2022).

Niveau	Examinés	Réussite	Taux de réussite
PSAC ⁵²	2 825	2 281	80,74 %
NCE ⁵³	1 200	1 159	96.6 %

Figure 24 – Taux de réussite en KRM aux examens nationaux

Ce qui ressort de ce tableau est que le taux de réussite du KRM est relativement élevé. De plus, malgré les préjugés, dix ans après l’introduction du créole comme langue d’enseignement et langue enseignée, les élèves sont toujours intéressés à apprendre le KRM.

En outre, les statistiques montrent que l’enseignement du KRM n’impacte pas l’apprentissage du français et de l’anglais. Les tableaux ci-dessous montrent le taux de réussite aux examens du français et de l’anglais au niveau du PSAC (figure 25) et du NCE (figure 26), selon les données du MES.

Matière	Examinés	Réussite	Taux de réussite
Français	13 981	11 628	83,17 %
Anglais	13 989	11 297	80,76 %

Figure 25 – Taux de réussite aux examens du PSAC

⁵² Examens nationaux de la Grade 6 pour intégrer un établissement secondaire.

⁵³ Examens nationaux de la Grade 9.

Matière	Examinés	Réussite	Taux de réussite
Français	14 003	12 248	87,5 %
Anglais	13 976	12 559	89,9 %

Figure 26 – Taux de réussite aux examens du NCE

Comme pour le KRM, le taux de réussite en français et en anglais est très élevé, ce qui prouve que l’enseignement du KRM n’impacte pas l’apprentissage des autres langues. Le but de cette réforme est de rehausser le niveau des élèves, de favoriser leur compréhension afin qu’ils puissent exceller dans leurs études, de renforcer les liens sociaux à travers la langue nationale, de sensibiliser l’enfant et lui faire accepter le KRM comme une langue à part entière et non au détriment du français et de l’anglais (Angelo, 2021 : 286).

Nous remarquons un schéma similaire aux Philippines où le chavacano est important pour les Philippins tant au niveau culturel qu’identitaire. Dans les années 1950-1960, le « Plan Aguilar », une réforme consistant à introduire le créole philippin dans les écoles primaires, avait été proposé. Avec cette réforme, la langue première serait enseignée dès le primaire pour faciliter l’apprentissage. Alors qu’à l’île Maurice il y a eu des réticences par rapport à la réforme éducative de la part de différents acteurs, aux Philippines, les Philippins, en particulier ceux de Ternate et Cavite, ont milité pour que le chavacano soit enseigné au primaire dans toutes les régions qui parlent la langue (Colán, 2014 : 712). Cependant, seules quelques écoles des régions parlant ce créole ont pu l’enseigner (Colán, 2014 : 712). Le refus des autres régions, notamment celles aux alentours de Manille, est dû à la « crainte d’un resurgissement de l’usage de l’espagnol, ce qui aurait affaibli l’anglais » (Colán, 2014 : 712), une des deux langues officielles. Ce qui ressort toutefois, c’est que les résultats de l’enseignement du créole sont positifs et encourageants à Zamboanga et Basilán, où le créole est enseigné. Bien que les langues officielles des Philippines soient l’anglais et le tagalog, l’enseignement du chavacano ne semble pas faire obstacle à l’apprentissage des langues officielles. Rien ne dit en effet que l’enseignement du chavacano se fait au détriment de l’anglais ou des autres matières. Tous semblent louer les bienfaits du chavacano dans les écoles. Dans le contexte mauricien, nous avons pu voir que l’enseignement du KRM n’affecte pas l’apprentissage de l’anglais et du français, mais qu’il le favoriserait.

En Haïti, le créole est accepté et est enseigné dans les trois cycles de l'école fondamentale (EF) : le premier cycle comprend les quatre premières années scolaires ; le deuxième cycle comprend la cinquième et la sixième années et le troisième cycle comprend la septième à la neuvième année, cette dernière année étant l'année fondamentale (AF) (Govain, 13⁵⁴). Au fil des années, l'élève aura moins d'heures d'enseignement du créole et plus d'heures d'enseignement du français. Selon une étude menée par Govain (2014), « 19 écoles sur 214 enquêtées n'avaient pas offert de cours de créole, cette enquête ayant été réalisée auprès des élèves de 1^{ère}, 4^{ème} et de 6^{ème} AF à travers le pays. » (Govain, 2014 : 13) De ces 19 écoles, 14 font partie de la capitale de Haïti. Par ailleurs, en ayant plus d'heures d'enseignement en créole durant les premières années de scolarisation, l'élève commence son éducation en sa langue première et passe progressivement vers une éducation exclusive ou partielle en la langue seconde, le français, dans les niveaux avancés. D'ailleurs, selon l'UNESCO (2018) :

For speakers of minoritised languages, mother tongue-based multilingual education is the recommended approach, whereby schooling, including literacy, commences in the mother tongue and transitions, partially or entirely, to a standard language at a negotiated year level (Angelo, 2021 : 289).

Encore une fois, nous voyons que l'UNESCO encourage un enseignement dans la langue première dès les premières années d'études.

Nous avons vu que la langue première contribue d'une part à la réussite scolaire, et d'autre part, à un avenir professionnel prometteur. Par ailleurs, l'enseignement en KRM valorise la langue créole dès le plus jeune âge et montre qu'elle représente l'identité et l'unité mauriciennes. Nous voyons dans la partie suivante comment l'enseignement dans une autre langue étrangère engendre l'insécurité linguistique.

4.4.3 Insécurité linguistique

L'insécurité linguistique est présente lorsqu'il s'agit de s'exprimer en KRM ou d'enseigner en KRM. L'insécurité linguistique peut être décrite comme étant

la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme « pure » (supposée sans

⁵⁴ L'année de publication n'est pas disponible pour cet article.

interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire (Francard *et al.*, 1993) (Blanchet *et al.*, 2014 : 293)

À partir de cette définition, nous postulons que le KRM est une variété basse par rapport au français et à l'anglais. Cependant, bien que ces langues aient plus de prestige, le KRM a acquis le statut de langue nationale. Par conséquent, nous pouvons dire que le KRM a, symboliquement, plus de prestige que les langues des colonisateurs en ce sens qu'il représente toute la communauté mauricienne et pas qu'un groupe en particulier.

Par ailleurs, l'insécurité linguistique est davantage renforcée par les parents, les enseignants, les directeurs d'établissements, les linguistes et les autres personnes en dehors du système éducatif (Florigny, 2015 : 2) qui étaient contre la réforme éducative, jugeant le KRM inapproprié et inutile pour l'avenir professionnel de l'enfant. Une étude menée par Purseramen (2014) (Florigny, 2015 : 16) sur l'acquisition du français oral indique que les élèves mauriciens « maîtrisent les règles du français standard » (Florigny, 2015 : 16) mais que les traces du KRM se manifestent par des emprunts tels que « *be* » (eh bien) et « *ek* » (avec) (Florigny, 2015 : 16). L'attitude des parents détermine si l'enfant parlera plus couramment français ou KRM (Florigny, 2015 : 16), par exemple par « l'interdiction formelle pour les enfants d'utiliser le KRM » (Florigny, 2015 : 17). La vulgarité que connote le créole est la raison principale pour beaucoup de parents de ne pas laisser leur.s enfant.s pratiquer cette langue, même si eux l'utilisent, car, selon eux, le KRM ne leur servira pas, professionnellement (Florigny, 2015 : 16). Par le biais de l'enseignement du KRM et des programmes de soutien à l'apprentissage, notamment le *Prevokbek*, nous remarquons que l'enseignement est à un haut niveau et donne l'opportunité à chaque enfant/jeune d'avoir un avenir prometteur. Nous constatons également que, malgré des avis négatifs, le KRM continue d'évoluer et s'inscrit dans des domaines de plus en plus formels.

De plus, dans une autre étude menée par Appadoo (2013) (Florigny, 2015 : 16), les élèves créolophones qui essaient de parler français sont dans une situation d'insécurité linguistique manifestée « par de longues pauses entre les énoncés, le mélange de codes, ainsi qu'un nombre élevé d'hypercorrections, d'hésitations et de répétitions » et par un manque de maîtrise de la grammaire française (Florigny, 2015 : 16). Appadoo (2013) constate également une alternance codique et une forte influence du KRM dans le discours en français (Florigny, 2015 : 16) ce qui montre l'influence du KRM dans le français (Florigny, 2015 : 17). En outre, l'insécurité

linguistique est notée dans les deux sens, c'est-à-dire, pour les élèves francophones qui essaient de parler KRM (Florigny, 2015 : 16).

Ces deux études montrent, d'une part, que ce ne sont pas tous les élèves mauriciens qui maîtrisent les langues d'appui utilisées dans l'enseignement, dont le français et le KRM (Florigny, 2015 : 16), et, d'autre part, que l'anglais n'est « pratiquement pas utilisée pour véhiculer le savoir » (Florigny, 2010 : 53). Néanmoins, dans le cursus normal, c'est en anglais que l'élève poursuit ses études et prend part aux examens nationaux. Le français et le KRM comme langues d'appui permettent d'approfondir l'explication et la connaissance de l'élève mais l'insécurité linguistique persiste. Nous avons aussi vu qu'il existe des écoles qui n'autorisent pas l'emploi du KRM dans les salles de classe et dans la cour de récréation. Ainsi, lorsqu'ils entrent à l'école et qu'ils côtoient des enfants maîtrisant très bien le français, mais aucunement, ou très peu, le créole, les créolophones se sentent « obligés » d'employer des locutions et des expressions françaises dans leur discours. Le fait de ne pas participer à la discussion de classe renforce l'insécurité linguistique qui continue au sein de la salle de classe, car l'enfant, ne pouvant pas s'exprimer en créole, ne peut le faire en français ni en anglais par manque de connaissance et de confiance. L'estime de soi et l'échec scolaire sont d'ailleurs les problèmes que le SeDec a tenté de résoudre en introduisant le *Prevokbek* (Florigny, 2010 : 96). Comme l'explique l'auteur,

l'utilisation du KRM stimule leur intellect puisqu'ils maîtrisent des concepts dans leur langue première qu'ils n'ont pas acquis dans une autre langue. Ce choix réveille aussi leur motivation à apprendre, de même qu'il les éveille à d'autres centres d'intérêt. Enfin, cela améliore grandement la relation enseignant/étudiant et permet une participation plus active de ces élèves aux cours. (Florigny, 2010 : 96)

Ainsi, enseigner dans la langue première encourage une plus grande participation de l'élève en classe car il sera dans un espace sécuritaire, où il s'exprimera sans crainte, ce qui le motivera à mieux travailler.

En Haïti, la situation d'insécurité linguistique était bien présente à l'école. Auparavant, le créole était interdit dans les écoles au risque de se faire punir par un jeton, une pratique coloniale assez répandue (Govain, 2014 : 16). L'élève devait garder ce jeton jusqu'à ce qu'un autre de ses camarades parle créole. Aujourd'hui, cette punition n'est plus en vigueur, et de plus en plus d'écoles, surtout celles se situant dans les zones rurales, acceptent le créole dans la cour de

récréation et dans les salles de classe. Par contre, les écoles urbaines et aisées de Port-au-Prince et de grandes provinces privilégient toujours le français (Govain, 2014 : 16).

Cette situation montre que le créole est toujours ancré dans les périodes de colonisation et que la langue et la culture sont toujours associées aux minorités sociales et à l'infériorité. Fort heureusement, les mœurs changent et le KRM continue d'évoluer vers une reconnaissance nationale.

5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que la revendication identitaire et culturelle a engendré l'évolution statutaire du KRM, pour qu'il devienne une langue nationale. L'identité, la culture et la langue sont étroitement liées et sans l'identité et la culture mauriciennes, le KRM n'existerait pas en tant que langue nationale. Tous ces aspects se mêlent pour n'en former qu'un : la culture et l'identité mauriciennes. Un aspect important de ce chapitre est l'introduction du KRM dans l'enseignement qui a fortement contribué à la promotion et à la valorisation de la langue créole ainsi qu'à la réussite scolaire. Ainsi, les projets mis en place par l'AKRM et le CSU, notamment, contribuent à la promotion du KRM et nous pouvons voir, à travers ce chapitre, à quel point le KRM a évolué – de l'oral à l'écrit et du domaine informel au domaine formel.

Conclusion générale

Ce mémoire avait pour objectif de décrire et d'expliquer l'évolution du KRM à l'île Maurice. Nous voulions déterminer la place et le rôle du KRM au sein d'une société plurilingue, en situation de diglossie.

Le chapitre 1 a présenté les deux objectifs de la recherche, à savoir décrire l'évolution statutaire du KRM et expliquer les facteurs qui ont contribué à cette évolution. Nous avons présenté la situation plurilingue et diglossique de l'île Maurice ainsi que la diversité communautaire qui y existe. Le KRM est aujourd'hui parlé par la majorité de la population, soit près de 80 %. La situation diglossique de l'île Maurice confère à la langue nationale un statut particulier en ce sens qu'elle est la seule langue comprise et maîtrisée par la majorité de la communauté mauricienne.

Le chapitre 2 a décrit l'évolution statutaire du KRM et nous avons vu que la langue a été configurée par le contact des langues entre le français et les langues bantoues et le malgache et qu'elle a évolué avec des langues adstrats, telles que les langues indiennes, chinoises et européennes. De plus, l'évolution du KRM est marquée par deux événements majeurs – la publication du premier ouvrage de Chrestien en 1822, *Les Essais d'un bobre africain*, et la création de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* en 2019. Ces événements sont des tournants dans le changement statutaire du KRM. D'autres événements ont marqué cette évolution portant dans un premier temps, sur son usage dans les domaines culturels, par exemple dans le séga, la chanson créole par excellence, la littérature et dans un deuxième temps, sur son usage dans les médias. Par ailleurs, l'AKRM et le CSU envisagent d'introduire la *Literatir Kreol Repiblik Moris* dans le système éducatif et le BA *Creole Studies* à l'université. Ensuite, le KRM a été introduit comme langue d'enseignement, ou langue d'appui, et comme langue enseignée au niveau du primaire et du secondaire. Enfin, le KRM entre dans l'espace politique par l'introduction du KRM à l'Assemblée nationale très prochainement.

Le chapitre 3 a expliqué les facteurs qui ont contribué à l'évolution statutaire du KRM, notamment le *malaise créole*, qui touche la communauté créole et qui est vu comme un fléau social, la revendication identitaire et culturelle et la politique linguistique. En effet, ce chapitre discute davantage du rôle du KRM et de la revendication identitaire et culturelle qui a engendré la politique linguistique. La standardisation et la validation de *Lortograf Kreol Morisien* par l'AKM, ont

favorisé l'introduction du KRM dans les domaines formels, tels que l'éducation et la politique. Ce dernier chapitre détaille également la création de l'AKRM, en 2019, et du CSU, en 2010. Ces organisations ont également contribué à la reconnaissance de la langue et l'anglais et le français ne sont plus les seules langues à pouvoir être utilisés dans les domaines formels. En outre, ces événements montrent le lien étroit entre la langue et l'identité. De ce fait, à travers cette reconnaissance, la communauté et la culture créole parviennent à sortir du *malaise créole* et à promouvoir la langue créole.

Ce mémoire définit donc l'évolution statutaire du KRM et, par extension, sa place et son rôle dans la société. D'une langue orale, utilisée au quotidien, dans la musique et dans les médias, le KRM devient une langue standardisée et utilisée dans l'espace éducatif et politique. Ces espaces sont plus formels et confèrent au KRM plus de reconnaissance et de prestige. Comme l'illustre le titre de ce mémoire, « De la maison à l'école : la place et le rôle du *Kreol Repiblik Moris* à l'île Maurice », le KRM n'est plus une langue réservée à la maison, mais s'inscrit désormais dans d'autres milieux. De plus, le KRM est ensuite devenu la langue d'un peuple entier. À cause du *malaise créole* et de la revendication identitaire et culturelle, le KRM est le facteur commun entre les différentes communautés. Le rôle du KRM est ainsi de consolider l'unité nationale, car chacun se reconnaît dans une même langue. Nous pouvons statuer que l'évolution du KRM lui a permis d'être reconnu comme une langue à part entière et unitaire.

Notre objectif était aussi de contribuer à la recherche sur l'évolution du KRM et nous pensons que notre mémoire reflète bien cette évolution, de façon diachronique. Néanmoins, celui-ci a des limites. Nous avons vu que le KRM avait été mentionné indirectement dans les lois sur l'éducation, les médias et la politique. Ainsi, il serait intéressant de mener une étude comparative sur l'usage du créole dans les autres pays, par exemple, Haïti, les îles ABC, ou la Réunion, ainsi que les lois qui régissent leur usage. De plus, étant donné que le créole haïtien est le créole le plus standardisé, il serait intéressant d'analyser plus en détail le processus par lequel il est passé, et de comparer à celui du KRM. Cependant, par rapport à l'introduction du KRM dans le système éducatif, nous avons constaté une évolution entre la première apparition de la langue dans le cadre du *Prevokbek* (aujourd'hui, *Extended Program*) en 2005 et son émergence comme matière optionnelle en 2012. En tant que langue enseignée au niveau du primaire, une future étude pourrait consister, d'une part, à étudier les retombées du *Extended Program* sur l'insertion et l'avenir

professionnels des élèves sur une période de 20-30 ans, et, d'autre part, à comparer le nombre d'élèves qui s'inscrit chaque année au cours de KRM afin de recueillir l'avis des élèves et des parents sur cet apprentissage. La publication des dictionnaires monolingues en KRM en 2009, 2011 et 2019 pourrait également constituer un objet de recherche où les mots qui s'y ajoutent à chaque édition seraient analysés pour voir comment ils sont utilisés au quotidien par les créolophones. En outre, le projet d'introduire le KRM à l'Assemblée nationale a débuté et devrait se concrétiser dans les prochaines années. Ainsi, ces nouveaux projets contribuent à l'évolution statutaire du KRM et des études plus détaillées pourraient être faites.

Notre mémoire est ainsi un point de départ pour les futures recherches afin de continuer à documenter sur l'évolution du KRM dans les différents domaines.

Bibliographie

« Le dodo – l’oiseau emblématique de l’île Maurice », dans *Indian Ocean Traveller’s Guide*, [en ligne]. URL : <https://www.indian-ocean.com/le-dodo-loiseau-emblématique-de-lile-maurice/> [Site consulté le 15 avril 2022].

ANGELO, Denise (2021), « Creoles, Education and Policy », dans Umberto ANSALDO et Miriam MEYERHOFF [dir.], *The Routledge Handbook of Pidgin and Creole*, New York, New York, Routledge, p. 286-301.

APPADOO, M. (2013), « L’insécurité linguistique chez les enfants de 6-10 ans », mémoire de licence de français, département de français, Université de Maurice.

ASSOCIATION MUSIQUE ET CULTURE MAURICIENNE (2010), « Petite histoire du séga de l’île Maurice », dans *Réunion du monde*, [en ligne]. URL : <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/articles-membres/petite-histoire-du-sega-de-l-ile-maurice/> [Site consulté le 15 décembre 2021].

ATCHIA-EMMERICH, Bilkiss (2005), « La situation linguistique à l’île Maurice. Les développements récents à la lumière d’une enquête empirique », thèse de mémoire inaugural, Faculté de philosophie II (linguistique et littérature), Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg.

AUCKLE, Tejshree, et Lawrie BARNES (2011), « Code-switching, language mixing and fused lects: Emerging trends in multilingual Mauritius », *Language matters*, vol. 42, no 1, p. 104-125.

BAISSAC, Charles (1988), *Le folklore de l’île Maurice : texte créole et traduction française*, Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc.

BAKER, Colin (1993), *Foundations of bilingual and bilingualism*, Clevedon, Multilingual Matters.

BAKER, Philippe (1972), *Grafi « ah »*.

- BAKER, Philippe, et Vinesh HOOKOOMSING (1987), *L'ortographe-L'écrit*.
- BAPTISTA, Marlyse (2017), *Pidgins and Creoles : Syntax*, Oxford University Press.
- BENTOLILA, Alain, Léon GANI (1981), « Langues et problèmes d'éducation en Haïti », *Languages*, vol. 15, no 61, p. 117-127.
- BISSOONATH, Any (2021), « Language and attitude shift of young Mauritians in secondary education », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 42, no 1, p. 64-78.
- BLANCHET Philippe, Stéphanie CLERC, et Marielle RISPAIL (2014), « Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique », *Klincksieck*, vol. 3, no 175, p. 283-302.
- BOLLÉE, Anne (1977b), « Remarques sur la genèse des parlers créoles de l'Océan Indien », dans MEISEL Jürgen [dir.], *Langues en contact - Pidgins - Créoles - Languages in Contact*, Tübingen, Narr.
- BONNIOL, Jean-Luc (2013), « Au prisme de la créolisation : Tentative d'épuisement d'un concept », *L'homme*, no 207/208, p. 237- 288.
- BOSWELL, Rosabelle (2006), *Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius*, New York-Oxford, Berghahn Books.
- BOYER, Henri (2017), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- BRASART, Charles (2013), « Corpus et alternance codique : que peut nous apprendre une approche comparative ? », *Corela. Cognition, représentation, langage*.
- BULLOCK, Barbara, et Almeida Jacqueline TORIBIO [dir.] (2009), *The Cambridge Handbook of Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BUNWAREE, Sheila, et Roukaya KASENALLY (2005), « Political Parties and Democracy in Mauritius », *EISA Research Report*, no 19, 77 p.

CARMIGNANI, Sandra (2006), « Une montagne en jeu : figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des Anthropologues*, no 104-105, p. 265-285.

CARPOORAN, Arnaud (2005), « Langue créole, recensements et législation linguistique à Maurice », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. X, no 1, p. 115-127.

CARPOORAN, Arnaud (2011a), *Lortograf Kreol Morisien*, Île Maurice, Akademi Kreol Morisien.

CARPOORAN, Arnaud (2011b), *Gramer Kreol Morisien*, Île Maurice, Akademi Kreol Morisien.

CARPOORAN, Arnaud et Shameem OOZEERALLY, *La longue marche vers l'écriture du créole mauricien : des pratiques graphiques informelles à une orthographe officielle*, University of Mauritius.

CARPOORAN, Arnaud, et Vinesh HOOKOOMSING (2009), *Diksioner morisien : version intégral*, 1^e édition, Port-Louis (Île Maurice), Precigraph Limited.

CARPOORAN, Arnaud, et Vinesh HOOKOOMSING (2011), *Diksioner morisien : Premie diksioner kreol monoleng*, 2^e edition, Sainte Croix (Île Maurice), Les Éditions Le Printemps.

CHAN LOW, Laval J. (2004), « Les enjeux actuels des débats sur la mémoire et la réparation pour l'esclavage à l'île Maurice (The Present Stakes of the Debate over Memory and Reparations for Slavery in Mauritius) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 44, no 173-174, p. 401-418.

CHAUDENSON, Robert (1981), *Textes Créoles Anciens*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.

CHILIN, Jeremy (2017), « Les créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté », thèse de doctorat, Histoire, Université Sorbonne Paris Cité.

CHINNAPEN, Stephan (2014), « Lancement de l'*Akademi Kreol Repiblik Moris* et du nouveau *Diksioner Morisien* : la jeunesse en marche », dans *5plus.mu*, [en ligne]. URL : <https://www.5plus.mu/actualite/lancement-de-lakademi-kreol-republik-moris-et-du-nouveau-diksioner-morisien-la-jeunesse-en> [Site consulté le 5 avril 2022].

CHRESTIEN, François (1869), *Le Bobre africain*, Maurice, 3^e édition.

COLÁN, Dan Munteanu (2014), « Les langues créoles à base espagnole », dans André KLUMP *et al.* [dir.], *Manual of the Romance Languages*, De Gruyter Inc., p. 701-718.

CONFIANT, Raphaël (2005), « La créolité contre l'enfermement identitaire », *Multitudes*, vol. 3, no 22, p. 179-185.

CORNE, Chris, et P.-M. J. MOORGHEN (1978), « Proto-créole et liens génétiques dans l'Océan Indien », *Langue française*, no 37, p. 60-75.

COTHIÈRE, Darline (2020), « Le créole et le français en Haïti : peut-on encore parler de diglossie? », dans *Berrouet-Oriol*, [en ligne]. URL : <https://berrouet-oriol.com/linguistique/amenagement-linguistique/le-creole-et-le-francais-en-haiti-peut-on-encore-parler-de-diglossie/> [Site consulté le 4 mars 2021].

CUNNIAH, Bruno (2013), « Identité culturelle et mutation à travers la chanson contemporaine en langue créole à l'île Maurice », *Études océan indien*, vol 49-50, p. 1-15.

CZIFFRA, C. (1982), « Statut et fonctions de l'anglais et du français à l'île Maurice : les pouvoirs législatif et judiciaire et la presse écrite », mémoire de maîtrise, Université de la Réunion.

DE CHAZAL, Ahuv (2012), *Diksjoner Kreol Morisien: Mauritian-English Dictionary*, Open Publication Licence.

DÉFIMÉDIA (2022), « Le conseil des ministres donne son feu vert pour le lancement de l'Akademi Kreol Repiblik Moris », dans *Défimédia*, [en ligne]. URL : <https://defimedia.info/le-conseil-des-ministres-donne-son-feu-vert-pour-le-lancement-de-lakademi-kreol-republik-moris> [Site consulté le 3 février 2022].

DÉFIMÉDIA (2022), « Une Mauricienne à Kevin Allagapen : 'Nou finn boukou priye pou ki to reysi retrouv to fami' », dans *Défimédia*, [en ligne]. URL : <https://defimedia.info/une-mauricienne-kevin-allagapen-nou-finn-boukou-priye-pou-ki-reysi-retrouv-fami> [Site consulté le 3 février 2022].

ÉGLISE CATHOLIQUE, et Dev VIRAHSAWMY (1998), *Grafi legliz*.

EISENLOHR, Patrick (2007), « Creole Publics: Language, Cultural Citizenship, and the Spread of the Nation in Mauritius », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 49, no 4, p. 969-996.

ETHONOLOGUE, dans *Ethnologue*, [en ligne]. URL : <https://www.ethnologue.com/guides/ethnologue200> [Site consulté le 13 janvier 2022].

FAINE, Jules (1937), *Philologie créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.

FLORIGNY, Guilhem (2010), « Acquisition du *kreol mauricien* et du français et construction du discours à travers l'analyse de productions orales d'enfants plurilingues mauriciens : La référence aux entité », thèse de doctorat, École doctoral « Connaissance Langage Modélisation », Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

FLORIGNY, Guilhem (2015), « Représentations et impact réel de l'introduction du créole mauricien dans le cursus primaire sur l'apprentissage des autres langues », *Island Studies*, no 2, p. 56-67.

FON SING, Guillaume, et Georges Daniel VÉRONIQUE (2021), « Indian Ocean Creoles », dans Umberto ANSALDO et Miriam MAYERHOFF [dir.], *The Routledge Handbook Of Pidgin And Creole Languages*, Londres et New York, Taylor & Francis Group (collection), p. 52-73.

FOREST, Corinne (2008), « Boswell, Rosabelle. – *Le malaise créole. Ethnic Identity in Mauritius* », *Cahiers d'études africaines*, Open Editions Journal.

FOUGHT, Carmen. (2010), « Ethnic Identity and Linguistic Contact », dans Raymond HICKEY [dir.], *The Handbook of Language Contact*, p. 282-298.

FRANCARD, Michel, Geneviève GÉRON et Régine WILMET (1993), « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », Louvain-la-Neuve, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain.

FRITH, Simon (1996), « Music and Identity », dans Stuart HALL et Paul DU GAY [dir.], *Questions of Cultural Identity*, Sage Publications USA, p. 107-127.

GARDNER-CHLOROS, Penelope (2009), *Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press.

GERBEAU, Hubert (2009), « Religion et identité créole à l'île Maurice », *Histoire et missions chrétiennes*, vol. 4, no 12, p. 53-71.

GOVAIN, Renauld (2013), « Enseignement du créole à l'école en Haïti : entre pratiques didactiques, contextes linguistiques et réalités de terrain », dans Frédéric ANCIAUX, Thomas FORISSIER et Lambert Félix PRUDENT [dir.], *Conceptualisations didactiques*, L'Harmattan, p. 23-53.

GOVAIN, Renauld (2014), « L'état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti », *Contextes et Didactiques*, p. 10-24.

GROËME-HARMON, Aline (2019), « Diksioner Morisien: 'royos' et 'serti' font leur entrée », dans *L'Express*, [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/360273/diksioner-morisien-royos-et-serti-font-leur-entree> [Site consulté le 25 février 2022].

GROËME-HARMON, Aline (2020), « Le Kreol au Parlement: la Creole Speaking Union démarre les travaux », dans *L'Express*, [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/380251/kreol-au-parlement-creole-speaking-union-demarre-travaux> [Site consulté le 25 février 2022].

GROËME-HARMON, Aline (2021a), « Le kreol morisien au School Certificate: Plus besoin de Cambridge International », dans *L'Express* [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/393615/kreol-morisien-au-school-certificate-plus-besoin-cambridge-international> [Site consulté le 20 juillet 2021].

GROËME-HARMON, Aline (2021b), « Akademi Kreol Repiblik Moris: retards à l'allumage », dans *L'Express*, [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/389161/akademi-kreol-republik-moris-retards-lallumage> [Site consulté le 17 mars 2022].

GROËME-HARMON, Aline (2022a), « Apprentissage: quatre nouveaux cours pour ne plus écorcher le kreol morisien », dans *L'Express*, [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/407277/apprentissage-quatre-nouveaux-cours-pour-ne-plus-ecorcher-kreol-morisien> [Site consulté le 25 février 2022].

GROËME-HARMON, Aline (2022b), « Le 'kreol' au seuil du School Certificate », dans *L'Express*, [en ligne]. URL : <https://www.lexpress.mu/article/405461/kreol-au-seuil-school-certificate> [Site consulté le 17 avril 2022].

GUMPERZ, John (1982), *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.

HALL, Robert Jr. (1966), *Pidgins and Creole Languages*, Ithaca, Cornell University Press.

HARMON, Jimmy (2007), *À Maurice : l'école sans le créole ?*.

HARMON, Jimmy (2011), « Le système éducatif de l'île Maurice », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, p. 1-9.

HAUGEN, Einar (1966), *Language Conflict and Language Planning*. Cambridge, MA, Harvard University Press.

HOLM, John A. (1988), *Pidgins and Creoles: Volume 1, Theory and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.

HOOKOOMSING Vinesh (2004), *Grafi-Larmoni : A harmonized writing system for the Mauritian Creole Language*, Île Maurice, ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines.

KHODABUX, Rizwaan (2021), « Langue Kreol au parlement : Pas de sitôt, selon le PM », dans *Défimédia*, [en ligne]. URL : <https://defimedia.info/langue-kreol-au-parlement-pas-de-sitot-selon-le-pm> [Site consulté le 15 janvier 2022].

LADOUCEUR, Audrey (2020), « Langue maternelle: 'Le 'kreol ghetto' a ce besoin constant de se réinventer' », dans *Zordi.mu*, [en ligne]. URL : <http://www.zordi.mu/culture/langue-maternelle-le-kreol-ghetto-a-ce-besoin-constant-de-se-reinventer/> [Site consulté le 5 avril 2022].

LE MAURICIEN (2018), « Langue maternelle : le Kreol Morisien au secondaire divise », dans *Le Mauricien*, [en ligne]. URL : <https://www.lemauricien.com/featured/langue-maternelle-le-kreol-morisien-au-secondaire-divise-2/241096/> [Site consulté le 6 mai 2022].

LE MAURICIEN (2019), « Dr Jimmy Harmon : ‘L’Extended Programme ne répond pas aux besoins des enfants’ », dans *Le Mauricien*, [en ligne]. URL : <https://www.lemauricien.com/actualites/dr-jimmy-harmon-lextended-programme-ne-repond-pas-aux-besoins-des-enfants/300885/> [Site consulté le 20 juillet 2021].

LE MAURICIEN (2020), « Kreol au parlement : la Creole Speaking Union lance un projet », dans *Le Mauricien*, [en ligne]. URL : <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/kreol-au-parlement-la-creole-speaking-union-lance-un-projet/364726/> [Site consulté le 20 juillet 2021].

LE MAURICIEN (2022), « Langue maternelle : L’enseignement de la Literatir Kreol Repiblik Moris au centre des débats », dans *Le Mauricien*, [en ligne]. URL : <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/langue-maternelle-lenseignement-de-la-literatir-kreol-republik-moris-au-centre-des-debats/475937/?fbclid=IwAR0wKFu6zIIk3Kp0zxmuVSDWMmVp2r2qJ6QEocO9D8EuaYQcIKijSltgpGc> [Site consulté le 4 avril 2021].

LECLERC, Jacques (2017), « Les enjeux politiques de l'aménagement linguistique », *Aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. URL : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/4interventionenjeuxpol.htm> [Site consulté le 5 avril 2022].

LECLERC, Jacques (2020), « Île Maurice », *Aménagement linguistique dans le monde* [en ligne]. URL : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/4interventionenjeuxpol.htm> [Site consulté le 2 juillet 2021].

LEDIKASYON PU TRAVAYER (1977), *Grafi n/n*.

LEUNG HAYES, Janice (2016), « How Mauritius became a hotbed of Chinese food », dans *Post Magazine*, [en ligne]. URL : <https://www.scmp.com/magazines/post-magazine/food-drink/article/2057454/how-mauritius-became-hotbed-chinese->

[food?module=perpetual_scroll_0&pgtype=article&campaign=2057454](#) [Site consulté le 20 avril 2022].

LOTUN, Bibi Safeena (2015), « The Creole-Speaking Union (Amendment) Act 2015 », no 18, p. 409-412.

MAURER, Sylvie (2014), « Post-Colonialism: The So-Called Malaise Creole in Mauritius », *Cultural Anthropology*, p. 87-97.

MAURITIUS EXAMINATION SYNDICATE (2022), dans *Mauritius Examination Syndicate*, [en ligne]. URL : https://mes.govmu.org/mes/?page_id=6872 [Site consulté le 18 mars 2022].

MÉNIL, Alain (2009), « La créolisation, un nouveau paradigme pour penser l'identité ? », *Rue Descartes*, vol. 4, no 66, p. 8-19.

MERRITT, Marilyn, Ailie CLEGHORN, Jared O. ABAGI et Grace BUNYI (1992), « Socialising multilingualism: Determinants of code-switching in Kenyan primary classrooms », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 13, no 1-2, p. 103-121.

MEYERHOFF, Miriam (2011), *Introducing Sociolinguistics*, 2^e edition, London, Routledge.

MILES, William F. S. (1999), « The Creole Malaise in Mauritius », *African Affairs*, vol. 98, no 391, p. 211-228.

MINISTRY OF EDUCATION AND HUMAN RESOURCES, TERTIARY EDUCATION AND SCIENTIFIC RESEARCH (2016), « Inspiring every child ».

MOONEERAM, Roshi (2007), « The contribution of creative writing to the standardization of Mauritian Creole », *Language and Literature*, vol. 16, no 3, p. 245-261.

MUFWENE, Salikoko S. (1999), « Créoles : l'état de notre savoir », *Anthropologie et Société*, vol. 23, no 3, p. 149-173.

MUFWENE, Salikoko S. (2000), « Creolization is a social, not a structural, process », dans Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider [dir.], *Degrees of Restructuring in Creole Languages*,

Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company (Creole Language Library), p. 65-83.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, « Le séga mauricien traditionnel », dans *Patrimoine Culturel Immatériel*, [en ligne]. URL : <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-sga-mauricien-traditionnel-01003> [Site consulté le 18 octobre 2021].

PATZELT, Carolin (2014), « Les langues créoles à base française », dans André KLUMP et al. [dir.], *Manual of the Romance Languages*, De Gruyter Inc., p. 677-700.

PIAGET, Jean (1962), « The Stages of the Intellectual Development of the Child », *Bulletin of the Menninger Clinic*, vol. 26, no 3, p. 120-128.

PRICE, Richard, et Natacha GIAFFERI (2013), « Créolisation et historicité », *L'homme*, no 207/208, p. 289-312.

PYNDIAH, Gitanjali (2016), « Decolonizing Creole on the Mauritius islands: Creative practices in Mauritian Creole », *Island Studies Journal*, vol. 11, no 2, p. 485-504.

RADIO ONE (2020), « Assemblée nationale : L'utilisation du Kreol Morisien au parlement, un débat vieux de 43 ans » dans *R1.mu*, [en ligne]. URL : <http://www.r1.mu/actu/politique/lutilisation-du-kreol-morisien-au-parlement-un-debat-vieux-de-43-ans-p766680> [Site consulté le 20 juillet 2021].

RAMHARAI, Vicram (2006), « Le champ littéraire mauricien », *Klincksieck*, no. 318, p. 173-194.

RÉPUBLIQUE DE MAURICE, « Histoire », dans *République de Maurice*, [en ligne]. URL : <http://www.govmu.org/French/ExploreMauritius/Pages/History.aspx> [Site consulté le 13 mars 2021].

RIVET, Annick Danielle (2019), « Dr Gilberte Chung : 'Il est temps de développer le secteur préprofessionnel avec des écoles de métiers' », dans *Défimédia*, [en ligne]. URL : <https://defimedia.info/dr-gilberte-chung-il-est-temps-de-developper-le-secteur-preprofessionnel-avec-des-ecoles-de-metiers> [Site consulté le 20 janvier 2022].

ROMAINE, Suzanne (2013), *Pidgin and Creole Languages*, New York, Routledge.

SAINT-GERMAIN, Michel (1997), « Problématique linguistique en Haïti et réforme éducative : quelques constats », *Revue des sciences de l'éducation*, vol, 23, no 3, p. 611-642.

SALEHMOHAMED, Asifa, et Tim Rowland (2014), « Whole-class interactions and code-switching in secondary mathematics teaching in Mauritius », *Mathematics Education Research Group of Australasia*, no 26, p. 555-577.

SEDEC (2019), « Cérémonie de remise de diplômes aux élèves du prevokbek-2019 » dans *SEDEC*, [en ligne]. URL : <https://www.sedec.mu/evenements/ceremonie-de-remise-de-diplomes-aux-eleves-du-prevokbek-2019> [Site consulté le 20 janvier 2022].

SEDEC, « L'éducation catholique à l'île Maurice en quelques chiffre » dans *SEDEC*, [en ligne]. URL : <https://www.sedec.mu/leducation-catholique-lile-maurice-en-quelques-chiffres> [Site consulté le 5 mai 2022].

SEETAMONEE, Rajmeela (2022), « Musique : une journée nationale de Bhojpuri Gammat et de Seggae décrétée », dans *Défimédia*, [en ligne]. URL : <https://defimedia.info/musique-une-journee-nationale-de-bhojpuri-gammat-et-de-seggae-decretee?fbclid=IwAR2mWVPfbykTfAkDeg-CADuOcJqfOJHnM-i87mQ3Oq0VXxM-QjQKB4uyonE> [Site consulté le 20 janvier 2022].

SONCK, Gerda (2005), « Language of Instruction and Instructed Languages in Mauritius », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 26, no 1, p. 37-51.

STATISTICS MAURITIUS (2021), *Population and Vital Statistics*, [en ligne]. URL: https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/By_Subject/Population/SB_Population.aspx [Site consulté le 12 mars 2021].

UNICEF, dans *UNICEF*, [en ligne]. URL : <https://www.unicef.org/haiti/education> [Site consulté le 19 mars 2021].

VALDMAN, Albert (2005), « Vers la standardisation du créole haïtien », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. X, no 1, p. 39-42.

VÉRONIQUE, Georges Daniel (2000), « Créole, créoles français et théories de la créolisation », *L'Information grammaticale*, no 85, p. 33-38.

VIRAHSAWMY, Dev (1967), *Grafi aksâ sirkôflex*.

VIRAHSAWMY, Dev (1985), *Graphie d'accueil*.

VIRAHSAWMY, Dev (1988), *La sacrosainte graphie*.

VIRAHSAWMY, Dev (1990), *Graphie consensuelle*.

VIRAHSAWMY, Dev (2017), « Li », dans *Boukie Banane*, [en ligne]. URL : <https://boukiebanane.com/li/> [Site consulté le 5 mai 2022].

VIRAHSAWMY, Dev (2017), « Li », dans *Boukie Banane*, [en ligne]. URL : <https://boukiebanane.com/li/> [Site consulté le 9 mai 2022].

WAZAA. FM (2019), « Pravind Jugnauth : 'La langue créole pour consolider l'unité nationale' », dans *Wazaa.fr*, [en ligne]. URL : <https://www.wazaa.mu/fr/akrm-creole-langue-pravind-jaugnauth> [Site consulté le 5 avril 2022].